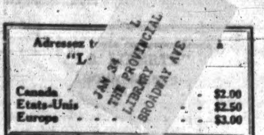
VOLUME XXI — WINNIPEG, MAN., MERCREDI, 28 JUIN 1933 — NUMERO 5



LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone 21 817
Publiée par
CANADIAN PUBLISHERS, LTD.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

LES PROGRAMMES DE FRANCAIS A LA RADIO

Nous ne pouvons ignorer 40 pour cent de la population du Canada, déclare M. Hector Charlesworth

M. Hector Charlesworth, président de la Commission canadienne de la Radiodiffusion, est en ce moment à Winnipeg. Il fait une tournée à travers l'Ouest, dans le but de préparer l'organisation de programmes régionaux qui commenceront vers le 15 juillet.

Répondant aux critiques qui ont été faites concernant la "prédominance" de programmes français, M. Charlesworth a dit: "Ils ne prédominent pas, mais nous ne pouvons ignorer 40 pour cent de la population du Canada éparpillée dans le Nouveau-Brunswick, la vallée d'Annapolis en Nouvelle-Ecosse, l'Ontario-Nord, le Manitoba et ailleurs."

M. Charlesworth a ajouté que des lettres louant les programmes français ont été reçues d'éducateurs de l'Ouest, disant que le français est enseigné dans les universités et les écoles mais que les étudiants ont peu d'occasion de l'entendre résonner et que les programmes français leur fournissent cet avantage. L'émission la plus populaire à Toronto, a-t-il encore dit, est la série française "Une heure près de toi", qui vient de Montréal le mercredi.

Une attaque orangiste

La "Grande loge orangiste de l'Amérique Britannique du Nord" à Calgary, a protesté contre l'usage du français, en dehors de Québec, dans les programmes de la commission canadienne de la radio. Dans le rapport du grand conseil, les membres de l'association sont priés de protester auprès du premier ministre Bennett et de tous les députés fédéraux.

Le rapport orangiste sur cette question fait remarquer que: "La commission canadienne de la radiodiffusion irradie, chaque jour, un programme pour tout le Canada. Cette semaine, quatre heures sur sept sont en français. Nous apprenons, de plus, que cette proportion de français doit être conservée pour l'année. Nous croyons que ceci est non seulement inutile à la population du Canada en général, mais aussi déplaisant à la majorité, y compris les citoyens d'origine française qui ne sont pas sous l'influence directe de la province de Québec".

Mise au point de la commission

A cette attaque contre le français, la Commission canadienne de la radio, déclare qu'elle a donné cinq heures et demie d'anglais et deux de français, une semaine, et quatre heures et demie d'anglais et trois heures et demie de français, une autre semaine.

L'Heure Nationale est irradiée depuis le dimanche jusqu'au samedi. Le dimanche soir, le programme vient alternativement de Montréal et de Toronto. Quand il est irradié de Montréal, une heure est consacrée à une opérette en français, et on se sert de l'anglais pendant une demi-heure. Si le programme vient de Toronto, on donne une heure entière d'anglais.

Le lundi, l'Heure Nationale est irradiée en anglais, de Toronto; le mardi, en anglais de l'Ouest du Canada; le mercredi, en français de Québec; le jeudi, il y a une demi-heure, partie en français et partie en anglais, et une demi-heure en anglais; le vendredi a lieu l'irradiation des provinces maritimes, qui se fait en anglais; le samedi, il y a une demi-heure d'anglais et une demi-heure de français.

En général, quand l'irradiation vient de sources de langue française; toutes les explications sont bilingues, mais on ne peut pas dire la même chose, quand l'irradiation est de source anglaise.

Les orangistes et le bilinguisme

Régina — Avant de terminer son congrès annuel, la "Grand Orange Lodge of British North America" a adopté un rapport dans lequel son grand conseil proteste contre le bilinguisme et invite les orangistes à se faire l'écho de cette protestation auprès du premier ministre du pays, M. Bennett et de tous les membres du Parlement.

COUP TERRIBLE A LA CONFERENCE

La Chambre des Députés en France interdit les importations de blé étranger — La proposition Hull et les obstacles artificiels au commerce — La conférence sur le blé ajournée

Paris — La Chambre des députés français a porté samedi matin un coup terrible au commerce international, en approuvant par un vote de 530 à 35 un plan subsidiaire au sujet du blé, destiné à aider le producteur français en excluant la concurrence étrangère. Cette décision est considérée comme devant avoir des répercussions graves à la conférence économique mondiale.

Voici les dispositions du bill voté par la chambre française:

1.—Les importations de blé étranger en France sont interdites, même sous les prévisions du plan temporaire actuel qui est aboli. Ceci signifie que la France n'importera pas, au moins pour un an, un seul boisseau de blé étranger.

2.—Un boni approximatif de $1 par boisseau est accordé aux exportateurs français de blé.

3.—Le prix légal du blé en France est de 115 francs le quintal ($4.90). Toute personne qui achètera ou vendra le blé à un prix inférieur tombera dix quintaux de blé (36.7 boisseaux), sous le coup de la loi.

4.—Toutes les personnes possédant devront déclarer s'il s'agit d'une production domestique ou étrangère.

La proposition Hull

Londres — Au nom de son gouvernement, le secrétaire d'Etat des Etats-Unis, M. Cordell Hull, a proposé une série de mesures destinées à assurer la suppression des obstacles artificiels au commerce. D'autre part, la délégation des Etats-Unis a déclaré que son gouvernement croit qu'une stabilisation monétaire serait intempestive présentement et pourrait peut-être causer un violent fléchissement des prix.

Voici la proposition de M. Hull: D'une part, les pays sont forcés d'imposer aux importations des restrictions sous la forme de droits douaniers, de contingents, d'embargos; d'autre part, ils doivent subventionner des exportations.

Cela a conduit tous les pays à une action nationaliste qui, si on la pousse à sa conclusion logique, aboutira à la suppression à peu près complète du commerce international et au rétablissement de l'isolement médiéval.

Il est reconnu qu'il faut enrayer ce mouvement, si l'on veut le rétablissement du monde et le maintien de raisonnables conditions moyennes de vie.

En conséquence, tous les pays participant à cette conférence reconnaissent:

1.—qu'il est contraire à l'intérêt général qu'un pays adopte ou poursuive une politique d'un nationalisme extrême, ou établisse de nouvelles inégalités et de nouveaux obstacles douaniers;

2.—qu'il faut supprimer tout à fait et le plus tôt possible les embargos, les contingentements et diverses autres restrictions arbitraires;

3.—qu'il faut, au moyen d'accords bilatéraux ou multilatéraux, abaisser les murailles de droits douaniers le plus promptement possible et suffisamment pour que le commerce reprenne son libre cours;

4.—qu'il faut prendre soin de ne pas introduire dans les accords bilatéraux ou multilatéraux des inégalités de traitement qui, tout en procurant des avantages aux parties contractantes, seraient défavorables au commerce mondial dans son ensemble.

Inquiétudes

Dans les milieux de la conférence économique on éprouve de nouvelles inquiétudes à la nouvelle de Paris qu'on a proposé à la chambre des députés une résolution engageant la France à demander l'ajournement de la conférence jusqu'à ce que la stabilisation du cours monétaire soit effectuée. La nouvelle de cette résolution, présentée par un député de l'opposition, a été reçue une journée après que la France et les Etats-Unis, à la suggestion du premier ministre MacDonald, eurent consenti à remettre indéfiniment la discussion du problème de stabilisation.

La question du blé

La conférence du blé s'est ajournée en attendant qu'on lui fournisse des statistiques sur la production de ce grain en Australie, en Argentine et en Russie soviétique. Elle laisse à demi achevé un projet de réduction des semences de l'exportation.

La nouvelle de grosses pertes dans les récoltes au Canada et aux Etats-Unis va peut-être amener les représentants de ces pays à amender leur point de vue lors de la réouverture du débat. Stanley Bruce, le représentant australien, a demandé à la conférence de lui fournir une proposition définitive qu'il puisse soumettre au gouvernement de Canberra.

La conférence essaie d'obtenir l'écoulement du surplus de blé mondial en réduisant les emblavures et en limitant l'exportation. L'idée présente est de les réduire jusqu'à quinze pour cent de leur moyenne actuelle. Cette réduction serait pour une année seulement, et l'année suivante, l'on déciderait, à la lumière des résultats obtenus la première année, le pourcentage des emblavures.

Entre temps, pendant la suspension des débats, les quatre grandes nations productrices de blé qui y participent, tentaient d'intéresser les petites nations à la discussion. Le Canada, les Etats-Unis et l'Argentine ont admis avec la Pologne que les producteurs de moindre importance doivent être consultés, si l'on veut éviter les résultats désastreux de la réduction de la production du sucre il y a trois ans. En effet, à cette époque, les signataires de l'entente diminuèrent leur production tel que convenu, mais les autres producteurs augmentèrent la leur, de sorte que tous les sacrifices des grands producteurs furent faits en vain.

Il est question d'amener la Russie à participer tout particulièrement à la discussion sur ce problème urgent.

ECHOS D'EUROPE

Une bombe éclate à Saint-Pierre de Rome

Cité Vaticane — Une bombe placée sous le portique de la basilique de Saint-Pierre a fait explosion dimanche, blessant plusieurs personnes. On a arrêté l'auteur de l'attentat, Demetrio Solamon, un Espagnol arrivé depuis quelques heures à Rome. Son acte a été inspiré, croit-on, par les relations tendues entre l'Espagne et le Vatican et l'excommuniation qui frappe le gouvernement espagnol.

Hitler et la jeunesse allemande

Berlin — Les hitlériens ont entrepris de s'assimiler la jeunesse allemande et les associations politiques qui leur ont prêté main forte. Ils ont dissous certaines associations de jeunes et institué un chef officiel de la jeunesse du Reich, M. Baldur von Scribach. Ils ont dissous les groupes de combat du parti nationaliste, que dirige M. Hugenberg, puis les groupes du Casque d'acier, formés d'anciens combattants.

Il y a quelques jours, le chancelier Hitler déclarait que la jeunesse appartient à l'Etat national-socialiste. La hiérarchie catholique vient de lui répondre en rappelant les droits de l'Eglise.

Le mariage du fils d'Alphonse XIII

Lausanne, Suisse—Le mariage du fils aîné de l'ex-roi Alphonse XIII d'Espagne avec Mlle Edelmira Sampedro, fille d'un marchand cubain, a eu lieu mercredi. Les parents du marié n'étaient pas présents. La cérémonie religieuse a été célébrée au Sacré-Coeur d'Ouchy. L'ex-prince héritier est maintenant simplement comte de Cavadonga.

Enfin, on peut fumer!

Londres — Depuis l'ouverture du congrès économique mondial, chaque délégué trouvait sur son pupitre une petite pancarte imprimée en français: "Prière de ne pas fumer." Cette invitation était observée à la lettre.

L'autre jour, la grande salle était occupée par l'un des sous-comités de la commission monétaire. Au début de la séance, le président, Guido Jung, ministre des Finances italien, annonça: "Si l'un de vous désire fumer, messieurs, qu'il ne s'en prive pas". Puis il ajouta en riant: "Inutile d'apporter plus d'obstacles qu'il n'est nécessaire à nos délibérations."

Quelques instants plus tard, la plupart des diplomates présents fumaient avec béatitude.

Dans ce numéro: Résultats complets du Concours de français de l'Association d'Education

Nouvelles Brèves

Lucknow, Ont. — Répondant à M. James Malcolm, ancien ministre, qui a déclaré que la "Co-operative Commonwealth Federation" n'est pas un parti chrétien, Mlle Agnes Macphail, députée ralliée à la "C.C.F.", a affirmé que le nouveau parti se trouve à mettre en pratique des principes chrétiens.

Victoria, Colombie-Britannique — Accusé de voies de faits, lord Edward Montagu, second fils du duc de Manchester, a été emprisonné, faute d'un cautionnement de $50.

Tilbury, Ont. — L'explosion d'un poêle a causé la mort de trois des enfants en bas âge de M. et Mme Benjamin Roy.

Ottawa — M. Herridge, ministre du Canada à Washington, est parti pour sa villa de Saint-André sur mer, d'où il se rendra dans la capitale américaine pour reprendre son poste.

Ottawa — M. Léopold Houlé, du personnel de la rédaction de la "Patrie", de Montréal, a été nommé chef de la publicité française de la commission de la Radio.

Washington — Pour réduire les dépenses du pays, le gouvernement a congédié la plupart des 105 fonctionnaires que le secrétariat du commerce comptait en Europe.

New-York — Auguste Piccard, célèbre par ses ascensions dans la stratosphère, est arrivé à New-York.

Moscou — Tout annonce une excellente récolte de céréales en 1933 et l'on espère même qu'il y aura un surplus pour l'exportation.

Londres — Le prince de Galles a fêté vendredi le 39e anniversaire de sa naissance.

New-York — Le jury a acquitté le banquier Mitchell que le fisc accusait de fraude en matière d'impôt sur le revenu.

L'Assomption — M. l'abbé Pierre Léon-Honoré Gauthier, professeur au collège de l'Assomption et vice-supérieur depuis deux ans, a été choisi comme supérieur de ce collège, en remplacement de M. le chanoine Anastase Forget, qui devient vicaire général du diocèse de Montréal.

Mexico — Le lieutenant Joaquim Collar, aviateur espagnol, s'est tué et son compagnon, le capitaine Mariano Barberang a été gravement blessé à la suite d'un accident survenu à leur avion au cours d'une envolée de la Havane à Mexico.

New Westminster, C.-B. — La fusion des réseaux du Pacifique Canadien et des chemins de fer nationaux entre Kamloops et Vancouver est sérieusement à l'étude.

Paris — Paul Painlevé, ancien premier ministre, malade depuis quelque temps serait dans un très grave état qui cause de l'anxiété à ses amis.

Hopewell, N.-J. — La propriété des Lindbergh, dans les montagnes solitaires de Sourland, qui a été le théâtre de l'enlèvement du bébé Lindbergh, va devenir sous peu une institution de bien-être de l'enfance.

Dublin, Etat libre d'Irlande — Le président Eamon de Valera a déclaré à des milliers de ses compatriotes, que l'Etat libre n'attendrait pas les accords de la conférence économique, mais qu'il procéderait à ses propres plans dans la restauration économique.

NOUVELLES DE PARTOUT

L'hon. Albert Préfontaine reste dans le cabinet

L'hon. Albert Préfontaine, député de Carillon, ancien ministre de l'agriculture et actuellement ministre sans portefeuille dans le cabinet Bracken, annonce qu'il n'abandonnera ni son siège de député, ni son poste de ministre. Il y a quelque temps, notre compatriote avait l'intention de démissionner pour devenir membre de la commisssion d'ajustement des dettes, mais ses électeurs, en apprenant la chose, se sont insurgés. M. Préfontaine restera donc député et ministre.

M. Victor Doré président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal

Montréal — A la suite de la mort tragique de M. Ernest J. Brassard, président général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, M. Victor Doré a été choisi pour le remplacer.

Le nouveau président de la Société a eu une fort belle carrière.

D'abord simple instituteur, il devint bientôt comptable de la commission des Ecoles catholiques de Montréal. Passé comptable-chef, on le nomma plus tard trésorier. L'Ecole des Hautes Etudes Commerciales se l'attacha comme professeur, puis l'Ecole des Sciences Politiques, Economiques et Sociales de l'Université. L'an dernier, il était président du Cercle Universitaire. Il est, depuis cinq ans et pour cinq années encore, président de la Commission des Ecoles catholiques.

Une tragédie de l'air fait trois victimes

Prince-Albert, Sask.—Trois hommes ont péri dans une catastrophe survenue près de la base aérienne de Brooks, près du lac Emma, à 30 milles au nord de Prince-Albert. Ce sont: le capitaine B.W. "Bill" Broatch, pilote, 42 ans; Hiram C. Brooks, pilote-mécanicien, 24 ans, et T.D. Forsyth, mécanicien, 28 ans. Ils faisaient l'essai d'un aréoplane Buhl reconstruit, à 2,000 pieds d'altitude, quand pour une raison inconnue, la machine pirouetta et s'abattit dans une baie du lac. Elle plongea dans dix pieds et vint s'ensevelir au fond du lac. Les corps des aviateurs étaient horriblement mutilés.

Un projet qui donnerait du travail à 3,000 chômeurs

Ottawa—Dans le but de fournir du travail à 3,000 chômeurs, qui seront recrutés principalement à Winnipeg, Ottawa négocie en ce moment avec le gouvernement de l'Ontario le projet de déboiser les rives du lac Seul. Il s'agirait de débarrasser environ 55,000 acres du bois de construction qui s'y trouve, afin de permettre d'élever le niveau du lac Seul de onze pieds de plus.

Le lac Seul est la source de la rivière Anglaise, qui rejoint la rivière Winnipeg, laquelle sort du lac des Bois. Sur cette dernière se trouvent les grandes usines qui fournissent l'électricité à Winnipeg et au Manitoba: Great Falls, Pointe du Bois, Slave Falls, Seven Sisters et Pinowa.

En vertu d'un accord passé en 1928 entre les gouvernements d'Ottawa et de Toronto, le niveau du lac Seul devait être élevé de 1.149 à 1.172 pieds au-dessus du niveau de la mer. Cependant, cela aurait entraîné la destruction de bois précieux si l'on avait atteint ce niveau et l'on dut se contenter de moins. On cherche maintenant à réaliser le projet en enlevant le bois.

Le centenaire du Collège de l'Assomption

L'Assomption, P.Q.—Le centenaire du Collège de l'Assomption a été célébré avec un grand éclat. Les anciens élèves sont venus de toutes les parties du pays pour y prendre part.

On remarquait parmi les dignitaires ecclésiastiques: S.E. Mgr A.-E. Deschamps, auxiliaire de Montréal; S.E. Mgr Charlebois, vicaire apostolique du Keewatin; S.E. Mgr Langlois, évêque de Valleyfield; S.E. Mgr Papineau, évêque de Joliette; S.E. Mgr Prud'homme, évêque de Prince-Albert; S.E. Mgr Lajeunesse, auxiliaire du vicaire apostolique du Keewatin; M. le chanoine Sénécal, représentant de S.E. Mgr Decelles, évêque de St-Hyacinthe, Dom Pacôme, abbé mitré de l'abbaye d'Oka.

Parmi les invités d'honneur on remarquait; MM. Arthur Sauvé, ministre des postes, représentant M. Bennett; Honoré Mercier, représentant M. Taschereau.

Il y aurait 71 organisations communistes au Canada

Ottawa—Au cours d'une entrevue avec le ministre de la Justice, M. Hugh Guthrie, une délégation de communistes, dirigée par M. C.-E. Smith, de Toronto, que l'on dit être un ancien ministre protestant, a affirmé que les demandes qu'elle faisait au ministère sont approuvées par 71 organisations ou groupements. C'est dire, en d'autres termes, qu'il y a, au Canada, 71 organisations qui sympathisent avec l'idéal communiste.

D'autre part, le ministre de la Justice a déclaré que le ministère fera incessamment une enquête sur les conditions sanitaires au pénitencier de Kingston.M. Hugh Guthrie s'est rendu, par là, à la requête de la délégation qui se plaignait des conditions actuelles au bagne.

Les bienfaits de la force morale

Shawbridge, P.Q.—"Chez toute personne, c'est la valeur personnelle qui compte, et l'on est homme de valeur, quand on a de l'énergie de caractère".

Telle est l'observation faite aux campeurs de la "Boys' Farm and Training School" de Shawbridge par Lord Bessborough, le gouverneur général du Canada, à sa visite ici pour l'inauguration du Gymnase E.W. Beatty.

"Je n'ai connu les Canadiens qu'en temps de misère, ajoutait Son Excellence, et je crois que j'ai beaucoup mieux apprecié, comme cela, leur force morale et leur endurance."

Mort d'un pionnier franco-américain

Fall River, Mass.,—Godefroy de Tonnancourt, directeur des postes à Fall-River depuis une dizaine d'années et personnage en vue dans les milieux franco-américains de la Nouvelle Angleterre, vient de mourir à l'âge de 68 ans.

Né à Saint-François-du-Lac, P.Q., il se lança tout jeune dans le journalisme et fut attaché à divers journaux franco-américains à Manchester, N.-H., Worcester, Holyoke et autres villes. Il alla à Fall-River en 1894 et fonda l'Indépendant dont il a été le rédacteur pendant près de 40 ans.

En 1921, le président Harding l'assigna comme interprète à la conférence du désarmement. En 1923, le président récompensa les services qu'avait rendus M. de Tonnancourt au parti républicain en le nommant directeur des postes à Fall-River. Il occupait cette charge depuis ce temps-là.

Le sacre de Mgr Lajeunesse

L'Assomption. — S.E. Mgr Ovide Charlebois, O.M.I., vicaire apostolique du Keewatin, sera le consécrateur de son coadjuteur, le R.P. Martin Lajeunesse, O.M.I., son neveu. La cérémonie se déroulera ici le 29 juin. Mgr Charlebois sera assisté de S.E. Mgr A.-E. Deschamps, évêque auxiliaire de Montréal, et de S.E. Mgr Joseph-Arthur Papineau, évêque de Joliette.

M. l'abbé Pierre Gauthier, nouveau supérieur du collège de l'Assomption, agira comme prêtre assistant. Le RR. PP. Alexandre Lajeunesse, O.M.I., vice-recteur de l'Université d'Ottawa, et Arthur Lajeunesse, O.M.I., missionnaire en Alberta-Saskatchewan, rempliront les fonctions de diacre et de sous-diacre.

Un aéroplane pour les missions

Hearst, Ont. — Le 18 juin, au lac Ste-Thérèse, près de Hearst, S.E. Mgr Hallé a solennellement béni l'aéroplane "Père Couture", destiné aux missions du nord.

Mgr de Pétrée s'en servira lui-même, l'an prochain, pour ses missions lointaines. Dans l'allocution qui a suivi la bénédiction, Mgr Hallé a dit sa reconnaissance au Sacré-Coeur, à Sainte Thérèse, aux saints martyrs Canadiens, aux archevêques de Québec et de Montréal, et aux autres bienfaiteurs qui ont mis cet excellent moyen de transport à la disposition des missionnaires.

LES RECOLTES SONT DANS LEUR PHASE CRITIQUE

Leur état est satisfaisant en général, mais l'on a presque partout besoin de pluie

D'après le rapport hebdomadaire du département d'agriculture des Chemins de fer Nationaux, la récolte de blé dans l'Ouest est dans sa phase critique. Sauf dans les districts les plus au nord, les récoltes ont souffert de récentes chaleurs intenses et des sauterelles dans quelques endroits; mais de bonnes pluies couvrant de larges territoires éloigneront des conséquences plus graves.

Au Manitoba, la végétation abondante et l'intense chaleur de ces derniers temps ont fortement entamé les réserves d'humidité et dans plusieurs districts, les sauterelles sont devenues une menace sérieuse.

En Saskatchewan, dans les subdivisions Lampman, Avonlea, Gravelbourg, Riverhurst, Central Butte et Qu'Appelle, les récoltes ont assez belle apparence. Les sauterelles font des dommages en certains endroits. On compte sur de bonnes pluies d'ici quelques jours. Les pâturages sont en bon état et les animaux profitent bien.

Dans le centre de la Saskatchewan, quelques récoltes souffrent du manque d'humidité. De bonnes pluies sont très nécessaires pour éviter de plus grands dégâts.

Dans toutes les parties de la division Prince-Albert, la situation demeure très bonne. L'extrême chaleur a desséché considérablement le sol, mais les récoltes n'ont pas souffert, malgré le besoin de pluie. On ne remarque aucun dommage d'aucune source et les perspectives sont excellentes.

Dans l'Alberta central, la température a été chaude et sèche, avec de grands vents. Le grain pousse bien, mais l'on a besoin de plus d'humidité. Des sauterelles en quelques endroits, mais si la pluie vient assez tôt, le rendement ne sera pas sérieusement diminué.

Dans le district de Camrose, Vègreville et Edmonton, tous les grains progressent bien, mais de bonnes pluies seraient bienfaisantes.

A la Rivière la Paix, il a fait chaud et le grain est en bon état.

Mort du sénateur Paradis à Québec

Québec—Le sénateur P.-J. Paradis est décédé à l'âge de 65 ans.

Organisateur en chef du parti libéral pendant plus de vingt ans, il eut à diriger toutes les élections génèles, fédérales et provinciales, de 1907 à 1930. Nommé Conseiller législatif en 1919, feu M. Paradis était créé sénateur en 1927. Au moment de sa mort, le sénateur Paradis était vice-président de la Commission des Liqueurs de la Province de Québec.

Neuf sénateurs à nommer

Ottawa—La mort du sénateur Paradis a créé la neuvième vacance au Sénat.

Les sénateurs à remplacer sont: en Saskatchewan: les sénateurs Willoughby et Ross, décédés; en Ontario: les sénateurs Belcourt et Haydon, décédés; au Nouveau-Brunswick: les sénateurs Todd et Daniels, décédés; dans la province de Québec: les sénateurs Bureau et Paradis, décédés; en Nouvelle-Ecosse: le sénateur Girroir, décédé.

Du Mississipi au lac Michigan

Chicago—Le rêve du Père Marquette et de Louis Joliet se réalisera dans quelques jours, alors que des barges parties de la Nouvelle-Orléans, arriveront à Chicago après avoir parcouru le Mississipi, les rivières Illinois et Chicago. Elles inaugureront le nouveau canal de 96 milles de longueur construit au coût de $105,000,000 qui relie le Mississipi au lac Michigan. Ce canal sera officiellement inauguré à l'arrivée des barges à Chicago, où se tient l'exposition mondiale.

FEUILLETON DE "La Liberté" No. 2

JACQUES ET MARIE

Par Napoléon BOURASSA

IV

Cependant, quoiqu'il emportât l'espoir d'un prochain retour, le départ n'en avait pas été moins pénible pour lui. Il n'avait pas, sans doute comme ses parents, à rompre avec de vieilles habitudes; il n'avait que dix-huit ans; cependant, celle toute petite qu'il avait contractée depuis quelque temps lui parut bien aussi difficile à briser que les plus antiques et les plus solennelles. On comprend qu'il ne s'agit ici ni de cartes, ni de pipe, ni de course au clocher, mais bien d'une fille d'Eve. Il y en avait beaucoup à Grand-Pré, et elles n'attendaient pas d'avoir vingt ans pour charger leurs frères d'aller dire à leurs amis qu'elles étaient bonnes à marier; et quand elles étaient jolies et douces comme Marie, elles pouvaient facilement se dispenser de confier aux frères cette mission délicate, qu'ils remplissaient d'ailleurs toujours assez mal. Dans ces heureux temps, les épouseurs se présentaient presqu'aussitôt après la démolition de la dernière poupée. Ainsi, Marie avait à peine treize ans au départ de Jacques, et les fiançailles étaient déjà une affaire convenue entre les deux familles.

Raconter minutieusement les origines et les phases de cette liaison serait chose futile; qu'il me suffise de dire que ces origines ne remontaient pas à la nuit des temps, et que les phases les plus saillantes n'étaient borieux; et quis les Acadiens ne craipas extraordinaires. Un petit tableau de l'état des coutumes des colonies acadiennes fera deviner en partie au lecteur ces simples et suaves mystères dont chacun a plus ou moins dans son coeur la secrète intuition.

L'isolement où se trouvaient ces colonies; le nombre encore peu considérable des habitants; leur vie sédentaire, surtout à Grand-Pré; leur industrie, leur économie, la surabondance des produits agricoles, le grand nombre des enfants, la pureté et la simplicité des moeurs, tout cela rendait les rapports sociaux faciles et agréables, et préparait des mariages précoces. Tout le monde se voyait, se visitait, s'aimait de ce sentiment que donnent l'honnêteté et la charité réciproque. Les enfants trouvaient facile de se lier entre eux dans cette atmosphère de bienveillance où vivaient leurs pères: toujours mêlés ensemble autour de l'église, de la chaumière, des banquets de famille, ils rencontraient bientôt l'objet sympathique et l'occasion de marcher sur les traces de leurs généreux parents. Les entraves ne surgissaient pas plus après qu'avant ces liaisons. Il n'y avait pas d'inégalité de conditions; à part le curé et le notaire, tous les autres avaient la même aisance, à peu près la même éducation et la même noblesse: toutes choses qu'ils acquéraient facilement avec leur intelligence, leurs coeurs honnêtes et les lumières de la foi.

Or, le curé ne pouvant pas se marier, personne n'avait donc à se disputer sa main; lui, de son côté, tenait beaucoup à faire des mariages. Quand au notaire, comme il était ordinairement seul dans le canton, on ne pouvait toujours le ravir qu'une fois, ou deux tout au plus, dans le cas d'un veuvage, ce qui le rendait déjà moins ravissant.

Cet énorme parti, ce suprême personnage une fois fixé, les grandes ambitions du village n'avaient plus de but, car il n'y avait pas d'avocat — ô le beau temps! Comme le curé, le notaire n'avait pas de plus grand intérêt que de conjoindre les autres. Ainsi, tout contribuait à faire les voies larges et fleuries à ce sacrement des coeurs tendres. Donc pas de longs pourparlers; ce que l'on gaspille, ce qu'on laisse évaporer de beaux sentiments ailleurs, avant le mariage, on l'apportait là, en plus, dans la vie d'époux et de mère.

Oh! nos saintes mères! combien nous devons admirer et bénir leur héroïque existence! Si jamais rôle de femme a été complètement accompli, c'est le leur; si jamais quelqu'un a su donner aux autres, avec joie, abandon et sincérité, dans le silence et l'obscurité du foyer, celles-là l'ont fait plus que toute autre.

Les familles étaient nombreuses, et vous pouvez noter facilement, sans doute, le chiffre des rejetons; mais vous ne trouverez jamais le nombre des pensées d'amour, des heures sans sommeil, des soins coquets donnés à tous les marmots; vous n'additionnerez jamais les points d'aiguille, les tours de quenouille, les allées et venues de la navette; puis les fromages, puis les conserves, puis les produits du jardin, puis les milliers d'autres travaux d'économie domestique, accomplis avec joie pour vêtir et nourrir, pour fêter même cette postérité d'Abraham! Vous ne compterez jamais, non plus, les services rendus aux voisines, aux filles et aux brus, dans les temps de maladie, ou pour leur faciliter le rude apprentissage du ménage. Ah! vous, leurs filles, qui, après avoir laissé courir longtemps vos doigts sur des claviers ingrats et vos pieds sur des tapis brûlants, durant les jours et les nuits de votre jeunesse, osez vous écrier, dans l'énervement de vos forces, quand vos enfants pleurent, quand vos domestiques ne peuvent pas assez vous servir: — Que la vie est difficile! — jugez, devant le souvenir de vos fortes mères, quelles femmes vous êtes!

Jacques et Marie ont donc commencé à filer la trame de leur bonheur, absolument comme leur père, leur mère et tous leurs devanciers de Grand-Pré le firent autrefois. Ils vivaient à côté l'un de l'autre, leurs familles étaient intimes, leurs relations journalières. Jacques avait à peine quatre ans de plus que sa petite voisine, et, comme il est proverbial que les garçons ont l'esprit beaucoup moins précoce que les filles, que leur mémoire ou leur tête est beaucoup plus dure — dans l'enfance, bien entendu — Jacques et Marie se trouvaient au même degré de développement moral.

Ils suivirent ensemble les instructions religieuses du bon curé, qui leur enseignait, en même temps, à lire, à écrire et à compter. Pendant plusieurs saisons ils tracèrent, de compagnie, le petit sentier qui conduisait à l'église, le long du grand chemin. Tantôt Marie trottinait devant, tantôt Jacques, pour lui battre la neige, quand c'était l'hiver, ou lui faciliter le passage des mares boueuses, si communes, en automne; bien entendu qu'à tous les mauvais pas, le sexe fort aidait au sexe faible. Le jour de la première communion venu, les deux enfants allèrent ensemble à la sainte table, et quand ils revinrent à la maison, au milieu des parents en fête, il s'échappait un rayon de grâce de leurs fronts purs et candides. Marie était charmante sous son petit bonnet blanc, et dans sa toilette chaste et simple comme son âme. Un séraphin n'aurait pas pu mieux se travestir pour visiter notre pauvre terre, incognito.

Il est probable que ce bon Jacques ne constata pas encore le fait, tout occupé qu'il était à regarder une grande enluminure que lui avait donnée monsieur le curé.

V

Depuis lors, Jacques se remit aux travaux des champs avec ses frères, et Marie aux occupations nombreuses d'une ferme aisée. Ils avaient pris à l'autel de leurs pères cette énergie morale qui caractérise les colons de ce temps; ils allaient se former, dans leurs familles, à cette vie forte, active et régulière, à ces habitudes de travail et d'économie, de bienveillance et de probité qui furent tout le secret de la richesse et du bonheur des Acadiens.

En grandissant, ils ne perdirent pas complètement l'habitude de faire route ensemble pour aller à l'église ou ailleurs. Les bois et les prairies des deux familles se touchaient; on avait souvent l'occasion d'y cheminer durant la fenaison ou les récoltes, et, comme tous les hommes des champs aiment à échanger quelques mots avec le voisin, sur les choses de la terre, les Landry et les Hébert suivaient souvent le fossé mitoyen. Les enfants ne faisaient pas autrement que leurs parents; seulement, Jacques franchissait quelquefois sa levée.

L'amour vint naturellement prendre sa place dans leur coeur, et tout naturellement aussi, comme une fille vertueuse et bien élevée, Marie l'avoua aussitôt à sa mère.

Quelques jours après cet aveu, les parents s'entendirent entre eux sur les dispositions du mariage, qui fut fixé à six mois de là. Les deux familles, durant cette période, devaient faire les premiers défrichements d'une terre que l'on destinait à Jacques. Quant à la maison, on ne s'en inquiéta pas pour le moment. Après leur mariage, les deux enfants devaient rester dans celle des Hébert.

C'est pendant la période des six mois de fiançailles que la famille Hébert résolut de quitter le village.

Les passions, à l'âge et dans les conditions de vie où se trouvait Marie, peuvent être vives, et se faire jour par des formes et des expressions bruyantes, mais elles ne peuvent avoir une grande profondeur. D'ailleurs, les espérances sont encore infinies et la vie semble n'avoir pas de limites. Le départ de Jacques laissa donc la jeune fille bien triste pendant trois ou quatre jours, durant lesquels le tablier blanc ne cessa pas d'être humide. Mais comme le fiancé devait revenir, elle finit par l'attendre: six mois sont bientôt passés...

Ils passèrent, en effet, mais personne ne vit revenir le plus jeune des Hébert. Les événements politiques jetèrent entre lui et Marie des obstacles insurmontables.

VI

Vers cette époque, tout semblait compliquer les relations de la France et de l'Angleterre: les deux pays étaient entraînés invinciblement l'un contre l'autre. La lenteur des communications faisait qu'en Amérique les difficultés s'aggravaient avant qu'on pût y mettre ordre en Europe; l'impossibilité d'avoir des rapports bien exacts à de si grandes distances; l'avarice jalouse de toutes ces compagnies de traiteurs anglais et français qui se disputaient les richesses des forêts et l'amitié des sauvages; la haine et l'envie qui animaient les colonies encore plus que les métropoles; tout engendrait la discorde; la guerre naissait partout et à chaque instant. Ces deux peuples, qu'une mer avait éternellement séparés dans leur vieux monde, semblaient ne pouvoir pas fouler la même terre: notre continent était déjà trop petit pour leur double ambition; leur antipathie se recherchait à travers les solitudes immenses du monde nouveau pour se heurter; il fallait bien que l'un d'eux disparût.

On se rappelle que le chevalier de La Corne avait été envoyé par M. de la Jonquière pour occuper l'isthme acadien; c'est sur la rive occidentale de la Missaguash, presqu'en face de Beau-Bassin, que cet officier vint planter le drapeau de la France. Il voulait affirmer publiquement les droits de son gouvernement à la possession de ces terres, avant que la question des frontières fût discutée par la commission désignée pour cet objet. Les émigrés de Grand-Pré étaient arrivés dans ces environs quelques semaines seulement après lui; et, en attendant la saison favorable pour se construire une demeure, ils avaient accepté l'hospitalité de leurs parents. Ceux-ci habitaient la côte opposée à celle où stationnaient les Français.

Le gouverneur Cornwallis ne fut pas longtemps à s'apercevoir que les intentions de La Corne étaient de se fortifier dans les positions qu'il venait d'occuper; il envoya donc, dès le printemps suivant, le major Lawrence à la tête d'un petit groupe d'armée pour le déloger.

Quelques détachements de ces troupes traversèrent le district des Mines, et l'on apprit bientôt chez les Landry quelle était leur destination; et quoique l'on s'efforçât, autour de Marie, de lui cacher la tristesse que cet événement causait dans la famille, la jeune fille, avec cet instinct clairvoyant que possède tout coeur aimant, n'en fut pas moins saisie d'une pénible inquiétude. Et l'époque du retour de Jacques n'était pas encore passée, qu'elle sentait naître dans son coeur les plus sombres appréhensions. Le vague pressentiment qu'elle exprima à son père au départ de la famille Hébert, renaissait dans son âme avec l'impression d'un malheur réellement accompli.

D'ailleurs, elle avait raison de tout craindre: l'irritation était grande chez les Anglais. Depuis l'arrivée du commandant français dans la Baie de Beau-Bassin, les populations acadiennes abandonnaient en plus grand nombre leurs foyers et elles se précipitaient vers le Canada et l'île Saint-Jean. Cette désertion générale faisait la rage de Cornwallis; il désirait bien déjà se délivrer de ces sujets détestés, mais il n'aurait pas voulu les voir aller grossir les rangs de l'ennemi.

Tout le monde augurait donc de tristes choses de l'expédition de groupes sur les îlots d'une économie verte à toutes les rumeurs qui vinrent de ce côté-là.

Le père Landry, tout en essayant de rassurer sa fille, ne s'abusait guère sur la situation de la famille de son vieil ami. Quoiqu'il le sût établi sur un territoire appartenant incontestablement aux Anglais, il était persuadé que l'autorité ne lui pardonnerait pas de s'être rapproché de la frontière, dans ces circonstances, et qu'on allait le traiter en vil transfuge, malgré qu'on fût encore en pleine paix.

Les bruits sinistres ne se firent pas longtemps attendre: il circula de terribles histoires, et comme aucunes n'étaient apportées par une voie directe et qu'elles passaient à travers des esprits terrifiés, elles revêtaient partout mille couleurs plus sombres les unes que les autres. On racontait des combats sanglants, des proscriptions en masse, l'incendie de tous les établissements de Beau-Bassin, la fuite des habitants dans les bois, et leur massacre par les sauvages. De nouvelles troupes passèrent à Grand-Pré, allant toujours vers la Missaguash; autres conjectures lugubres. Enfin l'on apprit vaguement que tout l'isthme était occupé par des soldats, que Français et Anglais y avaient élevé des fortifications, et l'on prédit en même temps que la guerre allait commencer partout; mais personne ne parla des anciens voisins.

Malheureusement, beaucoup de ces narrations étaient exactes; on ne fut donc pas étonné de ne pas voir revenir Jacques.

Cependant, on ne désespéra pas tout à fait de son sort et de son retour, quoique nul ne vint pour les rassurer: ils firent la réflexion que les massacres devaient avoir bien été exagérés: pourquoi les sauvages auraient-ils tué des hommes avec lesquels ils avaient toujours été alliés? De tous les indigènes, les Micmacs étaient ceux qui gardaient pour les Français l'attachement le plus inviolable et, dans ces derniers temps, leur acharnement contre les Anglais s'était manifesté plus que jamais. Jacques ne pouvait avoir péri par leurs mains, et s'il vivait, comme la cause première de son absence n'existait plus, il ne manquerait pas de faire tous ses efforts pour revenir; et si quelqu'un pouvait déjouer l'habileté des patrouilles qui gardaient les frontières et triompher de grands obstacles, c'était bien lui.

On ne manquait pas de faire valoir ces dernières raisons près de Marie pour la rassurer, en lui cachant les trois-quarts des fables qui avaient été racontées sur les malheureux émigrés et la moitié, au moins, de ce qui semblait être vrai. Elle, de son côté, n'était pas disposée à croire à l'éternité de son malheur. Ce n'est pas à l'âge qu'elle avait qu'on laisse tomber à terre, au premier obstacle, ses plus douces espérances. Les grands revers n'avaient pas encore appris à son âme à douter de la réalisation de ses beaux désirs. Elle touchait à peine à ses quinze ans; son imagination était vive et ingénue; elle était habituée à voir tous ceux qui l'entouraient complaire à tous ses modestes souhaits; elle croyait en un Dieu bon, et elle était bien persuadée qu'il suffisait de regarder le ciel avec confiance, en formant dans une âme pure un rêve de bonheur, pour qu'il se réalisât un jour ou un autre.

A quinze ans, il s'élève souvent des montagnes entre notre coeur et le but où s'élancent notre ambition ou nos amours: il s'ouvre des mers immenses, il se fait des vides terribles, il se creuse des abîmes, il s'écroule des *Châteaux-en-Espagne;* cependant, on regarde toujours devant soi, l'oeil souriant, la lèvre avide et l'on attend que les montagnes s'abaissent, que les rivages se rapprochent, que les vides et les abîmes se remplissent, que d'autres châteaux s'élèvent et s'embellissent; on croit sincèrement que tout cela va se faire pour nous laisser toucher au pinacle... Que ne reste-t-on longtemps à l'âge de quinze ans!

Ainsi, malgré ses sombres inquiétudes, Marie ne perdit pas l'espérance, cette vertu de son âge, ce baume des cieux, cette grâce du christianisme, cette suprême force du malheur. Il lui arrivait toujours, de temps à autre, quelques mauvaises nouvelles, quelques révélations inconsidérées, et son courage en était un instant ébranlé; quelquefois, dans les jours sombres, son âme, lassée du vague et de l'incertain, et son coeur, fatigué de cette solitude sans limites où il cherchait en vain le plus doux élément de sa vie, s'affaiblissaient dans la douleur; alors, elle appelait l'amour de Dieu, elle priait; elle priait pour Jacques! Sa tendre invocation, en s'élevant vers le ciel, détachait peu à peu sa pensée de la terre; son sentiment épuisé se retrempait dans les ondes de l'amour immortel et infini pour revenir vers son pauvre exilé: il lui semblait que des hauteurs étoilées, avec l'oeil clairvoyant du Maître souverain, elle allait atteindre et diriger ses pas... et elle pouvait attendre encore.

Le travail aussi, ce soutien des âmes fortes, le travail assidu, sanctifié par l'amour du devoir, dirigé et régularisé par une pensée fixe, par un but toujours présent dans son coeur, lui aidait à passer les heures tristes.

On se rappelle que pendant les six mois qui devaient précéder le mariage des jeunes voisins, leurs parents étaient convenus de leur préparer un établissement qui pût les mettre de suite en état de bien vivre; le départ des Hébert avait changé cette disposition. Cependant le père Landry ne voulut pas que sa Marie fût déshéritée de cette promesse, et il prit sur lui seul de la remplir, et de préparer, de concert avec elle, une douce surprise à l'absent. Une occasion lui permit d'acheter une jolie ferme tout-à-fait de son choix, et comme il sentait que la petite avait besoin de distractions, il mit de suite la propriété sous sa direction, lui offrant d'ailleurs de lui prêter main forte pour tous les travaux un peu rudes. La jolie fermière prit pour locataire une pauvre veuve restée avec deux gars de douze à quatorze ans; et, en faisant du bien à cette brave femme, elle associa à ses intérêts une aide dévouée.

Aussitôt que tout fut prêt pour l'exploitation régulière de la terre, Marie se mit à l'oeuvre avec l'activité de son âge, de son caractère et de ses désirs de bien faire: elle demanda conseil à toutes les vieilles têtes et secours à tous les jeunes bras de la parenté. Tous se prêtaient à ses désirs. Il y avait quelque chose de si touchant dans le culte que la jeune fille donnait au souvenir de son fiancé et dans l'ardeur qu'elle mettait à lui préparer des joies, pour un retour qui n'aurait peut-être jamais lieu, que chacun s'empressait de contribuer à ses douces illusions, sans autre espoir que celui de voir Jacques cueillir un jour les peines de leur travail.

Tout allait à merveille, et pendant quelque temps, la pauvre enfant jouit pleinement du bonheur de penser que tous ses pas, toutes les ressources de sa main et de son esprit, toutes ses ingénieuses industries concouraient à l'édification de sa petite fortune, au charme de son futur intérieur; elle allait pouvoir dire à l'arrivée du cher exilé: — Vois tout ce que j'ai fait en pensant à toi! comme tu as occupé toutes les heures de mes journées, comme ton souvenir a fécondé tous mes efforts!...

VII

Les mois passèrent rapidement au milieu de toutes ces occupations et de ces perplexités. Comme tout attachement vrai, celui de Marie ne faisait que grandir et se consolider avec l'âge et la séparation. Les dangers que courait son fiancé, les chagrins continus, les pleurs secrets que lui causait son malheureux sort, faisaient rayonner constamment vers lui toutes les puissances de son coeur. Dieu a mis des trésors mystérieux dans l'amour de la femme, cette gracieuse providence de la famille: les douleurs, les inquiétudes, les larmes ont la vertu d'alimenter et de grandir son affection, et souvent l'être qui leur en a demandé davantage est encore celui qui est le plus aimé.

Marie, pour chasser les tristes images que lui traçaient ses frayeurs, dans le présent et dans l'avenir, recherchait les lieux qui lui rappelaient les scènes de son enfance. Tous ses petits souvenirs étaient éparpillés comme une moisson de fleurs, autour du champ de son père; elle pouvait facilement en faire la récolte; cette floraison de sa vie de treize ans, si tôt fauchée par le temps, conservait encore toute sa fraîcheur, tout son éclat; aucuns calices n'avaient été flétris.

Quelquefois, sans qu'on la vît, elle s'acheminait dans le sentier des enfants du catéchisme. Ce n'était pas pour aller faire ses dévotions, car il n'y avait plus de curé à Grand-Pré; un missionnaire y passait de temps à autre; le gouvernement ne lui donnait pas la permission d'y séjourner. Le commandant de la place habitait le presbytère, et depuis quelques jours l'église même avait été changée en arsenal.

Le sentier était donc devenu solitaire et voilé; Marie seule retraçait ses sinuosités dans les foins. Quand elle passait émue, se hâtant, à cause du soir, il lui arrivait de s'arrêter tout à coup pour se retourner: elle croyait entendre les pas rapides de quelqu'un qui accourait derrière elle comme pour lui saisir clandestinement la main, mais elle ne voyait rien que les grandes herbes, qui, courbées un instant sous ses vêtements, se relevaient après son passage en se frôlant ensemble.

Elle évitait bien d'aller jusqu'au bout du chemin, à cause des soldats effrontés qu'elle y voyait toujours; elle se contentait de regarder de loin le petit temple de bois où elle ne pouvait plus aller prier: les portes étaient fermées, la lampe ne brillait plus au milieu du choeur, la cloche n'appelait plus personne, une sentinelle passait machinalement devant le portail... Que cette vue lui faisait mal! L'église de sa première communion... où Jacques, un jour déjà passé, aurait dû la conduire par la main, joyeuse et couronnée de fleurs blanches! ces portes lui semblaient fermées comme un tombeau sur le bonheur de sa vie.

Que tout était changé à Grand-Pré maintenant! On aurait dit qu'on avait arraché le coeur de cette population en lui enlevant son église et son prêtre; il n'y avait plus de centre de ralliement et de vie; les joies saintes de la religion étaient enfuies; on ne chantait plus, on ne jouait plus, le dimanche soir, près du presbytère, sous le regard souriant du curé; la naissance était triste et la mort sans consolation; l'autel était profané. On ne voyait plus, aux heures de l'instruction, les petits enfants, ces amis du Christ, se presser tout grouillants sur les degrés du perron, comme les hirondelles sous le clocher, pour prendre la curée frugale.

Souvent, la petite Landry dirigeait ses pas du côté de la Gaspéreau: là, chaque buisson de noisetiers lui rappelait une fête; c'est elle qui rapportait autrefois, dans les plis de son tablier, la récolte friande cueillie par ses frères aidés de l'ami Jacques.

En suivant toujours la côte, elle trouvait les anses qui servaient jadis de ports aux petites barques des pêcheurs.

Durant la morte-saison, les jeunes gens avaient l'habitude de quitter le pays, pour aller faire la provision de poisson nécessaire pour les longs jours d'abstinence, qu'on observait si rigoureusement alors. Ils prenaient avec eux quelques produits de leurs fermes qu'ils échangeaient contre des objets de commerce, dans les comptoirs européens établis à l'entrée du golfe St-Laurent. Et comme la pêche était tellement abondante, qu'ils pouvaient en quelques jours prendre et saler la quantité de morue et de hareng suffisante à la consommation de la famille, il leur était encore facile de vendre plusieurs cargaisons aux marchands étrangers.

Ces expéditions étaient donc toujours très fructueuses; la recette entière appartenait à la jeunesse. Le retour était une réjouissance publique. C'était le vent de la fortune, le souffle du bonheur qui gonflait toutes ces petites voiles: il y avait peu de ces garçons qui ne rapportaient pas quelques beaux présents pour leurs mères, leurs soeurs, ou pour les bonnes filles du village; des présents venus de France! En outre, la petite caisse d'économies renfermait amplement pour payer la noce de ceux qui devaient se marier, et même quelque chose de plus pour commencer le ménage. Bien des coeurs soupiraient après l'arrivée de la flotte fortunée. A peine la voyait-on poindre à l'entrée de la Baie de Fundy que tout le monde était au rivage. Pendant qu'on chantait en choeur sur les embarcations, les chapeaux et les fichus s'agitaient aux ports, et bien des heureuses, de l'âge de Marie, se pressaient vivement du coude et se montraient en rougissant des heureux qui les regardaient aussi!

Tout cela était encore disparu... Il avait été strictement défendu aux Acadiens de posséder la moindre embarcation et d'exporter leurs produits. Les bords de la mer étaient devenus silencieux.

En errant ainsi, la fiancée de Jacques arrivait toujours à l'endroit où s'était embarquée la famille Hébert; et c'était peut-être la raison pour laquelle elle allait faire un si long circuit, ne voulant pas laisser soupçonner le but de sa course. C'est là qu'elle avait vu pour la dernière fois, des barques se balancer sur l'eau.

Assise sur une roche perdue, en attendant la venue du crépuscule, elle laissait errer son regard sur cette surface nue; son oeil s'attachait à chaque flot qui allait ou venait et il le suivait, jusqu'à ce qu'il se brisât sur la plage ou qu'il disparût au loin. Soit que la vague expirât doucement, soit qu'elle vînt, comme une montagne croulante, ébranler la falaise, elle n'avait toujours pour elle qu'une voix, qu'un mot: ce mot d'adieu qu'elle avait entendu à ce triste soir d'automne... passé déjà depuis trois ans. Parfois il lui semblait l'entendre auprès, au loin, partout, et comme répété par un choeur immense; cependant, elle retrouvait toujours la mer vide!

Alors, elle regagnait la maison.

(A suivre)

VOLUME XXI — WINNIPEG, MAN., MERCREDI, 28 JUIN 1933 — NUMERO 5

En dehors du christianisme il n'y a point de société possible si ce n'est une société haletante entre le despotisme d'un seul et le despotisme de tous.

LACORDAIRE.

LA LIBERTÉ

Que le riche et le patron se souviennent qu'exploiter la pauvreté et la misère et spéculer sur l'indigence sont choses que réprouvent également les lois divines et humaines.

LEON XIII.

Pouvons-nous suivre les "Co-Ops"?

Un nouveau parti politique né depuis près d'un an, la "Co-Operative Commonwealth Federation",—par abréviation la C.C.F.,—fait en ce moment une propagande active dans tous les milieux. Son chef, le député Woodsworth, affirmait ces jours-ci avec une belle assurance qu'il détiendrait la balance du pouvoir dans le prochain parlement fédéral. Simple tactique élémentaire du tribun qui consiste à proclamer hautement sa foi pour la communiquer à ses partisans et à la foule des indécis. . . Il faut avouer que la crise qui se prolonge, faisant un si grand nombre de désoeuvrés et de mécontents, favorise singulièrement la campagne de ceux qui préconisent un bouleversement de l'ordre social actuel.

La C.C.F. condamne le système capitaliste et la propriété privée. Elle veut instaurer à la place "la socialisation de toutes les ressources et des moyens de distribution et de richesse", afin d'établir un "Etat coopératif" dont le principe primordial sera de "pourvoir aux besoins de la société au lieu de faire des profits." La formule est sans doute vague et élastique à dessein.

On nous demande ce qu'il faut penser d'un tel programme et du parti qui le défend. Disons tout d'abord que ces théories subversives, que personne n'eût pris au sérieux chez nous il y a trois ou quatre ans, obtiennent une certaine faveur aujourd'hui, dans l'état de désarroi des esprits provoqué par la crise. Il faut donc les traiter autrement que par la dérision et le mépris.

• • •

Dans une conférence faite il y a quelque temps à Montréal, le R.P. Georges Lévesque, o.p., diplômé en sciences sociales de l'Université de Lille et professeur chez les Dominicains à Ottawa, examinait les projets de réformes de la C.C.F. d'après les principes de la sociologie chétienne exposés dans les documents pontificaux. Il fit à M. Woodsworth l'honneur de le mettre en parallèle avec Pie XI. Et voici le résultat de cette piquante confrontation:

Leur premier geste à tous deux, c'est d'adresser au capitalisme actuel des reproches sévères. Mais M. Woodsworth va jusqu'à le condamner comme un régime foncièrement mauvais en soi; le Souverain Pontife, tout en le reconnaissant gravement vicié, l'estime juste dans son fond. La malice des hommes l'a perverti. . . il faut le convertir.

Le Pape et le chef socialiste affirment la nécessité d'entreprendre—et le plus tôt possible—des réformes énergiques. Le premier veut qu'elles s'accomplissent dans un esprit de modération chrétienne, de justice, de charité et de collaboration. Et le second, est-il le partisan de la violence? Malgré leurs sympathies pour les gens de Moscou, les Co-Ops ne prêchent pas le recours à la force comme moyen normal de parvenir à leurs fins. On peut présumer cependant qu'ils ne refuseraient pas d'y avoir recours exceptionnellement. Il est à craindre surtout que leur agitation ne conduise à des luttes politiques d'un caractère inconnu jusqu'alors au pays.

Le Souverain Pontife base sa réforme sur une conception spiritualiste de la société, tandis que la C.C.F. semble plutôt s'appuyer sur une sociologie matérialiste. Cependant, les deux programmes sont d'accord pour demander une direction raisonnable de l'activité économique, la supériorité du bien commun sur les intérêts de quelques particuliers, un plus grand soin apporté à la législation sociale.

Mais voici la différence fondamentale entre les deux doctrines: le Pape veut le respect de la propriété privée, qui est de droit naturel; la C.C.F. propose la socialisation de la majorité des entreprises financières, industrielles, etc., qui ne peut manquer de porter atteinte aux droits de propriété déjà existants et entraîne des expropriations que ne justifient pas les raisons de bien commun.

• • •

Pouvons-nous suivre les Co-Ops?

Nous répondrons avec le R.P. Lévesque: Celui qu'il faut suivre avant tout, c'est le Pape. Or, le Pape dit qu'il y a un socialisme inconciliable avec le catholicisme. Ce socialisme se reconnait aux caractéristiques suivantes: luttes de classes, atteinte à la propriété privée par la socialisation excessive des biens, conception matérialiste de la société. Sur chacun de ces points, nous avons vu que les Co-Ops pèchent assez gravement pour être accusés de prôner un socialisme antichrétien et inacceptable.

Donatien FREMONT.

Site historique à commémorer

L'ancien village de Baie Saint-Paul

Récemment, la paroisse de Saint-Eustache marquait la clôture d'une fructueuse retraite paroissiale, prêchée par les Pères Jubinville et Desaulniers, O.M.I., par l'érection d'une croix sur l'emplacement de l'ancien cimetière de la Baie Saint-Paul, sur la grande route de Winnipeg à Portage-la-Prairie. Cet événement mérite d'être noté, car il déborde les cadres de la simple chronique paroissiale et commémore une phase intéressante de l'histoire de l'Eglise au Manitoba.

La paroisse de Saint-Eustache est l'une des plus anciennes de l'Ouest, mais elle porta d'abord le nom de Mission Saint-Paul. Son fondateur fut le célèbre abbé Antoine Belcourt qui, dès 1832 y avait établi un village de Sauteux, rêvant de faire de ces nomades des agriculteurs... Mgr Provencher n'approuvait guère cette idée, où son expérience prévoyait un échec, mais il laissa faire cependant et des sommes relativement importantes furent consacrées à cette mission. Elle était encore à ses débuts quand une bande de Gros-Ventres fondit à l'improviste sur les catéchumènes qui se dispersèrent. C'est alors que l'abbé Belcourt transporta sa colonie à la Prairie à Fournier, ou la Baie Saint-Paul, qui se trouve à quatre milles du Saint-Eustache actuel.

En 1838, le fondateur quitta sa mission pour aller exercer son ministère ailleurs. A partir de ce moment, elle ne fut plus visitée que par des missionnaires de passage ou des envoyés spéciaux de Saint-Boniface ou de Saint-François-Xavier. Ce ne fut qu'en 1874 que la Baie Saint-Paul eut un prêtre résidant et devint réellement une paroisse. Le premier curé fut l'abbé Cyrille Saint-Pierre qui, avec l'aide de la population, réussit à bâtir une église et un presbytère en billots de chêne. Le village de la Baie Saint-Paul connut alors une réelle prospérité, au point de rivaliser d'importance avec Winnipeg. Mais en 1881-82, l'inondation fit des ravages considérables dans ce coin de la province. L'eau monta jusqu'au-dessus des fenêtres de l'église; une partie du cimetière fut emportée dans le désastre.

Le village dévasté ne devait pas se relever de ses ruines. Un certain nombre d'habitants durent abandonner leurs maisons et leurs terres. L'abbé Saint-Pierre se retira avec eux dans le Dakota-Nord, où il fonda la paroisse canadienne-française d'Olga, encore florissante aujourd'hui.

Sous son successeur, l'abbé J.-F. Quevillon, on décida le transfert du centre paroissial à l'endroit où se trouve le village actuel de Saint-Eustache, moins exposé aux inondations. Le curé fit la navette entre les deux groupements.

Ce ne fut qu'en 1888 que l'église et le presbytère de la Baie Saint-Paul furent transportés au village de Saint-Eustache. Cet important travail se fit sous la direction de M. l'abbé A.-M. Martin (aujourd'hui curé de St-Joseph), qui devait rester quinze ans à la tête de la paroisse. La Baie Saint-Paul s'effaçait de plus en plus.

Elle reste cependant une page intéressante du passé. Mais les anciens disparaissent vite et avec eux les souvenirs des débuts héroïques du Manitoba. Au pied de la modeste croix érigée par les paroissiens de Saint-Eustache, une simple plaque devrait commémorer le site historique de la Baie Saint-Paul.

D.F.

La vingt-cinquième année du "Bien Public"

Nos journaux canadiens prennent de l'âge. Voici que le "Bien Public", des Trois-Rivières, entre dans sa vingt-cinquième année. Après avoir lu l'intéressante brochure de M. l'abbé Vallée consacrée aux journaux trifluviens, où se trouve une si longue liste de feuilles pour la plupart éphémères, on ne peut que s'émerveiller de voir celle-ci atteindre gaillardement un quart de siècle. Le "Bien Public" est, depuis quelque temps, plus alerte et plus vivant que jamais. Sous l'impulsion d'un animateur qui semble avoir communiqué son enthousiasme à un bon groupe de collaborateurs, il cultive avec succès l'histoire locale et publie même des séries de brochures bourrées de faits et de réminiscences d'un vif intérêt. C'est une préparation intelligente et fructueuse aux fêtes du tricentenaire des Trois-Rivières qui doit se célébrer l'an prochain.

Nos meilleurs voeux de longue vie et de prospérité au "Bien Public".

Foch vu par Lloyd George

Dans ses Mémoires du temps de la guerre, M. Lloyd George trace le rapide portrait suivant de Foch:

"C'était la première fois, écrit M. Lloyd, que je rencontrais le général Foch. Il était d'un type tout différent de celui du général de Castelnau. Le rôle qu'il avait joué dans la récente victoire de la Marne ajoutait à mon impatience de le rencontrer. Il correspondait plus à l'idée que les Anglais se font d'un Français: vivace, démonstratif, affirmatif et prodigue de gestes. Il parlait autant avec ses mains et ses bras qu'avec sa langue. Mais il s'exprimât qu'avec les mains ou la voix, c'était toujours bien et d'une façon précise. Son large front élevé, son regard pénétrant, révélaient un être doué de dons exceptionnels."

IL Y A 20 ANS

(La "Liberté" du 1er juillet)

Les bulles nommant Mgr Béliveau évêque auxiliaire de Saint-Boniface sont arrivées à l'archevêché. Il sera sacré le 25 juillet par Mgr Langevin.

• • •

La procession de l'église du Sacré-Coeur de Winnipeg à la cathédrale de Saint-Boniface, en passant par les principales rues de la capitale, attire l'attention de la population anglaise. A la cathédrale, la messe est célébrée par Mgr Langevin et le sermon de circonstance est prononcé par Mgr Béliveau.

A l'Auditorium Rink, grande réunion patriotique où le principal orateur est M. Henri Bourassa.

Au congrès du 25 juin, les travaux suivants sont présentés: Mgr Béliveau, le recrutement des groupes français au Manitoba; R.P. Adam, S.J., la presse catholique; M. Roger Goulet, la langue française dans nos écoles; M. Amédée Dumault, délégué de la Société du Parler français de Québec, organisation de nos forces françaises.

• • •

Rome vient de décerner à M. l'abbé Cherrier, curé de la paroisse de l'Immaculée Conception, le titre de protonotaire apostolique.

LA QUESTION DES DETTES DE GUERRE

II—Dettes politiques

Le problème du règlement des dettes dépend entièrement des Etats-Unis, car, tandis que la Grande-Bretagne est à la fois créancière et débitrice, eux seuls sont uniquement créanciers.

Dans la difficile situation financière où se trouvaient les alliés après la guerre, on envisagea successivement deux moyens de règlement: 1o amortir les dettes interalliées par transfert aux Etats-Unis des paiements allemands; 2o annuler les dettes en les considérant comme des subsides de guerre.

La première conception, défendue par l'économiste anglais Keynes, a été repoussée par le président Wilson dès le 7 mai 1919. La France et l'Angleterre s'en sont déclarées partisans dans la déclaration commune de Hythe (art. 11) du 16 mai 1920. Depuis, elle a inspiré plus ou moins directement leur politique, mais elle s'est constamment heurtée au refus des Etats-Unis.

La seconde conception a été proposée par l'Angleterre en 1920. Elle n'a jamais été admise non plus par les Etats-Unis qui, dès 1921, se sont préoccupés d'obtenir de leurs débiteurs individuellement des accords de consolidation.

Si l'opinion française a toujours admis la nécessité de payer intégralement les dettes commerciales dues à des particuliers, il n'en est pas de même pour les dettes politiques et pour la dette des stocks américains. Elle se fonde sur trois sortes d'arguments: 1o La guerre a été une entreprise commune; 2o L'argent emprunté est resté en réalité ou est retourné assez vite entre les mains des prêteurs; 3o Le prix des stocks n'a pas été fixé en connaissance de cause.

Argument de la guerre commune

Chacun a apporté dans la guerre ce qu'il pouvait, les uns surtout des hommes, les autres surtout de l'argent. Les avances constituent la participation de l'Amérique et de l'Angleterre à une entreprise commune.

Pour prouver que ces avances étaient bien interprétées ainsi à l'origine, on pourrait multiplier les citations: "Une grosse contribution en argent au cours de notre lutte contre l'Allemagne, disait M. LLOYD GEORGE le 4 mai 1915, correspond pour la Grande-Bretagne à une moindre contribution en soldats. . ."

M. Bonar Law, Chancelier de l'Echiquier, disait le 2 mai 1917: "Les intérêts de tous les Alliés étant identiques dans cette guerre, il est de notre devoir, autant que nous le pouvons, d'employer nos ressources financières à aider nos alliés, comme si nous faisions ces dépenses pour nous-mêmes. . ."

Le 24 septembre 1919 le gouvernement américain publiait la note suivante: "Dans le dessein de pourvoir plus efficacement à la sécurité et à la défense nationale des Etats-Unis, le Secrétaire du Trésor est autorisé à faire ouvrir des crédits à tous les gouvernements étrangers en guerre avec les ennemis des Etats-Unis. . ."

Au moment du vote du premier Liberty Bond Act en 1917, le Sénateur Kenyon, de l'Iowa, déclara au Congrès: "Je tiens à dire en mon nom, Monsieur le Président, que j'espère qu'aucun de ces prêts, si nous les faisons, ne sera jamais payé et que nous ne réclamerons jamais son remboursement. Nous devons plus à la République française pour ce qu'elle a fait pour nous que nous ne pourrons jamais lui rendre. J'espère ne jamais voir ce gouvernement réclamer à la France le remboursement du prêt que nous pourrons lui faire. . ."

Un autre Sénateur, M. Cummins, dit: "Je suis parfaitement disposé à donner à n'importe lequel de nos alliés l'argent nécessaire pour faire notre guerre, car c'est maintenant notre guerre. Je le donnerai aussi généreusement que je voterai l'équipement d'une armée américaine ou l'entretien d'une flotte américaine. . ."

M. Madden, représentant de l'Illinois, fut très net: "Si les hommes qui n'ont pas l'argent et qui peuvent combattre, veulent combattre et offrent leurs vies pour défendre l'honneur américain et la liberté du monde, alors les hommes qui ne peuvent combattre mais qui ont eu la bonne fortune de gagner de l'argent, doivent aider à payer la note. . ."

On peut citer enfin l'opinion du Général Pershing, parlant à Denver, en août 1924: "S'il n'était pas arrivé que nos braves alliés eussent été capables de tenir les lignes pendant 15 longs et terribles mois après notre entrée dans la guerre, et de les tenir avec l'appui des prêts que nous leur avons accordés, la guerre aurait bien pu être perdue. Nous en étions responsables. Nous avons donné l'argent en sachant qu'on l'utiliserait pour contenir le Boche le temps que nous nous préparions."

D'après le Rapport de la War Debt Commission (p. 460) les pertes des troupes françaises pendant le temps de la préparation américaine (1er avril 1917 au 1er juin 1918) se sont élevées en tués, prisonniers, disparus, blessés à 820,000 hommes. Elles auraient pu être considérablement réduites si l'Amérique avait pu entrer en ligne plus tôt. La durée de la guerre aurait pu être réduite d'un an, ce qui aurait entraîné une économie sur les dépenses de la France d'environ 20,200,000 dollars par jour, soit pour 14 mois de 8,605,200,000 dollars. Les avances de l'Amérique apparaissent comme une compensation à son manque de préparation, qui a fait retomber sur ses alliés tout le poids de la guerre.

On dit que dans cette guerre commune l'Amérique n'a rien gagné. Mais on peut faire remarquer qu'elle est devenue, de pays débiteur, pays créditeur et qu'elle a fait pendant le temps de sa neutralité des bénéfices énormes. Si elle les a dissipés depuis, ce n'est pas la faute des Alliés.

Si, néanmoins, on persiste à penser qu'il faut faire des comptes stricts, il faut tout convertir en chiffres, même les sacrifices en hommes. L'ingénieur français George Hersent a établi ce compte en faisant intervenir les dépenses de guerre de chaque Etat, l'évaluation des dommages aux personnes et aux biens, la valeur des vies humaines perdues ou diminuées. Il arrive aux chiffres totaux suivants:

	Francs anciens
France	809,995 millions
Angleterre	378,915 "
Etats-Unis	131,328 "

La part de la France dépasserait donc de 300 milliards les contributions réunies de l'Angleterre et des Etats-Unis, et ce serait elle la créancière.

2ème argument: l'argent est resté chez les prêteurs

L'argent prêté n'est généralement pas venu en France. Il nous a servi, pour le plus grande partie, à payer très cher les fournitures achetées en Angleterre et aux Etats-Unis. Par exemple, le charbon a été vendu à la France entre 160 et 450 francs la tonne, parfois même jusqu'à 600 fr.; le fer entre 350 et 800 francs la tonne et jusqu'à 1,200 francs, prix qui assuraient aux producteurs et affréteurs des bénéfices de 40 à 70%. Le gouvernement français a fait procéder à une étude du bénéfice exceptionnel réalisé par le commerce et l'industrie des Etats-Unis, sur le montant des achats effectués par la France. Il a été chiffré à 1,840 millions de dollars. La plus grande partie de ces bénéfices, dans une proportion variant entre 30 et 80%, est retournée sous forme d'impôt sur les bénéfices de guerre dans les caisses de l'Etat anglais ou américain. Cette considération peut intervenir, non au point de vue juridique, mais au point de vue de l'équité, pour justifier une forte réduction en capital de la dette française.

3ème argument relatif aux stocks

Quant à la dette provenant des stocks américains, fixés à 400 millions de dollars sur la base du cours du dollar de 7 fr. 25, elle s'est alourdie du fait de la dépréciation du franc et des conditions défavorables dans lesquelles s'est faite la liquidation des marchandises. La France n'a pu récupérer que 220 millions de dollars environ. Cette opération n'a été aussi désastreuse que parce que la France a été acculée à l'achat par la menace de détruire des marchandises dont les régions dévastées avaient le plus urgent besoin. La fixation du prix d'achat ne fut pas précédée d'inventaires détaillés et contradictoires. Qu'on ne dise pas que les résultats obtenus par l'Etat français auraient pu être plus favorables; ils sont équivalents à ceux que les nations étrangères vendant leur matériel sur place ont pu réaliser.

Les trois rédactions

Un écrivain de la Garonne se fit construire des bains. Quand ils furent achevés, il songea à son enseigne, et voici ce qu'il rédigea:

"Bains à quatre sous pour dames à fond de bois."

Et il montra l'écriteau à ses garçons, qui lui rirent au nez. Il les mit à la porte. Après quoi, ayant réfléchi, il modifia ainsi sa rédaction:

"Bains à fond de bois pour dames à quatre sous."

Le public cria au scandale. Notre homme prit un dernier parti et écrivit:

"Bains pour dames à quatre sous et à fond de bois."

Le R.P. Carrière O.M.I.

Lebret, Sask. — Dimanche, le 18 juin dernier, s'éteignait à l'hôpital des Soeurs Grises de Régina le R. P. Joseph Carrière, O. M. I., principal de l'école industrielle indienne de Marieval (Lac Croche), Saskatchewan. Le défunt était âgé de 55 ans et quelques mois.

Né à Valleyfield en 1877, il fit ses études classiques et philosophiques au Collège de cette même ville. Puis il se dirigea vers le Noviciat des Oblats de Marie Immaculée, à Lachine, en 1902. De là, il passa l'année suivante au Scolasticat d'Ottawa, où il fit ses études théologiques, et fut ordonné prêtre en 1906. Les premières années de sa carrière apostolique furent dépensées à la mission de Norway House, Manitoba, poste qui fait maintenant partie du Vicariat Apostolique du Keewatin. En 1908, il devenait curé de Lebret, Sask., où il se dévoua sans compter jusqu'en 1919, alors qu'il était nommé principal de l'Ecole Industrielle de Lestock, Sask. Au bout d'une année bien remplie, il devint principal de l'Ecole Indienne du Lac Croche, où il dépensa les treize dernières années de sa vie.

Le R. P. Carrière se distinguait surtout par sa bonté inépuisable et son dévouement inlassable, une jovialité devenue presque proverbiale parmi ses confrères et amis, et par un sourire inaltérable, puisé à la source d'une bonté sans limites. Aussi était-il aimé de tous ceux qui l'ont connu, et sa perte cause-t-elle un grand vide dans leurs coeurs.

Lundi, 19 juin, les restes mortels du R. P. Carrière furent transportés par convoi du C. N. R. de Régina à Lebret, lieu des funérailles et de l'inhumation. A la station, les filles du couvent des Soeurs de la Mission, celles de l'Ecole Indienne, les Scolastiques O. M. I. et beaucoup de paroissiens de Lebret, quelques-uns anciennes ouailles du regretté défunt, formaient un cortège imposant.

Le R. P. Josaphat Magnan, O.M.I., provincial de la Province oblate du Manitoba, après avoir assisté le mourant durant ses dernières heures de souffrance, accompagnait son corps.

Autour du cercueil, on voyait, en plus du R. P. Magnan, les RR. PP. Paquette, curé de Lebret; Léonard, principal de l'Ecole Industrielle de Lebret; Péalapra, supérieur du Scolasticat; Blanchin, Lavigne, Salamon et Dussault, professeurs au Scolasticat; Comeau et Cloutier, missionnaires de résidence à Lebret. Le cercueil fut déposé sur un camion, et aussitôt un cortège se forma pour se rendre à l'église, où le Père Curé fit la levée du corps. Puis, les restes du R. P. Carrière restèrent exposés dans l'église, où durant toute la journée, les fidèles se succédèrent sans interruption pour déposer sur la tombe de leur ancien pasteur une dernière prière, un dernier hommage de leur affection reconnaissante.

Le soir, à 7 heures, tous les Oblats présents et les Scolastiques se trouvèrent réunis autour du cercueil pour la récitation de l'Office des Morts. Les riches paroles de la liturgie catholique revêtaient une réalité plus poignante devant ce cadavre d'un missionnaire hier encore plein de vie et de rayonnante gaieté.

Funérailles

Mardi, 20 juin, à 9 heures, avaient lieu les funérailles. La vaste nef de l'église de Lebret était remplie de pieux fidèles venus pour rendre les derniers devoirs et les derniers honneurs à la dépouille mortelle d'un Père grandement estimé de tous.

Le service fut chanté par le R. P. Léonard, principal de l'Ecole Indienne de Lebret, et ancien compagnon d'études du défunt. Il était assisté comme diacre et sous-diacre respectivement des RR. PP. Salamon, professeur au Scolasticat, dont le P. Carrière avait été un bienfaiteur insigne, et Chatelain, qui depuis un an travaillait avec ce dernier à l'Ecole du Lac Croche. Les Scolastiques O. M. I. servaient à l'autel et faisaient les frais du chant. Le R. P. Dussault, du Scolasticat, touchait l'orgue.

Mgr Janssens, P.D., Vicaire Général de l'Archidiocèse de Régina, assistait au fauteuil en costume de prélat. Dans le sanctuaire, on remarquait les RR. PP. J. Magnan, provincial du Manitoba; L. Péalapra, supérieur du Scolasticat; M. l'abbé Saulnier, curé d'Odessa; Kochan, curé du S.-C. Régina; Seltmann, curé de Grayson, Sask.; Gonneville, missionnaire à Kamsak, Sask.; Granger (Père de Marie); Tomczco, O. S. B.; l'abbé Ménard, curé de Lestock; les Pères Blanchin, Lavigne, Boutin, Giroux et Bélinger, O. M. I. du Scolasticat, et Comeau, missionnaire à Lebret.

Dans l'assistance, on remarquait MM. Murrison, inspecteur du Département Indien pour la Province de Saskatchewan; Ostrander, agent du Département Indien pour le Lac Croche; Davis, agent pour la réserve de Paskwa, et le Docteur Craig, de Broadview.

Plusieurs Oblats et prêtres séculiers assistaient aussi aux funérailles: les RR. PP. Boekenfoehr, économe provincial de la province allemande de Sainte-Marie de Régina; Jeannotte, principal de l'Ecole Indienne de Lestock; de Varennes, Moss; Schwebius, curé de Lemberg, Sask.; M. l'abbé Yandeau, chapelain de l'Hôpital des Soeurs Grises de Régina.

Les enfants de l'Ecole du Lac Croche, accompagnés des religieuses en charge de leur éducation, étaient venus conduire à sa dernière demeure celui qui les a tant aimés et qui s'est tant dévoué pour eux.

Au tout premier rang, se trouvaient parmi les parents du défunt, sa nièce Mlle Luciana Poirier, de Montréal, et son neveu, M. Armand Carrière, de Lebret.

Après l'absoute, tous les membres du clergé, suivis du cercueil, porté par les RR. PP. Magnan, Seltmann, Gonneville, Péalapra, Lavigne et Blanchin, et d'une foule considérable, se dirigèrent vers le cimetière de Lebret, où déjà reposent plusieurs Oblats. Une fosse, préparée pour recevoir le cercueil, fut bénite, et on y déposa la dépouille mortelle du R. P. Carrière. Une dernière prière, et ce fut tout.

Le défunt laisse pour pleurer sa perte quatre frères: Urgèle, Adelmar, Zoel et Aurèle, et deux soeurs: Clara (Mme Olier Poirier), et Sarah (Mme Emery Poirier), tous de Montréal. En plus, plusieurs neveux et nièces.

A la famille éplorée, à tous les amis et confrères du défunt, nos plus sincères condoléances.

Apostolat de la prière et des Ligues du Sacré-Coeur

Intention générale bénie par le Saint-Père: La pureté de coeur

Personne ne manquera de remarquer l'à-propos de cette intention. De nos jours on prend un si grand soin de l'hygiène et de la callisthénie. On veut la netteté, la beauté, la santé du corps d'une façon que plusieurs jugent excessive. Ayons au moins, ayons davantage le culte de la pureté du coeur. Du reste, aujourd'hui, les occasions sont plus nombreuses de souiller le coeur, le scandale est plus étalé, les principes sont enténébrés par la lourde fumée des faits obscènes. Le Sauveur nous a dit en son Evangile ce qu'il entend par la pureté du coeur: "Heureux les coeurs purs, car ils verront Dieu." C'est par les sacrements de Pénitence et de l'Eucharistie, par l'examen sérieux de sa propre conscience qu'un chrétien gardera ou recouvrera la pureté du coeur. Ajoutons que la pureté de coeur est une condition indispensable pour que Dieu exauce nos prières. Un vrai disciple du Christ, un apôtre du Sacré-Coeur, ne se contente pas d'une religion quelconque. Il vise à la pureté du corps, du coeur, de la pensée—il vise à cette virginité de l'âme qui assure aux bienheureux une place d'honneur auprès de l'Agneau divin.

Intention missionnaire: Conjurer le péril de laïcisme dans les missions

Qu'est-ce que le laïcisme? Il s'agit ici de cette doctrine qui nie la royauté du Christ sur les nations, la subordination de l'Etat à l'Eglise; il s'agit de cette doctrine qui voudrait remplacer la religion révélée par une religion purement naturelle. Cette doctrine a ses zélateurs, sa presse organisée; elle est une doctrine de révolution et de perversion. Il faut la conjurer par le travail, la prière. Les associés de l'Apostolat de la Prière ont ici leur devoir tout tracé.

Pour un chapeau

Un singulier procès sera plaidé prochainement aux Etats-Unis. L'Union anglaise des chapeliers avait organisé une campagne publicitaire aux Etats-Unis, en vue de remettre en vogue les chapeaux de paille. Elle avait notamment préparé toute une série d'affiches représentant S.A. le prince de Galles coiffé d'un canotier de paille, bien entendu Made in England. Un nommé Joseph Keller, qui est américain, avait été chargé de diriger cette campagne. Brusquement, on apprit que l'ambassade anglaise de Washington ne se montrait nullement satisfaite de ces affiches et qu'elle craignait que l'on accusât le prince de Galles d'avoir touché une forte commission. Elle demandait instamment la suppression de cette publicité. Joseph Keller, estimant que, sans la tête du prince, il ne pouvait rien faire, vient d'intenter un procès en dommages et intérêts à l'Union des chapeliers. Il sera intéressant de connaître le jugement qui sera rendu.

LA CELEBRATION DU 24 JUIN A SAINT-BONIFACE

La fête traditionelle est célébrée avec éclat — Discours patriotiques, procession et divertissements

St-Boniface a été digne de ses origines et de son passé glorieux par la manière dont il a célébré la Saint-Jean-Baptiste, la semaine dernière. Rien n'a manqué à cette fête de famille: température idéale, enthousiasme, nombre, dévouement des organisateurs, tout a contribué à faire de cette fête un véritable succès.

La fête s'est ouverte vendredi soir, sur le terrain de l'ancien collège. Une estrade avait été dressée et c'est de là que les orateurs ont adressé la parole à la foule. Un très grand nombre de nos concitoyens, de St-Boniface et des environs, étaient présents. Un système de haut-parleurs portait la parole des orateurs aux quatre coins de cette immense assemblée.

M. Armand Pambrun, président de la Société, présidait. Il fit, en quelques mots, le résumé des activités de la Société et parla du but qu'elle poursuit, encourageant les Canadiens français à en faire partie. Il présenta les orateurs.

M. Camille Fournier, instituteur bien connu de l'Académie Provencher, fut le premier. Nous donnons ici même des extraits du discours de M. Fournier, qui fut débité avec la chaleur qu'on lui connait.

Les vertus familiales

L'histoire, "écrin de perles ignorées", ne conserve que le souvenir des actions éclatantes et les faits d'armes glorieux. Et pourtant, nos héros, où donc ont-ils puisé la grandeur d'âme, la force de volonté, le dévouement généreux d'abnégation dans le sacrifice, sinon au foyer familial, au sein de la famille? "La victoire ne se contente pas des vertus de la dernière heure", a dit Foch.

Cette famille canadienne que l'histoire tient dans l'ombre, n'est-ce pas elle qui a donné à notre race l'auréole qui ceint son front et les vertus qui ont mis dans son âme l'élan vers l'idéal, et dans son coeur la sublime générosité?

Nos vertus familiales, ne sont-ce pas elles qui ont enrichi notre patrimoine national, guidé et soutenu notre race dans son ascension pénible vers les sommets?

Ne sont-ce pas ces vertus pratiquées dans l'obscurité d'un foyer humble et chétif, qui ont prémuni, aux heures les plus sombres et les plus inquiétantes notre race contre les trahisons et les lâchetés?

N'est-ce pas au sein de la famille que s'épanouit l'âme nationale?

Ces vertus familiales, ai-je besoin de vous les signaler? Vous n'avez qu'à évoquer vos plus intimes souvenirs pour les revoir à l'oeuvre dans leur action douce et bienfaisante: l'obéissance, le respect, l'amour mutuel, la justice, le dévouement, l'esprit de sacrifice.

C'est la pratique de ces vertus austères qui fait les races fortes, les races qui ne meurent pas. La race n'est, après tout, qu'une agglomération de familles. Tant vaut la famille, tant vaut la nationalité.

Pour faire la race saine et forte, cultivons au foyer ces sublimes vertus familiales. Que la famille garde intacte sa hiérarchie. Pères et mères, n'abdiquez jamais vos droits et ne capitulez pas devant les caprices de vos enfants. Commandez avec une fermeté mêlée de douceur et de modération et exigez une obéissance prompte. Au foyer, investis par Dieu de l'autorité, soyez les maitres. Apprenez à vos fils et à vos filles à porter allègrement le joug que la Providence a jeté sur leurs épaules.

Habituez-les de bonne heure à accepter les sacrifices. Qu'ils sachent se renoncer et dominer leurs instincts. C'est à ce prix qu'il acquerront une volonté trempée, un caractère robuste, et c'est tout l'homme. Et ce sont des hommes qu'il nous faut.

La justice, c'est notre devoir de la pratiquer toujours et de l'inculquer à nos enfants par un exemple constant. Tout attentat à cette vertu affaiblit dans leur esprit la notion de l'équité.

Imitons nos ancêtres. Soyons probes, soyons honnêtes. Que la parole donnée soit un contrat qui tienne et qu'une solide poignée de mains soit une signature qu'on ne répudie pas.

Nos pères, francs comme l'épée du roi, avaient un sens profond de la justice. Bon sang ne peut mentir.

Que ceux qui sont en place se rappellent que hissés haut, ils ont en mains la bonne renommée de la race. Une défection chez nous, minorité épiée, retombe sur tous. Il nous faut à tout prix occuper les postes stratégiques d'où l'influence rayonne. Mais, de grâce, les détenant, gardons-les.

Nos enfants, grandissant dans l'atmosphère sereine, d'un foyer foncièrement chrétien, se formeront à la pratique réfléchie et sincère des vertus et deviendront à leur tour les fidèles gardiens de nos traditions.

Notre langue

Après tout ce qu'a coûté de sacrifices et d'efforts la conservation de notre langue, ai-je besoin de vous exhorter à l'aimer et à le défendre?

Vous connaissez votre devoir, mesdames et messieurs. Cependant, n'y en a-t-il pas parmi nous qui rendent vain, presque inutile le travail de nos chefs nationaux et de leurs patriotes alliés?

N'avez-vous pas été plus d'une fois les témoins navrés de cette scène humiliante de deux Français, fils de héros, qui entre eux faisaient usage d'une langue étrangère? Est-ce étourderie, ignorance ou lâcheté?

Nous voulons des écoles et nous faisons les sacrifices nécessaires pour les obtenir et les maintenir; nous voulons des écoles où nos enfants apprennent la religion et la langue de leurs pères. C'est grand, c'est beau. Mais ce n'est pas tout. L'école n'embrasse pas toute la vie de l'enfant. Celui-ci n'y passe chaque jour que quelques heures bien vite écoulées. C'est la famille qui donne la formation durable, celle qui demeure.

Le foyer familial, c'est l'école par excellence. Que nos foyers soient français. Français d'aspect, français d'atmosphère.

Bannissons-en tout ce qui pourrait nuire à l'épanouissement de notre génie, à la formation intégrale de notre mentalité. Que l'ambiance du foyer soit entièrement française et nos fils suivant l'exemple de leurs pères se délecteront dans les choses de chez nous, et comme eux, croiront, aimeront, penseront et agiront fièrement à la française.

Formule pratique

Maintenant, pour donner à notre sens national une formule pratique, encourageons notre société de défense nationale, l'Association d'Education. Ne lui ménageons ni notre appui, ni nos sacrifices. Au jour de la perception, contribuons généreusement.

Notre survivance est liée à son existence. Tant qu'elle subsistera, sentinelle vigilante, elle veillera sur le sanctuaire sacré de notre idéal, l'école. Faisons la génération qui monte patriotiquement vigoureuse et l'avenir est assuré.

Un conseil, mesdames et messieurs. Soutenons notre presse catholique, française, indépendante, qui n'est à la solde ni des puissances de l'argent, ni des factions politiques, mais toujours au service de nos plus chers intérêts.

Notre modeste, mais vaillant hebdomadaire, la **"Liberté"**, messager discret et fidèle, porte à tous les foyers qui lui font bon accueil,—et ils devraient être plus nombreux—les mots d'ordre des chefs et indique à tous la conduite à suivre. C'est être pratiquement patriote, que de contribuer au soutien de cette oeuvre vitale, la bonne presse.

Le R.P. Poulet, O.M.I., vicaire au Sacré-Coeur de Winnipeg, fut l'orateur suivant. D'une voix puissante, le Rév. Père dit la mission du peuple Canadien-français et rappela aux auditeurs leur devoir national et religieux. Une foule sympathique, vivement impressionnée par les orateurs, leur fit une chaude réception. Après les discours, eut lieu le traditionnel feu de la Saint-Jean.

Le lendemain, samedi, les amusements se continuèrent sur le terrain du collège. La fanfare La Vérendrye, sous la direction de M. Joseph Vermander, était présente à toutes ces occasions et réjouissait les coeurs par un choix approprié d'airs patriotiques et nationaux. Durant la journée de samedi, qui était spécialement consacrée aux enfants, les petits s'amusèrent ferme. Il y eut à leur profit courses, amusements, etc..

Dimanche avait lieu la procession habituelle. Le petit Saint Jean, accompagné de petits pages, fut porté sur un char allégorique. Le rôle du petit Saint-Jean était tenu par le jeune Bernard Bélanger, fils de M. Adélard Bélanger de la rue des Meurons. La procession se forma à l'hôtel de ville et se rendit à l'Archevêché où les officiers vinrent chercher Mgr l'Archevêque et l'accompagnèrent à la cathédrale. La procession était formée des Officiers de la Société d'un grand nombre de leurs membres, des enfants des diverses écoles et institutions venus aussi en très grand nombre prendre part au défilé.

A la messe, Mgr Jubinville parla du Sacré-Coeur et de notre Saint Patron. Il redit à ses auditeurs les vertus ancestrales de la race et insista sur leur devoir comme catholiques et comme Canadiens français.

La chorale de la Cathédrale exécuta une messe en musique à l'occasion de la fête.

Parmi les invités présents à la grand'messe, on remarquait MM. L. Michel, président des Vétérans français, E. Létienne, président de l'Union Nationale Française, le magistrat H. Lacerte, président de l'Association d'Education, J.-H. Daignault, ex-président de la Société St-Jean-Baptiste et J.-A. Cusson, ancien président.

A l'issue de la messe, les officiers reconduisirent Mgr l'Archevêque chez lui.

Dans l'après-midi, ainsi que dans la soirée, les amusements et le jeux se continuèrent sur le terrain du collège. Une très grande foule vint encourager les organisateurs et la plus populaire de nos fêtes se termina tard dans la soirée, au sein du contentement général.

Les organisateurs ont droit à nos félicitations et à nos sincères remerciements.

A la Cathédrale

Dimanche dernier a eu lieu la cérémonie de la confirmation. Son Excellence Mgr Guy, O.M.I., vicaire apostolique de Grouard, a administré le sacrement. A trois heures de l'après-midi, avait lieu la confirmation des petites filles; à sept heures et demie, c'était le tour des petits garçons. Plus de 800 enfants ont reçu la confirmation, 450 petites filles et près de 400 garçons. Mgr Guy a expliqué, en quelques mots, le sens de la confirmation.

Cette cérémonie coincidait avec la fête du Sacré-Coeur. A l'issue des exercices du soir, a eu lieu la bénédiction du très Saint-Sacrement et la consécration de la paroisse au Sacré-Coeur.

Kermesse sous les auspices de la Ligue des Dames Auxiliaires des Réservistes Français

La Kermesse (Grand French Fair), qui devait avoir lieu le 24 mai et qui a été remise au 14 juillet, se tiendra ce jour-là dans la soirée, dans la salle de concert de l'Institut Collégial Provencher. Toute personne munie d'un billet de 10 sous aura le droit d'entrer à cette kermesse qui comprendra un programme amusant. Durant la soirée sera tiré le numéro donnant droit au voyage aller et retour en Europe. Les personnes qui n'ont pas encore acheté leurs billets en trouveront en vente à la porte de la salle à 10 sous le billet ou trois pour 25 sous, ce qui leur donnera droit au même privilège.

Nous donnerons dans quelques jours le programme de la soirée. Venez donc en foule passer un bon moment pour une somme bien modeste, et si le sort vous favorise, vous pourrez faire un beau voyage que certainement vous rêviez de faire depuis longtemps.

B.D.

Cercle Ouvrier Saint-Joseph

Assemblée mensuelle du 20 juin 1933

M. le Président nous dit que l'exécutif avait envoyé trois délégués officiels: MM. U. Lambert, D. Ledoyen et G. Chavanne au Congrès régional de l'A.C.J.C. tenu dernièrement à St-Boniface, et invite M. G. Chavanne à nous en donner le rapport. M. Chavanne nous lit le rapport qu'il en a écrit et qui sera imprimé cette semaine dans le journal la "Liberté".

Un vote de félicitation est adopté en faveur de M. Chavanne pour le beau rapport qu'il a bien voulu nous donner.

Pique-nique. Il est décidé par l'assemblée que cette année encore le Cercle Ouvrier St-Joseph organise son pique-nique annuel. La date? Probablement les 19 et 20 août, mais la décision reste entre les mains de l'exécutif qui est chargé d'en faire l'organisation.

M. le Président annonce qu'un concours de jeu de dames aura lieu d'ici peu, sous les auspices de notre Cercle: les nôtres contre les joueurs de St-Jean-Baptiste. Les finales seront jouées dans cette paroisse. MM. J.-A Desjardins et le Dr N.-A. Laurendeau en sont les organisateurs. Ceux qui désireraient y prendre part peuvent donner leurs noms à ces messieurs, au président ou au secrétaire du Cercle.

M. G. Taburet demande s'il serait possible d'organiser une ou des soirées quelconques pour se faire un fonds destiné à acheter une bannière qui servirait les jours de fêtes ou processions. Il demande que l'exécutif trace un plan pour ramasser l'argent nécessaire et en faire part à une des assemblées mensuelles subséquentes. M. le président accueille avec enthousiasme cette demande et dit que l'exécutif en a déjà parlé plusieurs fois, mais, vu la crise financière, n'a jamais voulu en souffler mot. Cependant, l'exécutif est prêt à étudier ce projet et à en faire rapport d'ici peu.

M. le Président fait un grand appel à nos membres qui auraient besoin de main-d'oeuvre et leur demande de donner la préférence à nos membres ou tout au moins à nos gens de langue française qui peuvent le devenir. M. l'Aumônier fait appel aux membres qui auraient des jeunes filles désirant du travail de bien vouloir donner leurs noms à lui-même, au président ou au secrétaire, afin que nous sachions où les trouver lorsque nous avons des demandes pour quelques emplois.

M. Raymond Bernier nous donna la conférence, la dernière de la saison. Il prit pour sujet: "Façon de grandir" pour notre Cercle et les nôtres aux points de vue: personnel, familial et national. Personnel: conviction religieuse, économie et développement de compétences. Familial: la famille étant la base des nations et de la société, doit être religieuse, l'autorité des parents doit y régner, l'éducation des enfants doit s'y donner, le parler français doit y être exigé et la gaieté doit y être abondante sans y enlever la discipline.. National: nous devons être de bons patriotes, toujours et partout nous devons parler et écrire le français, dans la famille et dans le commerce autant que cela est possible; nous devons encourager nos organisations et journaux nationaux, même au prix de quelques sacrifices et faire un effort pour qu'elles marchent de l'avant. Et si nous adoptons ces lignes de conduite, l'avenir comme canadiens français et catholiques est à nous.

M. G. Taburet remercie M. Bernier pour sa causerie si intéressante et pratique et exprime le désir de tous en demandant à M. le président de bien vouloir ne pas oublier l'orateur de ce soir pour une autre conférence dans le cours de la saison prochaine.

M. le président, au nom de tous les membres, formule des souhaits de bonheur et longue vie à l'adresse de notre bien dévoué aumônier, M. l'abbé A.-R. Boulet, qui vient de fêter son 9ème anniversaire de sacerdoce.

Notre cher aumônier remercia M. le Président et tous les membres pour leur pensée délicate et se dit fier de pouvoir faire du bien parmi les ouvriers.

M. le Président rappelle aux membres du fonds de secours de bien vouloir se tenir en règle avec leurs cotisations trimestrielles, s'ils veulent bénéficier de cette caisse en cas de décès.

M. J.-A. Guay fut l'heureux gagnant du prix de rafle de $2.50 offert par le Cercle.

SEC.-TRESORIER.

Acte de sauvetage

Victor Lavacque, de Norwood, 21 ans, en se baignant dans la rivière Rouge, a disparu sous l'eau. Il a été secouru par John Waller, un excellent nageur, et n'est revenu à la vie qu'après de quinze minutes de respiration artificielle. Waller sera recommandé pour l'obtention d'une médaille de sauvetage.

Le tennis

Après une période d'hésitations, notre tennis semble reprendre vie. Dimanche dernier, nous avions l'honneur de rencontrer les joueurs du Loyola. Les joutes, jouées sur notre terrain, furent très intéressantes. Plusieurs amateurs ou simples spectateurs étaient présents.

Le résultat fut le suivant:

Simples: hommes, M. Marcel Tremblay bat Brian Murphy, 4-6, 7-5, 8-6.

Dames, Mlle Thérèse Côté bat Mlle Margaret Paterson 6-4, 6-3.

Doubles: hommes, MM. S. Oreck et F. Marrin battent nos joueurs MM. Antonio Lanthier et Antonio Couture, 6-4- 6-2.

Dames, Miles M. McDonald et M. McKittrie battent Mme Mager et Mlle Jacqueline Deniset, 6-1, 6-4.

PETITES NOTES

Le Dr et Mme E. Laberge, et leurs enfants, Jérôme et Bernard, sont partis pour Ponemah, où ils occuperont leur villa d'été pour la saison des vacances.

• • •

Mme Roger Goulet, rue des Meurons, recevait, mercredi dernier, en l'honneur de Mlle Yvonne Daunais, de Montréal, les invités suivants: M. et Mme W. Raymond, M. et Mme A.A.C. La Rivière, M. et Mme Henri Painchaud, Mme A. Guyot, Mme Maurice Goulet; Miles Madeleine Painchaud, Betty Longpré, Anna Béliveau, Thérèse Guyot, Léonie Guyot, Yvonne Lord (Louiseville, P.Q.), Cécile Goulet, Lucienne Dussault, Blanche Tétreault; MM. Roland Lévêque, Antonio Baril (Montréal), Raymond Martel, Louis-Philippe Gagnon, Laurent Carroll, (Montréal), Roland Gauthier, Dr Henri Guyot, Bernard Goulet et Antonio Couture.

• • •

Mlle A. Lusignan, d'Ottawa, était de passage à Saint-Boniface la semaine dernière, l'hôte de Mme Ernest Cyr.

• • •

M. l'abbé Alexandre Grimard, de Léoville, Sask., était à Saint-Boniface le semaine dernière à l'occasion du conventum de rhétorique 1923-33. Il prolongea son voyage jusqu'à Mariapolis pour d'anciens amis.

• • •

Mlle Rose-Marie Bissonnette est retournée à Saint-Joseph, Man., après avoir passé quelques semaines en visite chez M. et Mme Roger Goulet.

• • •

Mlle Yvonne Lord, de Louiseville, P.Q., est actuellement en promenade à Saint-Boniface, où elle visite sa tante, le Rév. Soeur Clermont, des SS. de la Charité.

• • •

Mme Onésime Boucher, de Montréal, a passé quelques jours chez Mme Leblanc, rue des Meurons. Elle s'est rendue ensuite jusqu'à Mariapolis pour visiter ses parents, M. et Mme Raoul-H. Lussier.

Page Féminine

Se comprendre . . .

Connaitre les goûts de notre entourage est nécessaire si nous voulons donner à chacun la part de joie qui lui revient. Mais cette étude ne doit pas porter uniquement sur les apparences; il faut non seulement se connaitre, mais se comprendre.

Se comprendre! Voilà le secret du bonheur en famille. Trop souvent, au foyer, on vit côte à côte, ayant les mêmes intérêts, la même existence, parfois les mêmes occupations: mais on pense et on agit comme si on était étrangers les uns aux autres. L'incompréhension familiale est l'une des plus tristes choses qui se puissent concevoir.

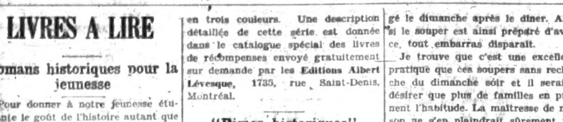
Il suffit de regarder un peu autour de soi pour s'apercevoir qu'elle est fréquente, même dans les familles en apparence unies. "Il ne me comprend pas — Je ne la comprends pas". Chacun vit dans sa petite "tour d'ivoire", le visage fermé, le coeur plus fermé encore, souffrant et faisant souffrir. . .

Si, pourtant, chacun apportait sa part de bonne volonté, son ardent désir de comprendre et de se laisser comprendre, tout irait bien mieux. On trouve plus commode de juger autrui d'après ses propres sentiments et de critiquer à tort et à travers. Notre égoïsme nous rend sévères et injustes pour tout ce qui n'est pas conforme à notre jugement personnel.

Faisons-nous donc un coeur plus large, plus généreux, plus indulgent. Rendons-nous compte que nos proches voient les choses d'après le caractère et l'esprit qu'ils possèdent, et non avec nos sentiments, nos sensations à nous.

Quand on voyage, on s'efforce, généralement, d'être aimable pour ses compagnons de route, compagnons de quelques heures seulement. S'il est possible de leur être agréable, on n'a garde d'y manquer. Pourquoi ne tenterions-nous pas cet effort pour les nôtres? Nous faisons avec eux le grand voyage de la vie; ingénions-nous donc à le rendre aussi reposant, aussi beau, aussi heureux que possible.

UNE MERE.



LIVRES A LIRE

Romans historiques pour la jeunesse

Pour donner à notre jeunesse étudiante le goût de l'histoire autant que pour la familiariser avec les héros, les moeurs et les paysages de notre pays, l'éditeur Albert Lévesque vient de lancer une série de romans et récits historiques, qui feront la joie de l'éducateur en même temps que les délices des enfants. "Ce genre, nous confie l'éditeur, me semble plus éducatif que les romans féériques ou d'aventures. Dans le roman historique, l'enfant reste en contact avec les réalités humaines. C'est, pour son cerveau vierge, une source d'images, d'exemples et de souvenirs qui, gravés dans son subconscient, l'accompagneront toute la vie."

Les deux principales nouveautés de cette série sont "La Sorcière de l'Ilôt noir" par Mme Grégoire-Coupal, et "Le Pêcheur d'Eperlan,, par Maxine. Le premier raconte l'histoire d'un coureur des bois qui, séduit par une Iroquoise qu'on appelle "La Sorcière", trahit Dollard et ses compagnons au Long Sault. Cet ouvrage fait honneur, non seulement à notre littérature pour enfants, mais aux lettres canadiennes. C'est un des ouvrages les mieux écrits que nous possédions. On y sent courir un souffle d'épopée et de couleur locale qui font de cette oeuvre un modèle du genre. "Le Pêcheur d'Eperlan" est dû à la plume enchanteresse de Maxine, qui une fois de plus sait charmer la jeunesse par son art spécial de raconter. Un jeune enfant, sauvé d'un naufrage, grandit avec l'idée que son père, qu'on croit noyé, vit encore. Devenu grand, on lui confie une mission secrète au fort Carillon. Blessé d'une flèche empoisonnée, il reste plusieurs jours entre la vie et la mort, et, après la célèbre victoire de Carillon, il retrouve son père qui a été un des héros de cette bataille. Ces deux ouvrages sont illustrés par l'artiste bien connu Jean Palardy.

Le autres ouvrages de cette série sont: "Les Orphelins de Grand Pré", "Le Petit Page de Frontenac" et "Jean La Tourte" de Maxine; "Propos canadiens" de Mgr Camille Roy; "Mémoires d'une souris canadienne" de Mlle d'Auteuil; "Humour, Légendes, Aventures", "Chez les Sauvages" et "Héroïsme et Apostolat" d'un Frère Mariste.

Tous ces volumes, de format 6¼x 9½, sont abondamment illustrés et se présentent sous une jolie couverture en trois couleurs. Une description détaillée de cette série est donnée dans le catalogue spécial des livres de récompenses envoyé gratuitement sur demande par les **Editions Albert Lévesque**, 1735, rue Saint-Denis, Montréal.

"Rimes historiques"
par Maxine

Maxine, qui a écrit pour la jeunesse tant d'ouvrages captivants, vient de publier, aux **Editions Albert Lévesque**, une série de brochurettes, "Rimes historiques". C'est, exposée sous forme de petits poèmes, l'histoire abrégée des principaux héros de la Nouvelle-France, ainsi qu'un A B C original et instructif, où chaque lettre de l'alphabet a comme exemple un nom tiré de l'histoire de notre pays. Les héros pris comme sujet des rimes historiques sont: Jacques Cartier, Champlain, Maisonneuve, Dollard des Ormeaux, Frontenac, Marguerite Bourgeoys, Marie de l'Incarnation, Madeleine de Verchères, Montcalm, Lévis, et les Indiens.

"Cette série, explique l'éditeur, vise à la fois à l'agrément et l'éducation nationale de l'enfant. Ces petits vers, sans prétention, mais aussi corrects et harmonieux que peuvent l'autoriser les difficultés du sujet, se retiennent facilement comme une chanson. L'enfant les récitera de mémoire sans effort. Grâce aux nombreuses illustrations que contient chaque brochure, les images se graveront à la fois dans le subconscient et la mémoire des jeunes. Imperceptiblement, ils apprendront leur histoire nationale avec autant de plaisir et de facilité qu'ils apprennent l'histoire sainte ou le catéchisme enseigné par l'image."

Cette série de douze brochures, format 4½x6, contenant chacune douze illustrations, est en vente, aux Editions Albert Lévesque, 1735, rue St-Denis, Montréal, et dans toutes les librairies des centres français du Canada.

Congés .. culinaires

Il est du devoir de toute maitresse de maison de faire la cuisine, de préparer les repas à temps, de varier le menu, de faire enfin une cuisine aussi appétissante que possible.

Elle doit également agir de façon que la cuisine ne soit pas une cause de dépenses exagérées.

Elle compile les recettes, calcule ce qu'il convient d'employer ou de laisser de côté.

Elle fait en sorte que la nourriture soit aussi substantielle que possible, puisqu'il faut que la déperdition des forces de chacun soit compensée.

En cuisinant, la femme ne pense pas seulement à elle, souvent même, elle n'y pense pas du tout, son ambition étant de satisfaire son monde.

Dans certaines maisons, cuisiner est une tâche ingrate, car les goûts sont raffinés, capricieux, l'humeur est maussade et la cuisinière a souvent plus que son compte.

Alors, n'est-il pas juste qu'elle s'accorde parfois de petits congés culinaires? De petits congés qui lui fassent oublier momentanément son fourneau et ses marmites.

Le dimanche, par exemple, qui est un jour où tout le monde se repose, on peut se dispenser d'un souper aussi copieux que d'habitude.

On se contentera de peu de chose. Le souper du dimanche devrait toujours être un repas sans cérémonie et préparé la veille ou le matin.

Il peut se composer d'une salade au poisson ou au poulet ou au porc frais, de poulet rôti froid, de sandwiches divers, de gelatine, de crème, de gâteaux, de fruits.

Il y a encore les crèmes à la semoule, au sagou, les petits fours, les brioches, les petits pains au beurre, les bâtons au fromage qui, tous, peuvent être faits d'avance.

Dans les maisons où il y a une servante, celle-ci a ordinairement congé le dimanche après le diner. Alors si le souper est ainsi préparé d'avance, tout embarras disparait.

Je trouve que c'est une excellente pratique que ces soupers sans recherche du dimanche soir et il serait à désirer que plus de familles en prennent l'habitude. La maitresse de maison ne s'en plaindrait sûrement pas.

Ce souper dominical est très agréable, si pendant la belle saison, on le prend en plein air, dans un coin du jardin, à l'ombre d'un arbre, sur la véranda.

On y dresse une table autour de laquelle règne la gaieté et où fusent les rires des joyeux convives.

Ceux qui ont l'avantage de demeurer au bord de la mer, font bien de choisir la plage comme lieu de ce souper.

L'air marin excite l'appétit et dispose agréablement.

La vie ordinaire est faite d'un grand nombre de petites choses plus ou moins gaies. Mais on agrémente sa vie à son gré.

Dans une famille, il faut que chacun y mette du sien et seconde la maitresse de maison. S'il n'y a que la mère à vouloir une chose et que les autres tirent sans cesse du côté opposé, évidemment, cela ne peut aller que de travers.

Suivez mon conseil, mesdames, habituez les vôtres à un souper dominical sans trop de préparation et vous m'en donnerez des nouvelles.

Vous verrez que cette habitude vous deviendra précieuse et que vous vous trouverez heureuses dans la suite de n'être plus obligées de passer une heure ou deux devant le fourneau l'après-midi du dimanche.

Pour le nouveau-né

C'est en Provence—a raconté Mme Marie Gasquet—que l'on conserve une tradition vraiment charmante et pleine de sens. La plus âgée des femmes qui se trouvent dans la maison au moment de la naissance offre au nouveau-né "le présent" décrit de la sorte:

Sur une assiette—la plus belle de la maison—couverte, suivant le cas, d'un mouchoir à carreaux ou d'une dentelle précieuse, elle mettra: un oeuf, quelques morceaux de sucre, quelques grains de sel et quatre ou cinq allumettes bien droites. Posant le tout sur le berceau, elle dira, liturgique:

— Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, mon petit enfant, je te souhaite d'être intègre comme cet oeuf, doux comme ce sucre, sage comme ce sel, droit et clair comme ces petites allumettes faites pour donner la lumière!

Avouez que de tels souhaits valent bien ceux des contes de fées!

Utilisation des blancs d'oeufs.— Lorsque vous avez des blancs d'oeufs inutilisés, vous pouvez faire de délicieux petits biscuits en suivant ces indications.

Battez six blancs en neige ferme. Vous aurez au préalable râpé le zeste d'un beau citron que vous mélangez à six onces de sucre en poudre. Vous battez le tout ensemble et versez par cullerées, en petits tas allongés, sur du papier blanc, tout l'appareil que vous faites cuire à four très doux sans laisser colorer les biscuits qui doivent rester moelleux.

JOYEUSE FETE!

28 juin
Alma Curtaz, Saint-Norbert, 9 ans.
30 juin
Hélène Garand, Dunrea, 13 ans.
Marguerite Zaste, Saint-Norbert.
Yolande Kenny, Saint-Norbert, 10 ans.
1er juillet
Mary Lasakowski, Saint-Norbert.
2 juillet
Martial Morissette, Dunrea, 8 ans.
3 juillet
Armande Dureault, Fannystelle, 9 ans.
4 juillet
Rose Patenaude, Saint-Norbert.
Hector Lambert, Transcona, 9 ans.
Armand Carrière, Grande Pointe.
5 juillet
Eveline Boily, La Broquerie.
7 juillet
Céline Paradis, Dunrea, 9 ans.
Evelyn Kroker, Saint-Norbert, 12 ans.

UN PETIT MOT ! ! !

Vous voici en pleine période de vacances. Adieu, les exigences de l'heure et la discipline sévère! Adieu, le même chemin suivi deux et quatre fois par jour! On va pouvoir s'amuser un tantinet et reprendre de nouvelles forces pour de nouveaux labeurs. . .

Beaucoup d'entre vous auront l'idée de m'écrire, je n'en doute pas, pendant ces semaines de liberté et ils en seront empêchés par le manque de temps. Je les remercie d'avance de leur amicale pensée et vais les tenir quittes pour leur bonne intention, sachant par expérience ce que c'est d'avoir 10 ou 15ans. . . et même, par-dessus le marché, ce que c'est de ne plus les avoir. . .

J'espère donc, mes chéris, que tous et toutes vous passerez de bonnes et joyeuses vacances, que vous vous amuserez comme des sages et que vous me reviendrez en septembre prochain, bronzés, gras et joufflus comme de vrais petits amours que vous êtes.

Merci, ma petite Lucienne, pour le bon de poste et la gentille lettre. N'oubliez pas de faire lire le "Mot d'Ordre" à vos camarades.

Je regrette de n'avoir pas eu votre lettre à temps pour vous souhaiter joyeuse fête, chère Léona. Notre page est toujours composée (sur la linotype) une semaine avant sa publication.

A mes charmantes correspondantes de cette semaine, un gros merci pour leurs aimables et sympathiques pensées:

Stella Leduc, Saint-Boniface; Lucienne Précourt, Lucienne Pagé, Saint-François-Xavier; Berthe Weicker, N.-D. de Lourdes; Léona Gagnon, Académie Saint-Joseph, Saint-Boniface; Rolande Trudeau, Ile-des-Chênes; Georgina Major, Cécile Lesage, Mélina Payette, Victorine Vigier, Flore Martel, Marie-Anna Labossière, Rose-Alma Grenier, Saint-Léon.

Nous supprimons le "Coin" à partir d'aujourd'hui pour tout le temps des vacances. Vos mamans bénéficieront de l'espace dont vous disposiez. Ne manquez pas de leur aider beaucoup afin qu'elles puissent lire leur "Page" en toute quiétude chaque semaine.

Encore mille voeux de bonheur, chers enfants, et croyez, je vous prie, à l'affection bien dévouée de votre vieille amie.

MERE-GRAND.

LE MENDIANT

Cece se passait il y a fort longtemps, à Tunis. Il faisait une chaleur accablante. Le siroco soufflait dans les petites ruelles tortueuses inondées de soleil... (Et Dieu sait s'il fait chaud quand souffle le siroco!) Les volets étaient clos, les stores des échopes à demi-baissés. La rue était silencieuse! Pas un chat dehors. Et malgré cela pourtant un pauvre arabe en haillons se trainait, lamentable, implorant la charité sous les volets muets.

Il parvint ainsi devant une petite gargote où le propriétaire, un gros Arménien, dormait paisiblement, la conscience tranquille (tout au moins en apparence) et le coeur réjoui (ça se voyait sur sa figure) après une bonne vente.

Les lamentations du mendiant le réveillèrent. Il s'apprêtait à le chasser, selon sa bonne habitude, quand il se souvint de quatre oeufs durs, invendus de huit jours à peu près, qui dormaient dans un coin.

— Tiens! dit-il d'un air fier. (Il y avait d'ailleurs de quoi, c'était la première fois qu'il donnait quelque chose.)

Et l'autre de se confondre en remerciements.

— Ah! mais pardon! je ne te tiens pas quitte, reprit le marchand, ces oeufs m'ont coûté un demi-douro, aussi je tiens à ce que tu me payes dès que tu auras de l'argent.

Ainsi quelques mois passèrent.

Et comme il n'y a (dit-on) que les montagnes qui ne se rencontrent pas, l'Arménien et l'Arabe se rencontrèrent.

— Et mes quatre oeufs?

— Excusez-moi. . . Je n'ai pas un karouk (deux sous)!

L'Arménien, aussi méchant qu'avare, attendit encore quelques jours, puis se plaignit au "Cadi".

— Le mendiant, dit-il, me doit une somme énorme!

— Je ne crois pas que quatre oeufs fassent une somme énorme, répondit le pauvre indigent.

Ah! tu ne crois pas, eh bien moi, j'en suis sûr, car j'aurais mis ces oeufs à couver, j'aurais eu quatre poules qui m'auraient donné des poussins, dont le prix m'aurait donné une vache...

(Je m'arrête car cela devient fastidieux!)

Enfin le mendiant devait quelque chose comme quinze à vingt vaches et autant de chevaux.

Ne sachant qu'objecter, l'Arabe penchait la tête. Le jugement fut renvoyé aux premiers jours de décembre.

L'Arménien, par quelques cadeaux discrets—c'était alors l'usage—s'était fait du juge un allié sinon un ami.

Le jour du procès arriva. Le pauvre mendiant avait pour défenseur un agriculteur de la région, réputé pour son esprit. Or l'audience allait commencer et ce dernier était absent.

C'était la condamnation sans jugement pour le pauvre Arabe... Tout triste il songeait, quand des pas précipités le firent sursauter. Il vit alors entrer son avocat qui se prosternait aux pieds du Cadi.

— Excuse mon retard, Seigneur, dit-il, c'est demain les semailles et j'ai dû faire bouillir mon blé.

Le juge en colère demanda:

— Depuis quand sème-t-on le blé cuit?

— Mais Seigneur, depuis quand met-on les oeufs durs à couver!

Le Cadi rit de bon coeur, le procès était gagné. L'Arménien convaincu de mensonge, reçut quelques douzaines de coups de bâton sur la plante des pieds.

Ma foi tant pis pour lui! il l'avait mérité.

UN PEU DE BOTANIQUE

(Suite)

Il n'est pas rare de trouver dans les fleurs de la Pivoine cultivée des pétales, dont le bout rétréci se teinte de jaune. C'est un retour à l'étamine qui s'amorce. Parfois on rencontre même des étamines entières. A quoi servent les parties de la fleur de Pivoine, que nous venons de décrire? A protéger des parties plus importantes de la fleur.

Gynécée ou carpelles

Dans la Pivoine sauvage ces parties sont d'un côté les étamines, et de l'autre le centre verdâtre qu'on nomme gynécée.

Dans la Pivoine cultivée les étamines se font rares, sont même disparues; il ne reste, la plupart du temps, que le gynécée. Celui-ci se compose de 3 ou 5 petits ergots dissimulés au milieu des pétales artificiels. Il est poilu. Chaque ergot est surmonté d'un appendice rouge carmin, que constituent le style et le stigmate. Au moment voulu cette plage colorée se couvre de viscosité. Chaque ergot se nomme un carpelle.

Le stigmate gluant recevra peut-être du pollen (poussière jaune) de Pivoines sauvages ou de Pivoines cultivées, qui ont encore des étamines.

Les carpelles qui auront reçu de la poussière pollinique se gonfleront de graines. Les autres resteront vides.

Boutons de Pivoines

Un bouton de Pivoine est une petite boule de trois à quatre lignes de diamètre. Cependant toutes les pièces de la fleur étalée s'y trouvaient. Comment un petit bouton peut-il former une si grosse fleur? Comment surtout s'y trouvaient les pétales si nombreux? Ils devaient s'y trouver bien disposés. Comment ne pourrions-nous pas admirer cette constitution d'un bouton de Pivoine? L'étudier, c'est trouver une nouvelle preuve de la sagesse du Créateur.

Prenez un bouton. Les bractées, sans doute, commencent à se détacher. Les sépales recouvrent encore les pétales et le centre de la fleur. Ils n'ont pas les mêmes dimensions.

Du bouton sortent souvent de grosses gouttes d'un liquide sucré. C'est le nectar sécrété par la frange pourprée des sépales. Il semble que de place en place leur bordure renferme des glandes nectaires. Les fourmis sont attirées par le liquide aimé. Elles détériorent souvent le bouton en récoltant le sucre. Dans leur avidité à ne laisser rien perdre, elles grignotent le tissu qui fournit le nectar.

Les pétales naturels sont posés les un sur les autres. Chacun d'eux recouvre environ les deux tiers du bouton. Comme il croit par ses bords, il tend à s'aplanir en s'élargissant.

Parfois les extrémités des pétales sont mêlées ensemble; il est alors difficile de les séparer sans déchirure. Une moitié par exemple d'un pétale repose sur un de ses voisins, et son autre moitié s'engage sous son autre voisin. De cet enlacement irrégulier provient la division en deux lobes de plusieurs grands pétales dans la fleur épanouie.

Quand vous aurez enlevé du bouton ces grands pétales naturels, au nombre de 5 et parfois 10, vous vous trouverez en présence d'une boule formée des pétales staminiques dûs à la culture. Ceux-ci se disposent autrement que les premiers; ils sont placés presque droits, côte à côte, froissés par la pression des uns sur les autres. Serrés en gerbe, ils recouvrent et protègent eux aussi les carpelles centraux.

Le Coin des Enfants

VOICI DES JEUX!

De plusieurs côtés, on me demande des jeux pour les vacances, aussi je vais vous en donner aujourd'hui quelques-uns.

La queue de l'âne.—Sur une grande feuille de papier, ou sur un tableau noir, dessinez un âne (ou tout au moins un animal qui lui ressemble), mais ne lui mettez pas la queue. Ensuite, fixez ce dessin contre un mur ou sur un chevalet.

Maintenant, confectionnez une queue en étoffe, en mettant au bout une épingle ou une punaise qui permettra de la fixer au mur. A tour de rôle, tous les joueurs ont les yeux bandés, et, après avoir fait un tour sur eux-mêmes, ils se dirigent vers l'âne en essayant de piquer la queue à sa place. Le joueur qui s'en rapproche le plus a gagné.

Le saut du sac.—Tous les joueurs se tiennent dans un cercle bien délimité (marqué à la craie par exemple). Le chef se place au centre en tenant dans sa main un petit sac alourdi par un peu de sable au bout d'une longue corde. Il le fait tourner autour de lui à une distance de plus en plus grande, ce qui fait qu'à un moment les joueurs sont obligés de sauter par dessus.

A l'approche du sac, les joueurs ne doivent pas s'éloigner, mais sauter sur place pour éviter l'obstacle. Les perdants sont ceux qui ont été touchés par le sac.

La chasse aux animaux.—Tous les joueurs prennent des noms d'animaux. Ils sont appelés: loups, daims, lions, etc.... Un des joueurs est le chasseur. A chaque extrémité du terrain, un espace est réservé pour servir de refuge aux animaux. Ces espaces se nomment antres.

Le chasseur crie le nom d'un animal, à son choix. A ce moment, tous les joueurs portant ce nom doivent sortir de leur antre et traverser tout le terrain pour se rendre dans l'antre. Le chasseur doit les attraper au passage.

Celui qui est pris prend la place du chasseur qui choisit un nom et le jeu continue.

MES PETITS-ENFANTS M'ECRIVENT...

N.-D. de Lourdes, Man.
le 16 juin 1933

Chère Mère-Grand,

Je suis contente de vous écrire une petite lettre au nom du grade trois de notre école. Nous sommes dix-huit dans notre classe: onze filles et sept garçons.

Pendant le mois de juin, nous avons fait beaucoup d'invocations au Sacré-Coeur.

Vous voyez le beau bouquet que nous pourrons lui offrir pour sa fête, puisque nous en avons déjà 43,944.

Nous avons bien hâte aux vacances et nous vous les souhaitons bien bonnes.

Au revoir, chère Mère-Grand, nous vous aimons tous beaucoup.

Berthe WEICKER.

Saint-Boniface,
le 14 juin 1933

Chère Mère-Grand,

Je suis si heureuse qu'il faut que je vous écrive pour vous faire part de mon bonheur, car je sais que vous aimez tellement vos petits enfants que cela va vous faire plaisir. Je suis arrivée la première de ma classe pour le mois de mai. J'avais renouvelé mon voeu à la Sainte Vierge de ne porter que du bleu et blanc encore pour trois ans, car je n'ai pas porté d'autres couleurs depuis que je suis née et j'ai huit ans. Alors, il fallait bien que je travaille fort pour faire plaisir à cette bonne Mère du Ciel et j'ai été bien récompensée.

J'espère que ma petite lettre vous fera plaisir.

Stella LEDUC.

Joli!

Relevé dans une composition de géographie:

Citez une chaine de montagnes de l'Amérique du Sud.

Réponse: La Cordellère des Anges.

BOB EXPLIQUE

Suzy, qui a dix-huit mois de moins que son frère, l'interroge, un soir qu'ils attendent dans le jardin le moment d'aller au lit.

—A quoi ça sert, la lune, dis?

—A garder les étoiles.

Et Bob de répondre gravement:

L'homme moral est peut-être déjà formé à dix ans, et s'il ne l'a été sur les genoux de sa mère, ce sera toujours un grand malheur.—Joseph de Maistre.

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

GRANDE CLAIRIERE

Rétractation

A M. l'abbé J. Bertrand
Grande Clairière, Man.
Révérend Monsieur,

Je rétracte par la présente et fais mes excuses pour avoir prononcé certaines paroles injurieuses dans le bureau de poste de Grande Clairière, Man., le 25 janvier 1933.

Je regrette sincèrement que cet incident ait eu lieu et que j'aie employé ce langage. Si vous croyez que ces paroles vous étaient adressées, je les retire entièrement et vous fais humblement mes excuses pour les avoir prononcées.

Donné à Grande Clairière, ce 5ème jour de juin 1933.

Signé: F.T. Pallard.
F. Vodon, commissaire in B.R.
Témoin: René Bauche du 25 janvier 1933.

SAINT-EUSTACHE

Commne nous l'avons déjà annoncé, c'est dimanche prochain, 2 juillet, que se tiendra à Saint-Eustache notre grand pique-nique annuel qui attire tant de visiteurs de partout. On est en train de préparer la piste pour les courses de chevaux, sport très en faveur. La joute de balle au camp promet d'être passionnante. La maison Tonkin, de Winnipeg (ornements d'église) a donné une magnifique coupe en argent qui sera décernée à l'équipe victorieuse. On servira d'excellents repas sur le terrain pour la modique somme de 25 sous. Amis de Saint-Boniface, de Winnipeg et de la région, venez assister à la messe à Saint-Eustache, dimanche, et vous passerez une agréable journée de divertissement avec nous.

LA SALLE

Tableau d'Honneur de l'Ecole Barkham

Grade IX.
Laurent Forest 80%
Jeanne Lemaire 80%
Grade VIII.
Marcelle Lemaire 85%
Grade IV.
Lloyd Fisher 79%
Hyacinthe Forest 76%
Grade III.
Henri Lemaire 83%
Grade II.
Mary Joyce Fisher 86%
Grade I.
Irène Tellier 90%
Cécile Forest 85%

LA BROQUERIE

Malgré la chaleur intense, une foule nombreuse remplissait notre salle paroissiale pour entendre une conférence donnée par M. Alfred Choiselat sur la formation de l'Association d'Education.

M. Choiselat fit un retour sur l'histoire de la province du Manitoba, montrant l'aide financière fournie aux écoles catholiques par le Conseil d'Assiniboia et les divers événements qui amenèrent l'acte du Manitoba, garantissant les écoles séparées, la spoliation de ces droits, la nécessité de la résistance, de la l'organisation de l'A.E.C.F.

M. Narcisse Deslauriers nous donna une causerie sur les anciennes traditions qui furent très appréciées.

Il y eut aussi un programme des plus intéressants que nous sommes heureux de publier:

Ouverture.—Musique par Mlle Alida Fabas (piano) et M. Henri Boily (violon).
Allocution du Président.
Chant par M. Jos. Laurencelle.—"Le Credo du paysan".
Présentation du Conférencier par le Président.
Conférence par M. Alf. Choiselat.
Récitation: "Christophe le passeur", par M. J.-A. Gagnon.
Musique par Mlle A. Fabas et M. H. Boily.
La Fileuse, par Mme Rosalie Daniel.
Causerie par M. Narcisse Deslauriers.
Comédie: "Leçon de Musique", par MM. Moïse Taillefer et Marcel Choiselat, sous la direction de M. A. Choiselat.
Allocution de M. le curé.
O Canada!

LORETTE

Nous avons eu un temps très favorable pour la grande procession de la Fête-Dieu. Le reposoir le plus éloigné était chez M. V. Dufresne.

En visite

Joseph Dufresne, agronome gradué à l'Institut d'Oka, et depuis un an, grâce à une bourse du Gouvernement de Québec, suivant les cours de Médecine Vétérinaire à l'Université Cornell, N.-Y., est venu passer une partie de ses vacances chez son père, Victor Dufresne.

• • •

Nos Italiens ont recommencé à fabriquer le fromage canadien. Souhaitons que leur succès les dédommage bientôt de la perte subie, il y a une couple d'années par l'incendie, de leur manufacture.

• • •

Le pique-nique annuel de Lorette aura lieu, comme toujours, le 1er juillet. Tous les amis sont invités.

SAINTE-ANNE-DES-CHENES

Le Dr Tweed, dentiste, sera à l'hôtel de Sainte-Anne le vendredi 7 juillet.

RENSEIGNEMENTS AGRICOLES

Variations des prix du blé depuis 1904

La "Western Grain Company Ltd" nous fait tenir le communiqué suivant qui indique les variations des prix du blé Nord No 1 à Fort William, depuis 1904 jusqu'au 31 mai 1933.

Année	Maximum	Minimum
1904	1.05¾	.82¾
1904-1905	1.33	.87⅝
1905-1906	1.01½	.72⅝
1906-1907	.94⅞	.72
1907-1908	1.17	.88½
1908-1909	1.35¾	.96
1909-1910	1.19	86½
1910-1911	1.60¼	87⅜
1911-1912	1.09½	.93
1912-1913	1.07	.78¼
1913-1914	.99⅛	.78
1914-1915	1.64½	.97⅞
1915-1916	1.34	.88½
1916-1917	3.00	1.28¼
1917-1918	2.28	
1918-1919	2.24½	
1919-1920	2.63	
1920-1921	2.85⅝	1.71⅞
1921-1922	1.92⅝	1.02
1922-1823	1.33½	.96
1923-1924	1.55⅛	.91¼
1924-1925	2.17⅞	1.33½
1925-1926	1.73⅞	1.18⅞
1926-1927	1.69⅛	1.29⅝
1927-1928	1.64⅜	1.20⅜
1928-1929	1.78¾	1.04⅞
1929-1930	1.73⅝	.87⅝
1930-1931	1.00⅞	.50⅝
1931-1932	.73¼	.51⅛
1932-1933	.65⅛	.39⅜
Variation de	3.00 à	.39⅜

La pourriture brune de la racine

La pourriture brune de la racine, qui attaque le mélliot, la luzerne et le trèfle ordinaire, a été signalée en Alberta et en Saskatchewan. Les régions infestées dans la première de ces provinces sont le sud, le centre et les districts d'Athabaska et de Beaverlodge; en Saskatchewan, la maladie s'étend vers le nord jusqu'à Prince-Albert. Ce champignon est indigène; il abonde, semble-t-il, dans les sols noirs des régions mentionnées. Il n'a pas été signalé ailleurs au Canada, pas plus que dans les pays étrangers.—Laboratoire fédéral, Edmonton.

Le contrôle des engrais chimiques

Grâce à l'activité déployée par le Service des marchés et des engrais chimiques de la Division fédérale des semences, il n'y a peut-être pas une seule marque d'engrais chimiques offerte en vente au Canada depuis cinq ans qui n'ait été analysée au moins deux fois dans chaque district d'inspection.

De cette façon, les cultivateurs ont l'assurance que les engrais qu'ils achètent contiennent toujours la quantité exacte de principes fertilisants.

Expositions de la catégorie "A" et foires d'hiver

Les expositions de la catégorie "A" et les foires d'hiver qui reçoivent des subventions du gouvernement fédéral sont ouvertes aux exposants du Canada et des autres pays qui désirent concourir, mais la concurrence peut être limitée à la province intéressée, si cela est spécifié dans les règlements provinciaux.—Division fédérale de l'industrie animale, Ottawa.

Agneaux de la Colombie-Britannique et des prairies

Au cours d'une enquête économique sur l'industrie ovine dans les grands herbages de l'Ouest du Canada, conduite pendant les trois années de 1929, 1930 et 1931, par la Division de l'Economie Agricole du Ministère fédéral de l'Agriculture, il a été constaté qu'en raison des avantages que les ranches de la Colombie-Britannique ont sur ceux de l'Alberta, c'est-à-dire l'ombrage en été, l'eau, l'herbe tendre et succulente, les éleveurs de la Colombie-Britannique obtiennent des agneaux de plus forte taille, pour lesquels ils reçoivent en général les prix payés pour les agneaux gras. De même, comme ils obtiennent une plus forte proportion d'agneaux jumeaux que les ranches des Prairies, les ranchers de la Colombie-Britannique ont eu un coût plus élevé. Il n'y a pas, cependant, de différence significative dans le poids moyen des toisons.

Le soin des taureaux prêtés

Sachant toute l'importance de l'exercice pour maintenir un taureau en état sain et vigoureux, et afin d'augmenter et prolonger la durée de l'utilité des taureaux prêtés par le Ministère, l'hon. Robert Weir, Ministre fédéral de l'Agriculture, vient de prescrire qu'à l'avenir les taureaux ne seront prêtés par le ministère qu'aux sociétés qui fournissent les moyens nécessaires pour que ces animaux puissent prendre de l'exercice. Le Ministre sait fort bien qu'un bon nombre de sociétés ont déjà toutes les facilités nécessaires sous ce rapport, celles qui ne les ont pas devront les fournir dans le plus bref délai possible. Le Service des bovins de la Division de l'Industrie Animale a envoyé une ébauche d'un plan d'enclos pour venir en aide aux propriétaires à ce sujet. Il est entendu que l'aide offerte aux centres d'élevage ne sera continuée que si l'on a l'assurance que les moyens nécessaires sont pourvus.

Insectes amis du jardinier

Tous les insectes ne sont pas nuisibles; en fait, beaucoup d'entre eux sont utiles et font du bien en détruisant les espèces nuisibles. Au premier rang viennent les différentes espèces de coccinelles qui, sous forme de larves et d'insectes parfaits, se nourrissent presque exclusivement de poux des plantes et d'insectes à bouclier. Une autre espèce de coléoptère, le carabe doré, est un insecte très utile, dit M. Arthur Gibson, l'Entomologiste du Dominion. Ce scarabée et sa larve vorace qui est appelée le lion des vers gris, détruisent des nombres immenses de vers gris. Ce scarabée est noir-brunâtre, les élytres sont tachés de points rouge cuivré, d'où il tire son nom. Le gros scarabée harpale, qui est très commun, détruit aussi les vers gris. Enfin, les différentes espèces de chrysopes et certaines mouches parasites, à deux et quatre ailes, sont également des amis du jardinier.

L'inspection du foin et de la paille

La loi de l'inspection du foin et de paille, 1933, donne au Ministre de l'Agriculture le droit (a) d'établir des règlements prescrivant des catégories modèles pour le genre, la qualité et l'état du foin et de la paille; (b) de certifier, par le certificat d'inspection, la catégorie, la qualité et l'état, et ces certificats d'inspection délivrés par des agents désignés par la loi, sont acceptés par les tribunaux comme preuve prima facie des détails qui sont spécifiés; (c) de prescrire les endroits où le foin et la paille doivent être inspectés, les conditions dans lesquelles ces inspections peuvent se faire et les droits à payer pour cette inspection. Les articles 156 à 165 de la Loi des inspections et des ventes, 1927, sont abrogés. Ces articles traitent des catégories de foin pour les provinces de l'Est, les provinces de l'Ouest et le Territoire du Nord-Ouest: des poids types pour le foin et la paille dans le Québec; du classement de la paille, des raisons pour le classement, de l'inspection des balances; du foin importé, des amendes imposées pour avoir omis d'attacher l'étiquette prescrite à la bale de foin ou de paille ou pour y avoir mêle des matières étrangères. La loi déclare que des inspecteurs peuvent être nommés lorsque cela est nécessaire pour la mise à exécution de la loi.

Pâturage pour les porcs

On peut sans aucun doute faire un emploi très utile des pâturages sur la ferme ordinaire, mais ce genre d'alimentation offre des inconvénients, spécialement quand les porcs que l'on élève sont du type à bacon; ceux-ci se démènent et courent trop, ce qui les empêche d'engraisser rapidement, et les jeunes porcs qui sont exposés au soleil et aux effets combinés du soleil et de la rosée restent parfois rabougris. Lorsqu'on a beaucoup de lait écrémé et de lait de beurre, il semble qu'il soit plus économique d'élever les porcs à l'intérieur ou dans des enclos bien ombragés, munis de râteliers pour les fourrages verts, qui sont fournis de préférence sous forme de luzerne et de trèfle. Ces râteliers sont essentiels pour prévenir le gaspillage. Cette recommandation est basée sur les résultats des recherches expérimentales ainsi que sur l'expérience des nourrisseurs pratiques.

Dégâts causés par les écureuils

Les maisons de campagne que l'on tient fermées pendant l'automne, l'hiver et le printemps, sont souvent envahies par des écureuils, qui endommagent sérieusement certains articles comme les matelas, les oreillers et les coussins. Ils pénètrent également parfois dans les maisons adjacentes aux parcs. "On nous dit même, dit l'entomologiste du Dominion, qui a la surveillance de toutes sortes d'insectes et d'animaux nuisibles, qu'ils s'attaquent aux cadres des fenêtres, sans doute, en essayant de reconquérir leur liberté." L'écureuil rouge ordinaire est l'espèce qui cause le plus de dégâts dans les maisons. Avant d'évacuer la maison, on fera donc bien de recouvrir les dessus des cheminées et les autres ouvertures par lesquelles les animaux pourraient s'introduire.

Mélange de matières minérales pour les moutons

Les moutons et les agneaux devraient toujours avoir à leur portée, en tout temps, un mélange de matières minérales contenant une petite quantité d'iode sous une forme quelconque. Le mélange suivant est recommandé par les Ministères de l'Agriculture du Fédéral, du Québec, de la Nouvelle-Ecosse, de l'Ile du Prince-Edouard et de l'Ontario: Sel, 50 liv.; soufre, 2 liv.; oxide de fer, 1 liv.; pierre à chaux broyée, 20 liv.; iodure de potassium, ½ à 1 once. Il faut mettre ce mélange dans une trémie où les moutons peuvent en prendre quand ils veulent; on peut aussi le donner avec du grain à raison de deux livres du mélange pour chaque 100 livres de grain.

Verdure pour les volailles

La luzerne et le trèfle, par les vitamines et les matières minérales qu'ils renferment, fournissent les matières végétables les plus satisfaisantes pour les volailles. Fraîches ou sèches, ces légumineuses sont succulentes et nourrissantes; les feuilles de la luzerne ou du trèfle, bien fanées, font une très bonne nourriture. La farine de luzerne, ou encore mieux la farine de feuilles de luzerne, venant de plantes bien fanées, mélangée à la pâtée, fait également une très bonne verdure.

Les moustiques canadiens

On trouve au Canada une soixantaine d'espèces de moustiques dont beaucoup se nourrissent du sang de l'homme. La majorité de ces espèces, et spécialement celle que l'on appelle *Aedes*, sont surtout redoutables dans les champs et dans les bois, mais en certaines saisons quand on n'a rien fait pour les combattre, comme cette année, par exemple, elles causent aussi beaucoup d'ennuis à l'intérieur des habitations. C'est le soir, par les temps chauds et humides, qu'elles sont le plus acharnées. On se plaint également assez souvent que les caves et les sonbassements sont infestés par des moustiques en automne et en hiver. Ces moustiques sont les femelles hivernantes des genres *Culex* et *Anopheles* qui passent l'hiver sous forme d'insectes parfaits dans les endroits abrités. Il est rare qu'ils attaquent l'homme, mais dans bien des parties de l'est du Canada, le moustique cosmopolite des maisons, qui porte en langage scientifique le nom de *Culex Pipiens*, est maintenant bien établi, spécialement dans les villes; il y a même une grande ville où il y est devenu un fléau. Cette espèce se trouve près des habitations, où elle entre librement pour mordre les hôtes, spécialement la nuit. Le moyen de combattre les moustiques est indiqué tout au long dans un feuillet intitulé "Les moustiques au Canada — Comment les combattre", que l'on peut avoir en s'adressant au Ministère fédéral de l'Agriculture.

5

Les amendements du sol

La valeur agricole des échantillons de tourbe ne dépend pas seulement de la proportion d'azote et de matières organiques qu'ils renferment, mais aussi de leur état de décomposition. Les terres noires, qui sont beaucoup plus décomposées et désagrégées que les tourbes, doivent être préférées comme amendements. Les tourbes à l'état brut ne peuvent guère faire de bien au sol, sauf dans la mesure où elles améliorent son état physique. Les dépôts de tourbe sont souvent très acides et il est fréquemment nécessaire de les rendre alcalins en les mettant en compost avec de la chaux ou des cendres de bois avant que leur azote puisse servir aux végétaux. On peut aussi aider leur assainissement en les retournant à la pelle et en les laissant exposés à l'air pendant plusieurs mois. De façon générale, on peut dire que l'application de tourbe ou de terre noire à l'état brut n'est pas à conseiller, car, comme nous venons de le voir, les principes fertilisants qu'elles renferment n'existent pas sous une forme immédiatement assimilable et la fermentation est nécessaire pour dégager ces principes fertilisants.

Roseraies historiques

C'est vers la fin du dix-huitième siècle, dit l'Horticulteur du Dominion, le Dr Macoun, dans une discussion sur l'origine probable des belles roses hybrides remontantes que l'on trouve au Canada, que le rosier de Chine, qui fleurit continuellement fut apporté en Europe. Bientôt après on produisit des hybrides du rosier de Chine et du rosier de France et de Provence. Ces hybrides furent appelés Hybrides de Chine, mais ils ressemblaient à leurs parents européens par le fait qu'ils ne fleurissaient qu'une fois dans la saison. On croisa alors ces hybrides avec les rosiers de Damas et l'on obtint, vers 1819, la Rose du Roi, un damas perpétuel. Ce rosier était appelé perpétuel ou remontant parce qu'il avait une deuxième saison de floraison. Six ans plus tard la Gloire de Rosames apparut, les progrès dans cette catégorie furent ensuite rapides et vers 1850, la Général Jacqueminot et la Jules Margottin, ces deux roses célèbres, virent le jour. Au Canada, beaucoup des hybrides remontants ne fleurissent qu'une fois dans la saison.

Municipalités entre les mains d'administrateurs

La municipalité rurale de La Broquerie vient d'être placée entre les mains d'un administrateur, J.-N. Tétreault, son secrétaire-trésorier, a été choisi à cet effet par le gouvernement.

Ceci porte à sept le nombre des municipalités rurales dans le même cas. Les autres sont: Armstrong, Lawrence, Hillsburg, Mossey River, Saint-Laurent et Woodlea.

Ces municipalités demeurent organisées, mais la direction des finances a été enlevée aux conseils pour être remise à des administrateurs.

D'autres municipalités ont été désorganisées et placées entre les mains de liquidateurs. Ce sont: Birch River, Chatfield, Fisher River, Kreutzburg et Stuartburn.

LE CHANGE

27 juin 1933

L'argent des pays d'Europe se vend aux prix suivants, en sous canadiens:

Livre anglaise	4.6879
Franc français	0.0540
Belga belge	0.1923
Franc suisse	0.2646
Lire italienne	0.0723
Couronne suédoise	0.2414
Couronne norvégienne	0.2359
Couronne danoise	0.2088
Mark allemand	0.3260
Couronne hollandaise	0.5415

LE MARCHE

27 juin 1933

Bouvillons, jusqu'à 1,050 livres—	
Bons et de choix	$4.00—$5.00
Moyens	$3.25—$3.75
Ordinaires	$2.00—$3.00
Bouvillons, au-dessus de 1,050 livres	
Bons et de choix	$4.00—$5.00
Moyens	$3.25—$3.75
Ordinaires	$2.50—$3.00
Génisses—	
Bonnes et de choix	$3.50—$4.25
Moyennes	$2.75—$3.25
Ordinaires	$2.00—$2.50
Veaux engraissés—	
Bons et de choix	$4.00—$5.25
Moyens	$3.25—$3.75
Vaches—	
Bonnes	$2.00—$2.75
Moyennes	$2.00—$2.25
Ordinaires	$1.50—$1.75
Pour conserve	$1.00—$1.50
Taureaux—	
Bons	$1.75—$2.00
Ordinaires	$1.25—$1.50
Bouvillons à engraisser—	
Bons	$2.50—$3.25
Ordinaires	$1.50—$2.00
Vaches et génisses à engraisser—	
Bonnes	$2.00—$3.00
Ordinaires	$1.25—$1.75
Vaches laitières	$20.00—$40.00
Veaux de boucherie—	
Bons et de choix	$4.00—$4.50
Ordinaires et moyens	$2.00—$3.50
Porcs—	
Bacon de choix—Prime de $1 par tête	
Bacon	$5.25
Bouchers—Escompte de $1 par tête	
Pesants	$4.75
Très pesants	$3.50
Légers et maigres	$5.00—$5.25
Truies No 1	$3.50
Truies No 2	$2.50—$2.50
Inférieurs	$2.00—$2.50
Verrat	$1.25—$2.00
Agneaux—	
Bon poids moyen	$6.00—$7.00
Ordinaires	$3.00—$5.00
Moutons—	
Bons, poids moyen	$1.75—$2.00
Ordinaires	$2.25—$2.50
Bons, pesants	$1.00—$1.50

PRODUITS

Beurre—	
Crèmerie F.O.B. Winnipeg, approximatif — No 1	.17½—.18
Oeufs— (D'après la classification du gouvernement fédéral)	
Extra, la douzaine	0.12
Premiers	0.10
Seconds	0.08
Farine—	
Prix de détail pour les marques suivantes: Quaker Patents, Lake of the Woods, Five Roses, Western Canada Purity, Ogilvie Royal Household et Maple Leaf Mills:	
2 sacs de 98 livres	2.80
Sac de 98 livres	2.87½
4 sacs de 24 livres	3.02½
Alimentation—	
Son. La tonne	$15.00
Moulée. La tonne	$16.00
Gruau—	
Le sac de 80 livres	$2.95
Foin—	
Mil. No 1	$11.00—$12.00
Mil. No 2	$10.00—$11.00

Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg.

Cours du grain fourni par EUG.-J. DUFRESNE

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

pour la semaine finissant le 26 juin 1933

GRAINS	Mardi 20	Mercredi 21	Jeudi 22	Vendredi 23	Samedi 24	Lundi 26
Blé No 1 Nord	65⅝	67⅛	67	68⅛	69⅝	74¼
2 Nord	63⅝	65⅝	65½	66⅝	68⅛	72½
3 Nord	62⅛	63⅞	63¼	65	66⅝	70⅝
Avoine 2 CW	28½	29⅛	28⅝	29¼	29⅝	32⅝
3 CW	26⅝	27	26½	27	27⅝	30¼
Orge 3 CW	37⅛	38	38	38½	39⅝	42
4 CW	34½	35⅝	35⅝	35⅝	36⅝	39¼
Lin 1 NW	128⅝	134⅛	135⅝	139	144⅝	155⅝
2 CW	124⅝	130¼	131⅝	135	140⅝	151⅝
Seigle 2 CW	51½	53⅝	54⅝	55⅛	63⅝	61⅝
Prix sur voie (track)						
Base Blé 1 Nord	65⅝	67⅝	67¼	68⅛	70⅛	74⅛
Avoine 2 CW	28⅞	29½	29	29½	29⅝	33
Orge 3 CW	37⅛	38⅝	38⅝	38⅝	39⅝	42¼
Lin 1 NW	129⅛	134⅜	135⅝	139⅝	144⅝	156
Seigle 2 CW	51⅝	54	55	55⅝	63⅝	62
Options						
Blé Juillet	65⅝	67⅝	67¼	68⅛	70⅛	74⅛
Octobre	67⅝	69⅝	69⅝	70⅝	72½	77
Décembre	69⅛	70⅝	71	72⅛	73⅝	78⅝
Avoine Juillet	28⅞	29½	29	29½	29⅝	33
Octobre	30⅝	31⅝	31	31½	31⅝	35⅝
Décembre	30⅝	31⅛	31⅝	31⅛	32½	36⅝
Orge Juillet	37⅛	38⅝	38⅝	38⅝	39⅝	42¼
Octobre	39½	40⅝	40⅝	40⅝	41⅝	44⅝
Décembre	40	40⅝	41⅛	41⅛	43⅝	46⅛
Lin Juillet	129⅛	134⅜	135⅝	139⅝	144⅝	156
Octobre	130⅝	136	137¼	141⅝	147	150¼
Décembre	130⅛	135½	136⅝	141	146	160
Seigle Juillet	51⅝	54	55	55⅝	63⅝	62
Octobre	54½	56⅝	57⅝	58½	[illegible]	65½
Décembre	55⅝	58	59½	59½	66⅝	67½

Association d'Education des Canadiens français du Manitoba

Résultats du Concours de francais de 1933

TABLEAU D'HONNEUR

Ont bien mérité de la cause catholique et canadienne-française, en présentant leurs élèves au concours de l'Association:

Aubigny.—Couvent, les RR. SS. de St-André; Ecole Bourret, Mlle Augustine Simon.

St-Adolphe.—Couvent, les RR. SS. de St-André.

Ste-Agathe.—Couvent, les RR. SS. de Jésus-Marie; Ecole St-Antoine, M. Lionel Bruneau.

Sainte-Amélie.—Ecole St-Vincent, Mlle Crossland; Ecole Leroy, Mlle Sylvia Tucker; Ecole Ste-Amélie, Mlle Rita Robert.

Sainte-Anne-des-Chênes.—Couvent, les RR. SS. Grises; Ecole Centre, Mlle B. Perron; Ecole Calédonia, Mlle Emma Dumaine; Ecole Talbot, M. N. Finnigan.

Saint-Boniface.—Académie St-Joseph, les RR. SS. de Jésus-Marie; Académie Provencher, les RR. FF. de Marie et instituteurs laïques.

Bruxelles.—Couvent, les RR. SS. Ursulines de Malines, Mlle Y. Campeau.

La Broquerie.—Couvent, les RR. SS. Grises; Ecole St-Alexandre, Mlle Irène Sicotte; Ecole St-Roch, Mlle Rosanna Poirier.

Saint-Charles.—Couvent, les RR. SS. Oblates.

Saint-Claude.—Collège, M. Aug. Dansereau, Mme Lacroix, Mlles Désorcy et Cossin; Ecole St-Benoit, Mlle Cécile Barnabé.

Dunrea.—Couvent, les RR. SS. Oblates; Ecole St-Félix, Mlle Rita Tellier.

Elie.—Couvent, les RR. SS. des Missions; Ecole Bénard, Mlle Annie Richardson.

St-Eustache.—Couvent, les RR. SS. des Missions; Ecole Baie St-Paul Est, Mlle Rita Lynch.

Ste-Elisabeth.—Ecole Lévis, Mlle A. Dupuis; Ecole Molloy, Mlle Y. Désaulniers.

Fannystelle.—Couvent, les RR. SS. Oblates; Ecole Cyrenne, Mlle Cécile Arnal.

Saint-François-Xavier.—Couvent, les RR. SS. Grises; Ecole Todd, Mlle Juliette Lachance.

Saint-Georges.—Couvent, les RR. SS. de St-Joseph.

Sainte-Geneviève.—Ecole Gauthier, Mlle S. Gayet; Ecole Barras, Mlle L. Pelletier.

Haywood.—Ecole Dandurand, Mme D. A. Hébert; Ecole St-Jean, Mlle Blanche Perras; Ecole Seaforth, Mlle T. Girouard; Ecole Haywood, Mlle J. Huitric.

Ile-des-Chênes.—Ecole Coquart, Mme B. St-Amant; Ecole Ile-des-Chênes, Mlle Louise Bonin.

Saint-Jean-Baptiste.—Couvent, les RR. SS. de Jésus-Marie; Collège, les RR. FF. de Marie; Nord, Mlle Denise Cyr; Sud, Mlle Irène Ayotte; Est, Mlle Annette Guenette; Whitehaven, Mlle Lucia Tousin; Youville, Mlle Denise Clément; Fillion, Mlle Yvonne Marion.

Saint-Joseph.—Couvent, les RR. SS. des Missions; Ecole Taché, M. Art. Vermette.

Laurier.—Couvent, les RR. SS. de la Présentation; Ecole Champlain, Mlle Marcelle Robert; Ecole Pennarun, Mlle M. Jutras.

La Salle.—Couvent, les RR. SS. de St-André.

Letellier.—Couvent, les RR. SS. des Missions; Ecole St-Pie, Mlle Thérèse Jutras; Ecole Deux Pointes, Mlle Antoinette Robert.

Lorette.—Couvent, les RR. SS. de St-Joseph; Lorette Est, Mme St-Germain; Lorette Ouest, Mlle Estelle Boyer.

Saint-Labre.—Ecole Grenier, Mme H. Grenier.

Saint-Léon.—Couvent, les RR. SS. Chanoinesses; Ecole Cléophas, Mlle M. A. Payette; Ecole Théobald, Mlle Evéline Lussier.

Saint-Lazare.—Couvent, les RR. SS. de la Présentation.

Saint-Lupicin.—Couvent, les RR. SS. Chanoinesses.

Saint-Malo.—Couvent, les RR. SS. de St-André; La Rochelle, Mlle Ant. Rondeau.

Mariapolis.—Couvent, les RR. SS. de St-Joseph; Pike-Lake, Mlle Juliette Lussier.

Saint-Laurent.—Couvent, les RR. SS. Franciscaines.

Notre-Dame-de-Lourdes.—Couvent, les RR. SS. Chanoinesses; Ecole Jeanne d'Arc, Mlle J. Préjet; Ecole Lee, Mlle J. Galliot; Ecole Montcalm, Mlle Flavie Chaput; Ecole St-Louis A, M. A. Bessert; Ecole St-Adélard, Mme Desrosiers; Ecole Carnot, Mlle A. Savoie.

Saint-Norbert.—Couvent, les RR. SS. Grises; Collège, Mme L. Haude, Mlles V. Joyal et Thérèse Trottier, M. N. Rodrigue; Ecole St-Avila, C. Bonin; Ecole Campeau, M. Royal.

Saint-Pierre-Jolys.—Couvent, les RR. SS. de Jésus-Marie; Collège, Mlles M. L. Vermette, Maria Lapointe, Y. Lambert; Nord, Mlle F. Sicotte; Sud, Mlle Eva Paradis; Ecole Carey, Mlle Gertrude Lambert; Ecole Otterburne, Mlle E. Gobeil; Ecole Ste-Geneviève, Mlle Jeanne Massicotte.

Sainte-Rose-du-Lac.—Couvent, les RR. SS. des Missions; Ecole Verdun, Mlle Claire Ayotte.

Somerset.—Collège, M. Elzéar Lavoie; Mlles Maria Boyer et Berthe Girouard.

Thibaultville.—Ecole St-Julien, M. Arthur St-Pierre; Ecole Lorraine, Mme I. Phaneuf.

Transcona.—Couvent, les RR. SS. Oblates.

Winnipeg.—Couvent, les RR. SS. de Jésus-Marie.

Woodridge.—Ecole Lafortune, Mlles T. Lemoine et Alice Desautels; Ecole Sandlands, Mlle Bibiane Lemoine.

NOTA.—La croix indique les prix provinciaux, l'astérisque les prix paroissiaux.

GRADE XII (Classe A) — Bourse de $100.00

†1. Simone André, Académie Saint-Joseph — 94%
*2. Thérèse Côté Richard, Académie Saint-Joseph — 93
3. Paula Sumner, Académie Saint-Joseph — 93
*4. Annie James, Couvent de Saint-Charles — 91
*5. Jeanne Laboua, Couvent de Saint-Adolphe — 87
6. Isabelle Savoie, Académie Saint-Joseph — 86
7. Marie-Thérèse Joyal, Académie Saint-Joseph — 86
8. Elisabeth Tétreault, Académie Saint-Joseph — 83
9. Bérénice Préfontaine, Académie Saint-Joseph — 83
*10. Emma Guichon, Couvent de Saint-Norbert — 83
11. Cécile Caron, Couvent de Saint-Charles — 80
12. Georgiana Landry, Couvent de Saint-Norbert — 78
*13. Véronique Roy, Couvent de Lorette — 78
14. Irène Gagnon, Académie Saint-Joseph — 78
15. Alice Lemay, Académie Saint-Joseph — 77
*16. Berthe Granger, Couvent de Saint-Jean-Baptiste — 76
17. Germaine Grégoire, Académie Saint-Joseph — 75
18. Annette Larivière, Couvent de Saint-Jean-Baptiste — 72
19. Marie Cadieux, Couvent de Saint-Norbert — 71
20. Alexandrine Labossière, Couvent de Saint-Norbert — 70
21. Margaret Muller, Académie Saint-Joseph — 65
22. Blanche Rodrigue, Académie Saint-Joseph — 61
23. Rita Rodrigue, Académie Saint-Joseph — 61
24. Wilda Ladouceur, Académie Saint-Joseph — 60
25. Marie-Jeanne Dufort, Couvent de St-Jean-Baptiste — 59
26. Ernestine Carrière, Couvent de Saint-Norbert — 58
27. Françoise Béchard, Académie Saint-Joseph — 53
28. Rita Thérien, Couvent de Saint-Norbert — 52
29. Thérèse Brodeur, Couvent de Saint-Jean-Baptiste — 52
30. Antoinette Guertin, Académie Ste-Marie, Winnipeg — 51
31. Florence Lauzé, Couvent de Saint-Jean-Baptiste
32. Rose-Anna Payette, Couvent de Saint-Jean-Baptiste

REDACTION. — Prix offert par le Gouvernement de la République Française — Médaille de bronze
Paula Sumner — 100%

GRADE XI (Classe A) — Bourse de $50.00

†1. Thérèse Désautels, Académie Saint-Joseph — 96%
*2. Héloïse Chaput, Couvent de Saint-Adolphe — 94
*3. Cécile Toupin, Académie Saint-Joseph — 93
4. Jacqueline Deniset, Académie Saint-Joseph — 90
5. Jeanne Corbeil, Académie Saint-Joseph — 90
6. Elisabeth Jourdain, Académie Saint-Joseph — 88
7. Gilberte Lagacé, Académie Saint-Joseph — 87
8. Laurette Rhéaume, Académie Saint-Joseph — 87
9. Thérèse Laurendeau, Académie Saint-Joseph — 86
10. Lucienne Blanchard, Académie Saint-Joseph — 86
11. Edithe Lausière, Couvent de Saint-Adolphe — 86
12. Régina Leclaire, Couvent de Saint-Adolphe — 86
13. Georgette Bissonnette, Académie Saint-Joseph — 84
14. Juliette Couture, Académie Saint-Joseph — 83
15. Alice Papineau, Académie Saint-Joseph — 83
16. Cécile Brunet, Académie Saint-Joseph — 82
17. Evelyn Boivin, Académie Saint-Joseph — 81
18. Irène Bonin, Académie Saint-Joseph — 81
19. Stella McDougall, Académie Saint-Joseph — 80
*20. Alice Carrière, Couvent de Saint-Norbert — 79
21. Lucie Lavoie, Académie Saint-Joseph — 78
22. Gertrude Dubois, Académie Saint-Joseph — 78
23. Annette Hince, Académie Saint-Joseph — 77
24. Jeanne Desrosiers, Académie Saint-Joseph — 72
25. Thérèse Marcoux, Académie Saint-Joseph — 70
26. Laure Rocan, Académie Saint-Joseph — 68
27. Noella Marcoux, Académie Saint-Joseph — 66
28. Hélène Bédard, Académie Saint-Joseph — 61
29. Léa Pelletier, Couvent de Sainte-Anne — 61
30. Lucie Boulet, Couvent de Sainte-Anne — 60
*31. Marguerite Dupont, Couvent de Sainte-Anne — 56
32. Florence Henri, Académie Saint-Joseph — 55
33. Clarisse Tremblay, Couvent de Sainte-Anne — 52
34. Annette Lavack, Couvent de Sainte-Anne — 52
35. Thérèse Schmidt, Couvent de Saint-Norbert — 50
36. Ulysse Bohémier, Couvent de Sainte-Anne

GRADE XI (Classe B) — Bourse de $50.00

†1. Cécile Godard, Couvent de Saint-Jean-Baptiste — 81%
*2. Solange Carrière, Couvent de Lorette — 80
*3. Cécile Desilets, Couvent de Letellier — 79
*4. Marie-Josephe Gagné, Couvent de Sainte-Agathe — 77
*5. Albina Bonin, Couvent de Laurier — 76
*6. André Marion, Couvent de Saint-Jean-Baptiste — 76
7. Simone Aubin, Couvent de Laurier — 75
*8. Cécile Le Moullec, Couvent de N.-D.-de-Lourdes — 75
9. Irène Lussier, Couvent de Saint-Jean-Baptiste — 75
10. Annette Lemoine, Couvent de Sainte-Agathe — 73
11. Augustine Simon, Couvent de Saint-Charles — 72
12. Noël Girard, Collège de Saint-Norbert — 71
13. Augustine Beaumont, Couvent de Sainte-Agathe — 70
14. Irène Gobeil, Couvent de Sainte-Agathe — 70
15. Henriette Bouvier, Couvent de Letellier — 70
16. Adrienne Roblé, Couvent de Sainte-Rose-du-Lac — 68
17. Angèle Pantel, Couvent de N.-D.-de-Lourdes — 67
18. Aline Lemoine, Couvent de Sainte-Agathe — 66
19. Gilberte Beaudette, Couvent de Saint-Jean-Baptiste — 65
20. Thérèse Emond, Couvent de La Broquerie — 64
21. Victorine Gamache, Couvent de Laurier — 64
22. Anne-Marie Le Moullec, Couv. de N.-D.-de-Lourdes — 61
23. Antonia Vermette, Couvent de Sainte-Rose-du-Lac — 60
24. Marie Pennarun, Couvent de Sainte-Rose-du-Lac — 60
25. Charles Sala, Couvent de Notre-Dame-de-Lourdes — 55

26. Adrienne Lacroix, Couvent de La Broquerie — 51
27. Georgette Pachet, Collège de Saint-Claude
28. Georgette Gilmore, Collège de Somerset
29. Renée Aquin, Ecole d'Oakville, Elie

REDACTION. — Prix offert par le Gouvernement de la République Française — Volume
Cécile Toupin, Académie Saint-Joseph — 95%

GRADE X (Classe A) — Médaille de France

†1. Denise Pelletier, Académie Saint-Joseph — 98%
*2. Marguerite Kreitz, Académie Saint-Joseph — 97
3. Ida Dupas, Académie Saint-Joseph — 94
4. Denise Gaudette, Académie Saint-Joseph — 94
5. Elza DeLeeuw, Académie Saint-Joseph — 94
*6. Maria Delorme, Couvent de Saint-Adolphe — 94
7. Eva Dubois, Couvent de Saint-Adolphe — 93
8. Malvina Langevin, Académie Saint-Joseph — 91
9. Hélène Blais, Académie Saint-Joseph — 90
10. Armande Latreille, Couvent de Saint-Adolphe — 90
11. Florence André, Académie Saint-Joseph — 89
12. Maria-A. Préfontaine, Académie Saint-Joseph — 87
13. Irène Phaneuf, Académie Saint-Joseph — 86
14. Léa McCaughan, Académie Saint-Joseph — 86
*15. Gertrude Cormier, Couvent de Saint-Norbert — 86
16. Maria Toupin, Académie Saint-Joseph — 86
17. Ella Gagnon, Académie Saint-Joseph — 83
18. Mariette Leclaire, Couvent de Saint-Norbert — 83
19. Madeleine Dugal, Académie Saint-Joseph — 82
20. Thérèse Jalbert, Académie Saint-Joseph — 81
21. Marthe Lauzé, Académie Saint-Joseph — 78
*22. Elie-Anne Girard, Couvent de Sainte-Anne — 78
23. Olga Poirier, Académie Saint-Joseph — 77
24. Blanche Mathieu, Académie Saint-Joseph — 75
25. Elisabeth Dubé, Académie Saint-Joseph — 75
26. Virginie Dupuis, Académie Saint-Joseph — 75
27. Angéline Magnan, Couvent de Sainte-Anne — 75
28. Françoise Gary, Académie Saint-Joseph — 72
29. Louise Rocan, Académie Saint-Joseph — 71
30. Alida Landry, Couvent de Saint-Norbert — 69
31. Marie-Jeanne Dheere, Académie Saint-Joseph — 67
32. Lucille Brunet, Couvent de Saint-Adolphe — 66
33. Roland Chaput, Couvent de Saint-Adolphe — 66
34. Simonne Laporte, Couvent de Saint-Norbert — 64
35. Bertha Duyvejonck, Académie Saint-Joseph — 60
36. Anne-Marie Pambrun, Académie Saint-Joseph — 58
37. Jeannette Mathieu, Académie Saint-Joseph — 54
38. Joseph-Eug. Perron, Couvent de Sainte-Anne — 54
39. Arcel Lacerte, Couvent de Sainte-Anne
40. Cécile Kenny, Couvent de Saint-Norbert

GRADE X (Classe B) — Médaille de l'A. C. J. C. de Montréal

†1. Eugénie Jeanson, Couvent de Lorette — 99%
*2. Paule Jeanson, Couvent de Lorette — 98
*3. Anna Balcaen, Couvent de La Broquerie — 95
*4. Cécile Lesage, Couvent de Saint-Léon — 90
*5. Mélina Lespérance, Couvent de Fannystelle — 87
6. Alice Tétreault, Couvent de La Broquerie — 86
7. Alphéric St-Laurent, Couvent de La Broquerie — 86
*8. Antoinette Bergeron, Couvent de N.-D. de Lourdes — 83
9. Rachel Régis, Couvent de Fannystelle — 83
*10. Adonal Lamoureux, Collège de Saint-Norbert — 83
11. Odile Comte, Couvent de N.-D. de Lourdes — 82
12. Alice Boulic, Couvent de N.-D. de Lourdes — 76
13. Jules Labossière, Couvent de Fannystelle — 75
14. Rose-Alma Grenier, Couvent de Saint-Léon — 74
15. Hélène Muller, Couvent de N.-D. de Lourdes — 73
16. Paule Saurette, Couvent de Letellier — 73
17. Thérèse Legal, Couvent de La Broquerie — 72
18. Victorine Vigier, Couvent de Saint-Léon — 70
19. Lucienne Allard, Couvent de Sainte-Rose-du-Lac — 66
20. Marie-Anne Labossière, Couvent de Saint-Léon — 65
21. Noël Delvaux, Couvent de Sainte-Rose-du-Lac — 64
22. Louis Comte, Couvent de Notre-Dame-de-Lourdes — 63
23. Lucien Charette, Collège de Saint-Norbert — 58
24. Mariette Jutras, Couvent de Letellier — 53
25. Aline Château, Couvent de Notre-Dame-de-Lourdes — 52
26. Jean Loire, Couvent de Sainte-Rose-du-Lac
27. Jeanne Payette, Couvent de Notre-Dame-de-Lourdes
28. Henri Sala, Couvent de Notre-Dame-de-Lourdes
29. Raymond Berthelette, Couvent de Sainte-Agathe
30. Jean Gautron, Collège de Saint-Claude
31. Iola Chartrand, Collège de Somerset

REDACTION. — Prix offert par le Gouvernement de la République Française — Volume
Eugénie Jeanson, Couvent de Lorette — 100%

GRADE IX (Classe A)

Médaille de la Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises

†1. Lorraine St-Godard, Académie Saint-Joseph — 97%
*2. Thérèse Rhéaume, Couvent du S.-Coeur, Winnipeg — 92
*3. Marie-Antoinette Guay, Couvent de Saint-Norbert — 90
4. Françoise Bélair, Couvent du S.-Coeur, Winnipeg — 89
*5. Annette Perrin, Académie Saint-Joseph — 89
*6. Angéline Sicotte, Couvent de Saint-Adolphe — 87
7. Lucienne Bouchard, Académie Saint-Joseph — 87
8. Fernande Paquin, Couvent du S.-Coeur, Winnipeg — 83
9. Léa Dussault, Académie Saint-Joseph — 81
10. Yvette Adam, Académie Saint-Joseph — 80
11. Louise Noiseux, Couvent de Saint-Norbert — 80
12. Alida Dupuis, Couvent de Saint-Norbert — 80
13. Victoire Véry, Couvent de Saint-Norbert — 79
14. Rosanna Ritchot, Couvent de Saint-Norbert — 79
15. Aline Rondeau, Académie Saint-Joseph — 79
16. Jeanne Croteau, Académie Saint-Joseph — 79
17. Cécilia Pichette, Académie Saint-Joseph — 78
18. Georgine Beaudry, Couvent de Saint-Norbert — 78
19. Marguerite Montpetit, Couv. du S.-Coeur, Winnipeg — 78
20. Eugénie Faucher, Académie Saint-Joseph — 78
21. Germaine Chaput, Couvent de Saint-Adolphe — 77
22. Eugénie Leclair, Couvent de Saint-Norbert — 76
23. Denise Guyot, Académie Saint-Joseph — 75
24. Laura Genest, Académie Saint-Joseph — 75
25. Alice Lafrance, Académie Saint-Joseph — 75
26. Thérèse Dumont, Académie Saint-Joseph — 74
27. Edith Gatin, Académie Saint-Joseph — 74
28. Lucia Goffart, Couvent de Saint-Adolphe — 73
29. Thérèse Perron, Couvent de Saint-Adolphe — 73
30. Hélène Morin, Couvent de Saint-Adolphe — 73
31. Corinne Morin, Académie Saint-Joseph — 73
32. Thérèse Fontaine, Académie Saint-Joseph — 71
33. Cécile Doutre, Académie Saint-Joseph — 70
34. Antoinette Poitras, Académie Saint-Joseph — [illegible]
35. Irène Riel, Académie Saint-Joseph — 69
36. Elsie Vaedegem, Couvent du Sacré-Coeur, Winnipeg — 68
37. Gabrielle Carignan, Couvent du S.-Coeur, Winnipeg — 68
38. Edmond Pazdor, Couvent du Sacré-Coeur, Winnipeg — 68
39. Ida Olivier, Couvent de Saint-Norbert — 67
40. Cécile Savage, Couvent de Saint-Norbert — 65
41. Thérèse Syrenne, Académie Saint-Joseph — 64
42. Jessie Janssens, Académie Saint-Joseph — 63
43. Yvonne Thorimbert, Académie Saint-Joseph — 61
44. Rolande Lacroix, Académie Saint-Joseph — 60
45. Joséphine Galiant, Académie Saint-Joseph — 60
46. Jean Bertrand, Académie Saint-Joseph — 59
47. Béatrice Gauvreau, Académie Saint-Joseph — 58
48. Véronique Faille, Académie Saint-Joseph — 57
49. Viola Forest, Académie Saint-Joseph — 57
50. Marie-Anne Nolin, Couvent de Sainte-Anne — 55
51. Blanche Roy, Académie Saint-Joseph — 53
52. Alma Pelletier, Couvent de Sainte-Anne — 53
53. Corinne L'Heureux, Couvent de Sainte-Anne — 53
54. Yvonne Bibeau, Académie Saint-Joseph — 51
55. Luce Lambert, Académie Saint-Joseph — 50
56. Alice Rousseau, Couvent de Saint-Norbert
57. Yvonne Prévost, Couvent de Sainte-Anne
58. Evéline Gauthier, Couvent de Sainte-Anne
59. Estelle Gauthier, Couvent de Sainte-Anne
60. Lucie Trottier, Couvent de Saint-Norbert
61. Alice Hamelin, Couvent de Saint-Norbert
62. Orlie Duhamel, Couvent de Sainte-Anne
63. Omer Demers, Couvent de Sainte-Anne
64. Aline Boulet, Couvent de Sainte-Anne
65. Bertha Langill, Couvent de Sainte-Anne

GRADE IX (Classe B)

Médaille du Conseil Provencher des Chevaliers de Colomb

†1. Elise Bolly, Couvent de La Broquerie — 91%
*2. Germaine Pelletier, Couvent de Saint-Jean-Baptiste — 87
*3. Laurence Bissonnette, Couvent de Ste-Rose-du-Lac — 87
*4. Thérèse Mulaire, Couvent de Saint-Pierre-Jolys — 86
*5. Noëlla Dorge, Couvent de Sainte-Agathe — 85
6. Claire Lafrance, Couvent de Saint-Pierre-Jolys — 84
*7. Marthe Bruyère, Couvent de Letellier — 80
8. Reynalde Tarenne, Couvent de Saint-Pierre-Jolys — 78
9. Yvonne Roy, Couvent de Saint-Jean-Baptiste — 76
10. Odile Lavallée, Couvent de Saint-Jean-Baptiste — 75
*11. Ida Todd, Couvent de Saint-François-Xavier — 75
12. Fernande Bruyère, Couvent de Letellier — 75
13. Léonie Lapointe, Couvent de Sainte-Agathe — 75
14. Gilberte Lavergne, Couvent de Saint-Pierre-Jolys — 74
15. Marguerite Paradis, Couvent de Saint-Pierre-Jolys — 74
16. Simone Manseau, Couvent de Letellier — 74
17. Marie-Jeanne Comeault, Couv. de St-Jean-Baptiste — 73
18. Raymond Grégoire, Couvent de Saint-Jean-Baptiste — 73
19. Gabrielle Bruyère, Couvent de Letellier — 73

[illegible]

58. Myriam Lauzé, Couvent de Saint-Jean-Baptiste — 57
59. Avila Girard, Collège de Saint-Norbert — 56
60. Blanche Kenny, Couvent d'Aubigny — 55
61. Berthe Rajotte, Couvent de Saint-Pierre-Jolys — 54
62. Evéline Lambert, Couvent de Saint-Pierre-Jolys — 54
63. Georgina Major, Couvent de Saint-Léon — 54
64. Henri Roch, Couvent de Notre-Dame-de-Lourdes — 50
65. Honoré Vouriot, Collège de Saint-Norbert — 50
66. Gabriel Leverrier, Couvent de N.-Dame-de-Lourdes
67. Blanche Labossière, Couvent de Fannystelle
68. Gilberte Piché, Couvent de Fannystelle
69. Madeleine Pachet, Collège de Saint-Claude
70. Arthur Fenez, Couvent de Sainte-Agathe
71. Martin Hamel, Couvent de Fannystelle
72. Laurette Nadeau, Collège de Somerset
73. Berthe Moret, Collège de Somerset
74. Pierre Gautron, Collège de Saint-Claude
75. Adrien Girouard, Collège de Somerset
76. Léo Tremblay, Collège de Somerset
77. Alice Wery, Collège de Somerset

GRADE IX (Classe C)

1. Stella Loiselle, Ecole des Deux Pointes, Letellier — 67%
2. Simonne Barnabé, Ecole Saint-Benoit, Saint-Claude
3. Marcien Duhamel, Ecole Gauthier, Sainte-Geneviève

REDACTION. — Prix offert par le Gouvernement de la République Française — Volume
Thérèse Rhéaume, Couv. du S.-Coeur, Winnipeg, Classe A — 100%

GRADE VIII (Classe A) — Médaille Delâge

†1. Alice Gaudreau, Académie Saint-Joseph — 91%
*2. Bernadette Lanthier, Académie Saint-Joseph — 90
3. Pauline Simon, Académie Saint-Joseph — 89
4. Thérèse Fontaine, Académie Saint-Joseph — 88
5. Blanche Blanchette, Académie Saint-Joseph — 88
6. Patricia Desjardins, Académie Saint-Joseph — 88
7. Blanche Martin, Académie Saint-Joseph — 88
*8. Marie-Joseph Marcotte, Couvent de Saint-Adolphe — 87
9. Carmelle Baril, Couvent de Saint-Adolphe — 86
10. Gertrude Senel, Académie Saint-Joseph — 85
11. Donat Nault, Académie Provencher — 85
12. Edward Davis, Académie Provencher — 84
13. Lucette Savoie, Académie Saint-Joseph — 84
14. Juliette Phaneuf, Académie Saint-Joseph — 84
*15. Anna Girouard, Couvent de Saint-Norbert — 84
16. Claire Marcoux, Académie Saint-Joseph — 82
17. Jeanne Chavanne, Académie Saint-Joseph — 81
18. Marguerite De Cruyenaere, Couvent de St-Adolphe — 80
19. Delphine Lafrance, Académie Saint-Joseph — 79
20. Aurore Van Hoorenbeck, Académie Saint-Joseph — 79
21. Annette Dumont, Académie Saint-Joseph — 79
22. Yvette Croteau, Académie Saint-Joseph — 78
23. Simonne Bockstael, Couvent de Saint-Adolphe — 78
24. Angèle André, Académie Saint-Joseph — 76
25. Irène Joubert, Académie Saint-Joseph — 76
26. Edouard Poitras, Académie Provencher — 75
27. Roland Tremblay, Académie Provencher — 75
28. Médérise Lemoine, Académie Saint-Joseph — 75
29. Annette Bérubé, Académie Saint-Joseph — 75
30. Gertrude Van Bleu, Académie Saint-Joseph — 75
31. Alice Richardson, Académie Saint-Joseph — 75
32. Anna Dufault, Académie Saint-Joseph — 75
33. Juliette Patenaude, Académie Saint-Joseph — 75
34. Evéline Phaneuf, Académie Saint-Joseph — 75
35. Annie Théberge, Académie Saint-Joseph — 75
36. Geneviève Buote, Académie Saint-Joseph — 75
37. Germaine Ferland, Couvent de Saint-Norbert — 75
38. Priscilla Degagné, Académie Saint-Joseph — 73
39. Norma L'Abbé, Académie Saint-Joseph — 73
40. Marguerite Desrosiers, Académie Saint-Joseph — 71
41. Albert Delcloo, Académie Provencher — 71
42. Albert Ouellette, Académie Provencher — 70
43. Marie Sourisseau, Académie Saint-Joseph — 70
44. Miriam Dupuis, Académie Saint-Joseph — 75
45. Estelle Desjardins, Académie Saint-Joseph — 69
46. Aurore Hogue, Académie Saint-Joseph — 69
47. Lucien Sourisseau, Académie Provencher — 69
48. Arthur Tétreault, Académie Provencher — 68
49. Charles McKenzie, Académie Provencher — 67
50. Marie-Anne Marcoux, Académie Saint-Joseph — 67
51. Annette Saint-Laurent, Académie Saint-Joseph — 67
52. Anne-Marie Cusson, Académie Saint-Joseph — 66
53. Rosaire Boux, Académie Provencher — 66
54. Paul Paquin, Académie Provencher — 65
55. Joséphine Lambert, Académie Saint-Joseph — 64
56. Louise Bédard, Académie Saint-Joseph — 64
57. Thérèse Lavoie, Académie Saint-Joseph — 64
58. Agnès Bélanger, Académie Saint-Joseph — 64
59. Lucien Martel, Académie Provencher — 63
60. D. Beaudet, Académie Provencher — 63
61. Edmond Orieux, Académie Provencher — 61
62. Henri Marshall, Académie Provencher — 61
63. Charles Turenne, Académie Provencher — 61
64. Raoul Blanchette, Académie Provencher — 60
65. Simone Richarson, Académie Saint-Joseph — 60
66. Claire Boucher, Académie Saint-Joseph — 60
67. Rolande Gingras, Académie Saint-Joseph — 60
68. Thérèse Lemay, Académie Saint-Joseph — 60
69. Florence Champagne, Couvent de Saint-Norbert — 60
70. Louise Fouchard, Académie Saint-Joseph — 59
71. Emile Gauvreau, Académie Provencher — 59
72. Léa Thérien, Académie Provencher — 58
73. Marcel Johnson, Académie Provencher — 58
74. F. Mousseau, Académie Provencher — 58
75. Léona Ritchot, Académie Saint-Joseph — 58
76. Léo Savoie, Académie Provencher — 56
77. Armand Lambert, Académie Provencher — 56
78. Irène Boileau, Couvent de Saint-Norbert — 56
79. Albert Grandmont, Académie Provencher — 54
80. Joseph André, Académie Provencher — 53
81. Henri Adam, Académie Provencher — 51
82. Wilfrid Beaulieu, Académie Provencher — 52
83. Henri Adam, Académie Provencher — 51
84. Louise Carpentier, Académie Saint-Joseph — 51
85. Dorothy L'Abbé, Académie Saint-Joseph — 51
86. Henri McDougall, Académie Provencher — 50
87. W. Clément, Académie Provencher
88. Violette Boivin, Académie Saint-Joseph
89. Armand Laurence, Académie Provencher
90. Roland Riel, Académie Provencher
91. Woodrow Bellefeuille, Académie Provencher
92. Charles Bédard, Académie Provencher
93. Jean Lalonde, Académie Provencher
94. Delvina Saint-Laurent, Académie Saint-Joseph
95. Fernande Tremblay, Académie Saint-Joseph
96. Joseph Pageot, Académie Provencher
97. France Gatin, Académie Saint-Joseph
98. Victor Laurin, Académie Provencher
99. Albert Gaden, Académie Provencher
100. Gabrielle Grandmont, Couvent de Saint-Norbert
101. Denise Gingras, Académie Saint-Joseph
102. P.-L. Martin, Académie Provencher
103. Roland Chabot, Académie Provencher

REDACTION. — Prix offert par la Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises
Edward Davis, Académie Provencher — $5.00 92%

GRADE VIII (Classe B) — Médaille Delâge

†1. Thérèse Joubert, Couvent de Saint-Pierre-Jolys — 92%
*2. Marthe Péloquin, Couvent de Saint-Pierre-Jolys — 91
3. Edmée Préfontaine, Couvent de Saint-Pierre-Jolys — 88
*4. Léonne Carrière, Couvent de La Broquerie — 88
*5. Denise Ayotte, Couvent de Letellier — 87
6. Gertrude Paradis, Couvent de Saint-Pierre-Jolys — 87
*7. Lucille Désautels, Couvent de Saint-Jean-Baptiste — 85
*8. Alma Beaudin, Couvent de Saint-Eustache — [illegible]
9. Georgette Kenny, Couvent de Saint-Pierre-Jolys — 83
10. Yvette Valcourt, Couvent de Saint-Jean-Baptiste — 83
*11. Blanche Cyrenne, Couvent de Fannystelle — 82
12. Maria Robidoux, Couvent de Saint-Pierre-Jolys — 82
*13. Marguerite Antoine, Couvent du S.-Coeur, Winnipeg — 78
14. Gratia Tétrault, Couvent de Saint-Pierre-Jolys — 76
15. Lucien Préfontaine, Couvent de Saint-Pierre-Jolys — 75
16. Denise Vallois, Couvent de Saint-Pierre-Jolys — 75
*17. Cyprienne Pilon, Couvent de Sainte-Agathe — 75
18. Adèle Dupuis, Couvent de Letellier — 75
19. Marguerite Rouvier, Couvent de Letellier — 75
20. Théodore Fisette, Couvent de La Broquerie — 75
21. Simone Rucet, Couvent de Saint-Pierre-Jolys — 75
22. Gabrielle Rajotte, Couvent de Saint-Jean-Baptiste — 75
23. Flore Saint-Godard, Couvent de Saint-Jean-Baptiste — 75
24. Albert Fillion, Collège de Saint-Jean-Baptiste — 75
*25. Irène Grouette, Couvent de Sainte-Anne — 75
26. Berthe Bernardin, Couvent d'Elie — 70
27. Léa Sicotte, Couvent de Saint-Pierre-Jolys — 70
28. Laurette Tétrault, Couvent de La Broquerie — 69
29. Télesphore Robert, Couvent d'Aubigny — 68
30. Louis Kenny, Couvent d'Aubigny — 68
31. Simonne Lemaire, Couvent de Sainte-Agathe — 68
32. Germaine Rousseau, Couvent du S.-Coeur, Winnipeg — 68
33. Gérard Labossière, Couvent de Saint-Léon — 67
34. Marguerite Olivier, Couvent de Sainte-Agathe — 67
35. Annette Gamblier, Couvent de Sainte-Agathe — 67
36. Thérèse Gosselin, Couvent du S.-Coeur, Winnipeg — 67
37. Jeanne Rochon, Couvent de La Salle — 67
38. Léopold Verrault, Collège de Saint-Norbert — 67
39. Aline Gagné, Couvent de Saint-Pierre-Jolys — 65

[illegible]

78. Roland Dansereau, Couvent de Letellier
79. Armand Dionne, Couvent de Letellier
80. Roland Décosse, Couvent de Sainte-Agathe
81. Jeanne Fortier, Couvent de Saint-Jean-Baptiste
82. Cyrille Sabourin, Collège de Saint-Jean-Baptiste
83. Carmel Rocan, Collège de Somerset
84. Virginie Chanel, Couvent de N.-Dame-de-Lourdes
85. Joseph Côté, Couvent de Fannystelle
86. Edouard Loiselle, Couvent de Letellier
87. Marcelle Guyot, Couvent de Fannystelle
88. Wilfrid Hébert, Couvent de Saint-Pierre-Jolys
89. Maurice Delaquis, Couvent de N.-Dame-de-Lourdes
90. Jean Martin, Collège de Saint-Claude
91. Gabriel Désarménien, Couvent de Saint-Norbert
92. Aimé Gauthier, Couvent de Saint-Jean-Baptiste
93. Roland Bahuaud, Couvent de Saint-Lupicin
94. Marie Muller, Couvent de Notre-Dame-de-Lourdes
95. Meinrad Roch, Couvent de Notre-Dame-de-Lourdes
96. Firmin Bérard, Couvent de Notre-Dame-de-Lourdes
97. Pierre Lacroix, Collège de Saint-Claude
98. Carmel Girard, Couvent d'Elie
99. Roger Cadoreth, Collège de Somerset
100. Donald Girouard, Collège de Somerset

REDACTION. — Prix offert par la Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises
Alma Beaudin, Couvent de Saint-Eustache — $5.00 88%

GRADE VIII (Classe C) — Médaille Delâge

†1. Angèle Légaré, Ecole de Saint-Félix, Dunrea — 83%
*2. Cécile Doyon, Couvent de Bruxelles — 82
*3. Thérèse Lahaie, Ecole Carey, Saint-Pierre-Jolys — 75
4. Laurette Doyon, Couvent de Bruxelles — 68
5. Augustine Vermette, Ecole Saint-Pierre Nord — 68
6. Solange Barnabé, Ecole du Lac, St-Jean-Baptiste — 63
7. Robert Cadieux, Ecole Deux Pointes, Letellier — 62
8. Alice Blanchette, Ecole Talbot, Sainte-Anne — 57
9. Aimé Trudeau, Ecole Ile-des-Chênes, Ile-des-Chênes — 55
10. Honoré Tardif, Ecole Verdun, Sainte-Rose-du-Lac — 54
11. Germaine Mary, Ecole Carnot, N.-D.-de-Lourdes
12. René Trudeau, Ecole Ile-des-Chênes, Ile-des-Chênes
13. Florence Marion, Ecole Fillion, St-Jean-Baptiste
14. Florent Mouflier, Ecole Carey, Saint-Pierre-Jolys
15. Ida Fillion, Ecole Fillion, Saint-Jean-Baptiste
16. Edouard Lavallée, Ecole Fillion, St-Jean-Baptiste
17. François de Rocquigny, Ecole Haywood, Haywood
18. Cécile Breton, Ecole La Rochelle, Saint-Malo
19. Loria Robidoux, Ecole Saint-Pierre Nord
20. Solange Nault, Ecole Saint-Pierre Sud
21. Laura Faucher, Ecole Saint-Louis B, N.-D.-de-L.
22. Fernande Bohémier, Ecole St-Avila, Saint-Norbert
23. Marguerite Breton, Ecole La Rochelle, Saint-Malo
24. Léon Béasse, Ecole Verdun, Sainte-Rose-du-Lac
25. Gratien Mouflier, Ecole Saint-Pierre Ouest

REDACTION. — Prix offert par la Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises
Augustine Vermette, Ecole Saint-Pierre Nord — $5.00 92%

GRADE VII (Classe A)

Médaille de l'Association des Instituteurs de Langue Française

†1. Blandine Chaput, Couvent de Saint-Adolphe — 97%
*2. Denise Lambert, Académie Saint-Joseph — 95
3. Irène Asselin, Académie Saint-Joseph — 94
4. Mathilde Clément, Académie Saint-Joseph — 93
5. Lucille Bouchard, Académie Saint-Joseph — 92
6. Aurélie Thérien, Académie Saint-Joseph — 88
7. Henriette Marcoux, Académie Saint-Joseph — 88
8. Bernard Doutre, Académie Provencher — 88
9. Geneviève André, Académie Saint-Joseph — 86
10. Julie Bouchard, Académie Saint-Joseph — 86
11. Agnès Beauchemin, Académie Saint-Joseph — 86
12. Marcelle Masserey, Académie Saint-Joseph — 86
13. Jeanne Bérubé, Académie Saint-Joseph — 85
14. Viviane St-Godard, Académie Saint-Joseph — 85
15. Maria Johnson, Académie Saint-Joseph — 85
16. Thérèse Bélanger, Académie Saint-Joseph — 84
17. Marie-Paule Aubert, Académie Saint-Joseph — 84
18. Nancy Gladu, Académie Saint-Joseph — 84
19. Roland Paul, Académie Provencher — 82
20. Agnès Laforme, Académie Saint-Joseph — 81
*21. Evéline Delorme, Couvent de Saint-Adolphe — 79
22. Viola Paul, Académie Saint-Joseph — 79
23. Yvette Descôteaux, Académie Saint-Joseph — 79
24. Jean Courteau, Académie Provencher — 79
25. Irène Prince, Académie Saint-Joseph — 78
26. Winnie Purcell, Académie Saint-Joseph — 78
27. Juliette Lemay, Académie Saint-Joseph — 78
28. Hélène Bodman, Académie Saint-Joseph — 77
29. Rita Gallant, Académie Saint-Joseph — 77
30. Alice Martel, Académie Saint-Joseph — 76
31. Jean Pelletier, Académie Provencher — 76
32. Robert Papineau, Académie Provencher — 75
33. Armand Pambrun, Académie Provencher — 75
34. Roland Leclerc, Académie Provencher — 75
35. Marguerite Toupin, Académie Saint-Joseph — 75
36. Rosianne Desrosiers, Académie Saint-Joseph — 75
37. Odile Désautels, Académie Saint-Joseph — 75
38. Alice Thorimbert, Académie Saint-Joseph — 75
39. Marita Laflèche, Couvent de Saint-Adolphe — 75
*40. Berthe Delisle, Couvent de Saint-Norbert — 75
41. Anita Lamoureux, Couvent de Saint-Norbert — 74
42. Jeanne Giguère, Académie Saint-Joseph — 73
43. Antoinette Blézy, Académie Saint-Joseph — 72
44. Jeannette Brunette, Académie Saint-Joseph — 72
45. Joseph Chaballer, Académie Provencher — 72
46. Rolande Courchaine, Couvent de Saint-Norbert — 72
47. Madeleine Ozanam, Académie Saint-Joseph — 71
48. Délia Ste-Marie, Académie Saint-Joseph — 71
49. Angélina St-Onge, Académie Saint-Joseph — 70
50. Dora Laferrière, Académie Saint-Joseph — 70
51. Eva Gladu, Académie Saint-Joseph — 70
52. Arthur Robert, Académie Provencher — 70
53. Herbert Dean, Académie Provencher — 69
54. Marguerite Garnier, Académie Saint-Joseph — 69
55. Marie-Anna Fontaine, Académie Saint-Joseph — 68
56. Léon Chénier, Académie Provencher — 68
57. Emile Lacroix, Académie Provencher — 68
58. Antonio Henri, Académie Provencher — 67
59. Marie-Anne Gauthier, Académie Saint-Joseph — 67
60. Rita Rémillard, Académie Saint-Joseph — 67
61. Fernand Chéramy, Académie Provencher — 66
62. Victorien Guigné, Académie Provencher — 66
63. Rose-Alina Roy, Académie Saint-Joseph — 64
64. Evéline Guay, Couvent de Saint-Norbert — 64
65. Gratia Tougas, Couvent de Saint-Norbert — 64
66. Yvette Décosse, Couvent de Saint-Norbert — 63
67. Rhéa Boucher, Académie Saint-Joseph — 63
68. Léonie Desjardins, Académie Saint-Joseph — 63
69. Germaine Despatis, Académie Saint-Joseph — 63
70. Marie Lavoie, Académie Saint-Joseph — 63
71. Marcel Asselin, Académie Provencher — 62
72. Rosie Frankowski, Couvent de Saint-Norbert — 62
73. Gordon Primeau, Académie Provencher — 61
74. Alice Fontaine, Académie Saint-Joseph — 61
75. Gabrielle Dionne, Académie Saint-Joseph — 61
76. Alma Loiselle, Académie Saint-Joseph — 60
77. Aurore Landry, Couvent de Saint-Norbert — 60
78. Annette Vouriot, Couvent de Saint-Norbert — 60
79. Madeleine de Cruyenaere, Couvent de Saint-Adolphe — 60
80. Lucien Chaput, Académie Provencher — 59
81. Emile Blanchette, Académie Provencher — 59
82. René Dumaine, Académie Provencher — 59
83. Joseph Laflamme, Académie Provencher — 57
84. Claude Hébert, Académie Provencher — 55
85. Jean Gauthier, Académie Provencher — 55
86. Lucille Guilbault, Académie Saint-Joseph — 55
87. Régina Baron, Académie Saint-Joseph — 55
88. Louise Véry, Couvent de Saint-Norbert — 54
89. Jeanne Wenden, Couvent de Saint-Norbert — 53
90. Blanche Dupas, Académie Saint-Joseph — 52
91. Joseph Fontaine, Académie Provencher — 51
92. Georges Decock, Académie Provencher — 50
93. Irène Saint-Germain, Couvent de Saint-Norbert — 50
94. Gaétan Tissot, Académie Provencher
*95. Ernest Chabot, Académie Provencher
96. Oscar Boissonnault, Académie Provencher
97. Albert Trudel, Académie Provencher
98. Aimé Clément, Académie Provencher
99. Henri Boux, Académie Provencher
100. Elisabeth Roy, Couvent de Saint-Adolphe
101. Raymond Doiron, Académie Provencher
102. Marcel Tissot, Académie Provencher
103. Léo Leplante, Académie Provencher
104. G. Bissonnette, Académie Provencher
105. Wilfrid Rondeau, Académie Provencher
106. Métina Courchaine, Couvent de Saint-Norbert
107. Adèle Beaudry, Couvent de Saint-Norbert
108. Antonio Lévêque, Académie Provencher
109. Joseph Boux, Académie Provencher
110. Edouard Beaulieu, Académie Provencher
111. Raymond Ratté, Académie Provencher

GRADE VII (Classe B)

Médaille de l'Association des Instituteurs de Langue Française

†1. Evéline Vandal, Ecole Lafortune, Woodridge — 92%
*2. Marthe Rose, Couvent de Transcona — 89
*3. Marie-Ange Chartier, Couvent de Saint-Lazare — 89
*4. Françoise Carignan, Couv. du S.-Coeur, Winnipeg — 88
5. Andréa de la Barrière, Couvent de Transcona — 88
*6. Hélène Joyal, Couvent de Sainte-Agathe — 86
*7. Flore Hamel, Couvent de Fannystelle — 86
8. Yvette Cyrenne, Couvent de Fannystelle — 85
*9. Jeanne Joubert, Couvent de Saint-Pierre-Jolys — 84
10. Noël Gratton, Couvent de Sainte-Agathe — 84
11. Claire Cadieux, Couvent de Saint-Lazare — 83
*12. Agathe Magnan, Couvent de Sainte-Anne — 81
*13. Geneviève Rocan, Couvent de La Broquerie — 80
14. Lucille Rioux, Couvent de Transcona — 79
15. Odile Péloquin, Couvent de Sainte-Agathe — 79
16. Jeanne Beaudoin, Couvent de Sainte-Agathe — 79
*17. Yvette Duruisseau, Couvent de Laurier — 79
18. Yvonne Desautels, Couvent du S.-Coeur, Winnipeg — 79
19. Yolande Bourbonnais, Couv. du S.-Coeur, Winnipeg — 79
20. Louise Brisson, Couvent du Sacré-Coeur, Winnipeg — 78
21. Hélène Comeau, Couvent de Saint-Lazare — 78
22. Florence Cossette, Couvent de Fannystelle — 78
*23. Lucienne Lussier, Couvent de Lorette — 76
24. Léonie Dorge, Couvent de Sainte-Agathe — 76
25. Marguerite Poitras, Couvent de Fannystelle — 76
26. Hélène McHattie, Couvent du S.-Coeur, Winnipeg — 76
27. Jeanne Fouillard, Couvent de Saint-Lazare — 76
28. Antoinette Dupont, Couvent de Saint-Lazare — 76
*29. Thérèse Saurette, Couvent de Letellier — 75
*30. Berthe Valois, Couvent de Saint-Jean-Baptiste — 75
*31. Jean Meigat, Couvent de Sainte-Rose-du-Lac — 75
*32. Laura Todd, Couvent de Saint-François-Xavier — 75
33. Rose-Anna Amailly, Couvent de Laurier — 75
34. Jeanne Emond, Couvent de La Broquerie — 75
35. Hélène Arnal, Couvent de Fannystelle — 75
36. Thérèse Mercier, Couvent du S.-Coeur, Winnipeg — 75
37. Marguerite Courcelles, Couvent de Sainte-Agathe — 73
38. Antonin Labossière, Couvent de Saint-Léon — 73
39. Marie-L. Dauphinais, Couvent de Laurier — 72
40. Alberte Blanchard, Couvent du S.-Coeur, Winnipeg — 72
41. Marcel Caron, Couvent de Saint-Charles — 72

(Suite à la page 8)

Comment ils meurent...

Les journaux ont annoncé, il y a quelque temps, la mort du R.P. Joseph Rousseau, oblat canadien en mission au Basutoland, emporté brusquement à 33 ans. Les "Petites Annales des Missionnaires Oblats de Marie-Immaculée" nous apportent des pages émouvantes de l'auteur des "Glaces Polaires" sur les derniers instants du jeune missionaire. C'est de Saint-Jean-Baptiste de Marakabé que le Père Duchaussois écrit:

Un deuil, le plus amer qui soit, vient de consacrer cette mission. Il y aura demain une semaine que sa terre se sera refermée sur la dépouille du premier missionnaire tombé au champ d'honneur de la Montagne. Par la petite fenêtre qui éclaire ma plume, j'aperçois, à quelques pas de la pauvre église-école où il célébra tant de messes, prêcha tant de sermons, baptisa tant de catéchumènes, la grande croix de bois qui marque sa tombe. On me dit que ses funérailles furent plutôt une cérémonie triomphale. Débouchant de toutes les hauteurs ou vallées, à cheval ou à pied, plus de trois milles personnes,—catholiques, païens et même protestans,—chefs et leurs conseillers en tête, se trouvaient assemblés pour conduire le défunt au lieu de son repos. Beaucoup avaient voyagé quarante-huit heures et plus. Il faut dire que la nouvelle avait été immédiatement criée de montagne en montagne, ce qu'on appelle ici la "télégraphie du Basutoland".

Ce premier sacrifié de la Montagne s'appelait Joseph Rousseau. C'était un Canadien. Il avait 33 ans. La montagne fut sa première obédience, et il ne la quitta jamais. Elle le grisait. Il avait, avec l'aide du Père Guéguen, enfant du Finistère, le plus puissamment contribué à faire monter à six mille le nombre des chrétiens, à Marakabé, où le Père Lebreton n'avait trouvé qu'une seule âme en état de communier, en 1905, lors de sa première visite apostolique.

Cavalier intrépide,—"Un bon cheval, c'est la moitié du missionnaire" proclame le dicton basuto,—le Père Rousseau semblait apparaître à la fois sur tous les terrains de son immense paroisse. Rien ne l'arrêtait: ni le soleil cuisant de l'été, ni les pluies qui détrempent les sentiers, ni les vents de l'automne ou du printemps qui vous criblent la figure de gravier, ni les neiges de l'hiver. C'est au cours de l'une de ces chevauchées qu'une fièvre le prit il y a quelques semaines. Le thermomètre médical lui accusa 104° Farenheit, lorsque, rentré chez lui, il songea à se rendre compte de son mal. Pour comble d'épreuve, le Père Guéguen était allé subir, alors, à Johannesburg, une légère mais nécessaire opération de la gorge. Seul, sans médecin, sans garde-malade, le Père Rousseau continua son ministère jusqu'au jour où il tomba tout à fait. Un basuto courut porter l'alarme à Roma. L'administrateur apostolique depuis le départ de Mgr Cénez, et compatriote lui-même du Père Rousseau,—qu'il avait précédé au poste de Marakabé,—sella son cheval et partit aussitôt.

— Ah! s'écria le malade, le Bon Dieu m'aime donc bien! Je croyais que j'allais mourir tout seul. Merci, merci, mon Dieu!

Le digne supérieur, remarquablement entendu pourtant en médecine, ne put enrayer la maladie. Trop de saintes imprudences avaient été commises. C'était la typhoïde, probablement contractée au chevet d'un malade qu'avait soigné et guéri le Père. Il ne put, enfin, qu'annoncer à son pauvre ami, qu'il ne connaissait à Marakabé aucun moyen de le rappeler à la vie.

— Deo gratias! répondit le missionnaire. Vite, donnez-moi les derniers sacrements.

La figure irradiée comme par une lueur du ciel, le Père reçut le Saint Viatique et livra ses mains sacerdotales aux suprêmes onctions. Puis, il dit simplement:

— Voulez-vous prier avec moi? J'ai depuis longtemps, offert ma vie pour la conversion de nos chers Basutos; mais, j'ai demandé à la Sainte Vierge, notre Mère Immaculée, et à Saint Joseph, mon patron, d'obtenir du Bon Dieu, que je meure, comme Notre-Seigneur, à trente-trois ans. Il faudrait, pour cela, que je tienne encore quelques jours.

Les "quelques jours" furent accordés. Le Père Guéguen rentra pendant ce temps; le Père Boissonnault, un Canadien aussi, arriva de Paray, la mission voisine. Le moribond reçut les bénédictions de trois prêtres; s'unit aux prières, qu'en se relevant, ceux-ci récitaient, jour et nuit, auprès de lui—prières dont il se montra insatiable, jusque dans le délire des dernières heures; et, le 10 mars, au coeur du mois de Saint Joseph, un jeudi, à l'heure même de l'agonie de Jésus au Jardin des Oliviers, au seuil de l'année jubilaire de la Rédemption du monde, il expira.

On le porta au petit cimetière,—choisi par les Basutos, en faveur des missionnaires,—le 13 mars, trente-troisième jour anniversaire de sa naissance.

Résultats du Concours de français, 1933

(Suite de la septième page)

45. Lucille Fortier, Couvent de Letellier — 73
46. Cécile Comeault, Couvent de Letellier — 72
47. Lorette Gallant, Couvent de Letellier — 71
48. Edouard Pinsonneault, Couvent de Sainte-Agathe — 71
49. Augustin Joubert, Collège de Saint-Pierre — 70
50. Albertine Doucette, Couvent de Laurier — 70
51. Constance Bélanger, Couvent de Transcona — 70
52. Marie Gamelin, Couvent de Saint-Jean-Baptiste — 70
53. Cécile Fontaine, Couvent de Saint-Jean-Baptiste — 70
54. Thérèse Valcourt, Couvent de Saint-Jean-Baptiste — 69
55. François Guilloux, Couvent d'Aubigny — 69
56. Emilie Beaudry, Couvent de Letellier — 69
57. Yvonne Lapointe, Couvent de Laurier — 69
58. Simone Ayotte, Couvent de Letellier — 68
59. Thérèse Jeanson, Couvent de Lorette — 68
60. Edmée Arpin, Couvent de Lorette — 68
61. Hubert Delaquis, Couvent de N.-Dame-de-Lourdes — 67
62. Clémence Bohémier, Couvent de Sainte-Anne — 67
63. Thérèse Mahé, Couvent de Sainte-Anne — 67
64. Denis Turenne, Collège de Saint-Pierre — 67
65. Adélard Lapointe, Collège de Saint-Pierre — 67
66. Bernard Comte, Couvent de Notre-Dame-de-Lourdes — 66
67. Léontine Landry, Couvent de Lorette — 66
68. Adrienne Grégoire, Couvent de Lorette — 66
69. Régis Ruest, Collège de Saint-Pierre — 66
70. Henriette Lemaire, Couvent de Sainte-Anne — 66
71. Cécilia Champagne, Couvent de Sainte-Anne — 66
72. Philomène Boulet, Couvent de Dunrea — 65
73. Laurette Bertrand, Couvent de Saint-Malo — 65
74. Gilberte Morissette, Couvent de Fannystelle — 65
75. Elisabeth Ingelheem, Couvent de Sainte-Rose-du-Lac — 64
76. Reine Arpin, Couvent de Saint-Malo — 64
77. Hélène Boucher, Couvent de Saint-Laurent — 64
78. Jules Jeanson, Couvent de Lorette — 64
79. Joseph Germain, Couvent du S.-Coeur, Winnipeg — 64
80. Priscilla Montsion, Couvent de Sainte-Rose-du-Lac — 63
81. Aline Robert, Couvent de La Broquerie — 63
82. Cécile Vandal, Collège de Saint-Claude — 63
83. Annette Carroll, Couvent de Saint-Jean-Baptiste — 62
84. Antoinette Parent, Couvent de Letellier — 62
85. Albert Doucette, Couvent de Laurier — 62
86. Edmond Joyal, Couvent de Sainte-Agathe — 62
87. Paul Couture, Collège de Saint-Pierre — 62

[illegible]

156. Germaine Tirard, Couvent de N.-Dame-de-Lourdes
157. Yvonne Daudet, Couvent de Notre-Dame-de-Lourdes
158. Edouard Létourneau, Collège de St-Jean-Baptiste
159. Juliette Tremblay, Collège de Somerset
160. Roland Jobin, Collège de Saint-Jean-Baptiste
161. Gabriel Levadoux, Collège de Saint-Claude
162. Marcel Delaquis, Couvent de N.-Dame-de-Lourdes
163. Aimé Rocher, Couvent de Saint-Lupicin
164. Lorenzo Rondeau, Collège de Somerset
165. Alcide Moreau, Collège de Somerset
166. Delphis Girouard, Collège de Somerset
167. Lorraine Leduc, Collège de Somerset
168. Marcel Beaudry, Couvent de Saint-Eustache

GRADE VII (Classe C)

Médaille de l'Association des Instituteurs de Langue Française

*1. Jeanne Légaré, Ecole de Saint-Félix, Dunrea — 87%
*2. Lucie Boulet, Ecole de Saint-Félix, Dunrea — 82
*3. Odile Bissonnette, Ecole Taché, Saint-Joseph — 79
4. Germaine Rébiffé, Ecole Saint-Benoit, Saint-Claude — 71
5. Marie-Anne Fillion, Ecole Whitehaven, St-Jean-Bte — 71
6. Lucille Baril, Ecole Whitehaven, St-Jean-Baptiste — 70
7. Léa Rivard, Ecole Lévis, Sainte-Elisabeth — 70
8. Alice Boisvert, Ecole Cléophas, Saint-Léon — 69
9. Henriette Trudeau, Ecole Ile-des-Chênes, Ile-d.-Ch. — 68
10. Ephrem Pelletier, Ecole Lorraine, Thibaultville — 68
11. Marie-Anne Parent, Ecole Taché, Saint-Joseph — 67
12. Cécile Bérard, Ecole Taché, Saint-Joseph — 66

[illegible]

GRADE VI (Classe A)

Médaille de la Société Saint-Jean-Baptiste de Winnipeg

[illegible]

115. Emilia Lacroix, Académie Saint-Joseph — 51
116. Marguerite Goebel, Académie Saint-Joseph — 51
117. Doris Pion, Académie Saint-Joseph
118. Armand Lemay, Académie Provencher
119. Viateur Mousseau, Académie Provencher
120. Lucien Chénier, Académie Provencher
121. Anna-Marie St-Laurent, Académie Saint-Joseph
122. Gérard Laplume, Académie Provencher
123. Ernest Chénier, Académie Provencher
124. Edouard Gauthier, Académie Provencher
125. Edouard Mondor, Académie Provencher
126. Hélène Gentès, Académie Saint-Joseph
127. Roger Fontaine, Académie Provencher
128. Georges Gobeil, Académie Provencher
129. Louis Lescarbeault, Académie Provencher

HISTOIRE DU CANADA. — Prix spécial offert par l'Assemblée La Vérendrye des Canadiens de Naissance — $5.00

Agnès Dufault, du Couvent de Saint-Adolphe — 88½%

GRADE VI (Classe B)

Médaille de la Société Saint-Jean-Baptiste de Winnipeg

*1. Annette Dureault, Couvent de Fannystelle — 97%
*2. Rita Bouvier, Couvent de Saint-Jean-Baptiste — 96
*3. Laurette Alarie, Couvent de Sainte-Agathe — 95
*4. Edmond Arnal, Couvent de Fannystelle — 94
*5. Yvette Tétrault, Couvent de Saint-Pierre-Jolys — 94
6. Hélène Lafrance, Couvent de Saint-Pierre-Jolys — 92
7. Edmond Turenne, Collège de Saint-Pierre-Jolys — 92
*8. Irène Fauchère, Couvent du Sacré-Coeur, Winnipeg — 91
*9. Rosalie Guillou, Couvent d'Aubigny — 90
*10. Ida Jubinville, Couvent de Letellier — 90
*11. Ida Paquette, Couvent de Transcona — 90
12. Irène Beaudoin, Couvent de Sainte-Agathe — 90
13. Jacques Bruyère, Couvent de Letellier — 89
14. Aurèle Préfontaine, Collège de Saint-Pierre-Jolys — 89
*15. Dora Desrochers, Couvent de Mariapolis — 89

[illegible]

213. Raoul Rheault, Couvent de Lorette
214. Charles-Ed. Leclair, Collège de Saint-Norbert
215. Hortense Tremblay, Couvent de Sainte-Anne
216. Ernest Adolphe, Couvent de Lorette
217. Laurette Lafrenière, Collège de Somerset
218. Clément Moreau, Collège de Somerset
219. Emile Moret, Collège de Somerset
220. Philippe Lord, Collège de Saint-Norbert
221. Benoit Delisle, Collège de Saint-Norbert
222. Georges Lord, Collège de Saint-Norbert
223. Louella Chartrand, Collège de Somerset
224. Emile Leduc, Collège de Somerset
225. Auguste Carroll, Collège de Saint-Jean-Baptiste
226. Albert Asselin, Couvent de Laurier
227. Elva Moreau, Couvent de Saint-Eustache

HISTOIRE DU CANADA. — Prix spécial offert par l'Assemblée La Vérendrye des Canadiens de Naissance — $5.00

Edmond Turenne, du Collège de Saint-Pierre-Jolys — 91½%

GRADE VI (Classe C)

Médaille de la Société Saint-Jean-Baptiste de Winnipeg

*1. Agnès Vermette, Ecole Saint-Pierre Nord — 96%
*2. Thérèse Gérard, Ecole Grenier, Saint-Labre — 90
*3. Albert Laroche, Ecole Saint-Pierre Nord — 88
*4. Claire Boulet, Ecole Saint-Félix, Dunrea — 85
*5. Georges-E. Cartier, Ecole Deux Pointes, Letellier — 85
*6. Solange Fillion, Ecole Fillion, Saint-Jean-Baptiste — 81
*7. Arthur Clément, Ecole Bourret, Aubigny — 80
8. Paul St-Onge, Ecole Bourret, Aubigny — 78
*9. Odile Lesage, Ecole Saint-Louis B, N.-D.-de-Lourdes — 78
10. Céline Lahaie, Ecole Carey, Saint-Pierre-Jolys — 78
11. Cécile Granger, Ecole Saint-Pie, Letellier — 76
12. Emile Légaré, Ecole Saint-Félix, Dunrea — 76
13. Edouard Méaux, Ecole Saint-Félix, Dunrea — 76

[illegible]

52. Jeanne Syrenne, Ecole Syrenne, Fannystelle
53. Jeanne Catellier, Ecole La Rochelle, Saint-Malo
54. Thérèse Fenez, Ecole Saint-Antoine, Sainte-Agathe
55. Antoine Lacharité, Ecole St-Louis B, N.-D.-de-L.
56. Irène Desharnais, Ecole Carey, Saint-Pierre-Jolys
57. Léo Richard, Ecole Saint-Jean, Haywood
58. Denise Carrière, Ecole Coquart, Ile-des-Chênes
59. Elisa Lambert, Ecole Saint-Roch, La Broquerie
60. M.-Blanche Bruneau, Ecole du Lac, St-Jean-Baptiste
61. Théodore Dupuis, Ecole du Lac, St-Jean-Baptiste
62. Pierre Lesage, Ecole St-Alélard, N.-D.-de-Lourdes
63. Aurise Bonin, Ecole Champlain, Laurier
64. Marie-Ange Breton, Ecole La Rochelle, Saint-Malo
65. Liliane Moreau, Ecole St-Louis B, N.-D.-de-Lourdes
66. Paul Tardif, Ecole Verdun, Sainte-Rose-du-Lac
67. Emma Charrière, Ecole Centre, Sainte-Anne

HISTOIRE DU CANADA. — Prix spécial offert par l'Assemblée La Vérendrye des Canadiens de Naissance — $5.00

Albert Laroche, de Saint-Pierre Nord — 86%

GRADE V (Classe A)

Médaille de la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface

*1. Cécile La Nebat, Académie Saint-Joseph — 93%
*2. Noella Raymond, Académie Saint-Joseph — 91
3. Aline Baril, Académie Saint-Joseph — 90
4. Marcel Pelletier, Académie Provencher
5. Jeanne Restiaux, Académie Saint-Joseph
6. Alice Plante, Académie Saint-Joseph
7. Maurice Van Buckenhout, Académie Provencher
8. Charles Lacerte, Académie Provencher
9. Hélène Tanguay, Académie Saint-Joseph
10. Thérèse Blais, Académie Saint-Joseph
11. Yvonne Asselin, Académie Saint-Joseph

[illegible]

GRADE V (Classe B)

Médaille de la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface

[illegible]

(Suite à la page 9)

LES MISSIONS ET LA SCIENCE

Une mission scientifique à bord de la goélette "Pie XI" de Mgr A. Turquetil

Les missions canadiennes de la Baie d'Hudson et des Territoires du Nord-Ouest ont déjà grandement aidé la science. En voici un nouvel exemple.

Lorsque le Pie XI, goélette à deux mâts, de soixante-sept pieds de longueur, quittera Halifax pour Churchill aux premiers jours de juillet où il sera officiellemnt remis entre les mains de celui qui l'a acheté, S.E. Mgr Arsène Turquetil, vicaire apostolique de la Baie d'Hudson, pour le ravitaillement de ses missions lointaines, il comptera à bord, en plus du capitaine et des hommes d'équipage, trois professeurs ou étudiants qui feront le voyage en mission scientifique. Le R.P. Arthène Dutilly, O.M.I., étudiant à Oka l'année dernière et précédemment attaché au collège Mathieu, de Gravelbourg; M. Gérard Gardner, professeur à la Faculté des sciences de l'Université de Montréal, et un troisième étudiant ou professeur, dont le nom n'est pas encore connu, s'embarqueront sur cette goélette et feront le trajet de Halifax à Churchill. Au cours du voyage ils se livreront à des expériences scientifiques, l'un étudiant la flore, l'autre la faune, le troisième la zoologie et tout ce qui se greffe sur l'une ou l'autre de ces branches de la science.

Sans-filiste officiel

Le R.P. Dutilly sera, en plus, le sans-filiste officiel. Muni d'un double permis d'émission, à titre d'opérateur amateur et d'opérateur régulier, il lancera dans l'air, à intervalles différents, des radiogrammes à l'adresse du ministère de la marine ou de l'American Radio Relay League, sorte de réseau de postes récepteurs amateurs dont le nombre atteint plusieurs milliers et dont il est impossible de ne pas se faire entendre. Les lettres d'appel du poste amateur sont: VE2GV, et celle du poste régulier de la marine: VGBZ.

Dès que les glaces auront libéré le détroit de Belle-Isle, c'est-à-dire le 1er juillet, si possible, le Pie XI démarrera du port de Halifax, sous le commandement du capitaine Pentz, vieux loup de mer allemand qui compte treize années d'expérience de navigation dans la baie d'Hudson et le long du littoral du Labrador. Si, à cause de son titre de sans-filiste, on compte le Père Dutilly comme membre de l'équipage, celui-ci se trouvera compter sept personnes, plus les deux voyageurs préposés aux études scientifiques, ce qui fait un total de neuf personnes. La goélette transportera une trentaine de tonnes de marchandises, soit l'équivalent d'un plein wagon.

Charbon à $147 la tonne

On peut deviner que nos voyageurs seront à l'étroit sur le Pie XI, mais le jovial Père Dutilly saura leur faire oublier qu'ils ne seront pas à bord d'un paquebot de 50,000 tonnes. Le Pie XI quittera pour toujours le port de Halifax. Jamais plus il ne sortira de la baie d'Hudson après y être entré, à moins d'imprévu. Mgr Turquetil en a fait l'acquisition au nom de son vicariat pour desservir à meilleur compte ses missions et les ravitailler. Jusqu'à cette année les provisions, y compris le charbon, étaient expédiés généralement de Montréal à Churchill par bateau et cela coûtait énormément cher. Le charbon revenait aux missions à $147 la tonne. Désormais, les marchandises seront expédiées à Churchill par chemin de fer et transbordées sur le Pie XI. Le charbon, acheté à Fort William, ne coûtera que $11 la tonne à Churchill. Il restera à le livrer avec le Pie XI aux diverses missions, dont les unes sont éloignées de Churchill.

Economie

Dès cette année, le nouveau mode de transport de marchandises permettra d'économiser plusieurs milliers de dollars et de laisser un bénéfice, même en déduisant l'argent nécessaire à payer le voilier. Grâce à cette transaction, qui est une preuve de l'esprit pratique du premier vicaire apostolique de la Baie d'Hudson, toutes les missions de ce vicariat pourront continuer à fonctionner comme auparavant. Mgr Turquetil aurait éprouvé beaucoup de chagrin s'il avait été forcé de fermer certaines missions, car il a dépensé trente-trois années de sa vie dans la baie d'Hudson, et cela eût voulu dire beaucoup de temps et de travail perdus. Les Esquimaux sont très difficiles à convertir, à cause de leur esprit sceptique, moqueur, qui prend tout à la blague. Maintenant que le vicariat est pourvu de la goélette, Mgr Turquetil peut regarder l'avenir avec moins de soucis.

Le voyage de Halifax à Churchill prendra six semaines environ. Les trois passagers spéciaux reviendront par chemin de fer à la fin d'août après avoir pris le temps de faire quelques recherches à Churchill et dans les environs. A leur retour, on prévoit qu'ils feront un rapport de

Résultat du Concours de français, 1933

106. Gertrude Roy, Couvent d'Aubigny — 69
107. Aimé Vien, Couvent du Sacré-Coeur, Winnipeg — 68
108. Irène Lapointe, Couvent de Saint-Pierre-Jolys — 68
109. Marcel Tétrault, Collège de Saint-Pierre-Jolys — 68
110. Pierre Gagné, Collège de Saint-Pierre-Jolys — 68
111. Edmond Cyr, Couvent de Saint-Laurent — 68
112. Louis Mudec, Couvent de Mariapolis — 68
113. Antonio Fontaine, Couvent du S.-Coeur, Winnipeg — 67
114. Annette Lalonde, Couvent du S.-Coeur, Winnipeg — 67
115. Germaine Racine, Couvent de Saint-Pierre-Jolys — 67
116. Thérèse Bourbonnière, Couvent de Sainte-Agathe — 67
117. Edgar Roy, Couvent de Saint-Lazare — 66
118. Gérard Morin, Couvent du Sacré-Coeur, Winnipeg — 66
119. Denise Gauthier, Couvent du S.-Coeur, Winnipeg — 66
120. Gérard Valois, Collège de Saint-Pierre-Jolys — 66
121. Arthur Paradis, Collège de Saint-Pierre-Jolys — 66
122. Léon Marion, Couvent de Saint-Joseph — 65
123. Jacqueline Dugas, Couvent de Lorette — 65
124. Patsy Beaubien, Couvent de Saint-Jean-Baptiste — 65
125. Paul Martin, Couvent de Transcona — 64
126. Anita Bruce, Couvent de Saint-Laurent — 64
127. Denise Beaudoin, Couvent de Saint-Jean-Baptiste — 64
128. Eliane Verreault, Couvent de Saint-Norbert — 63
129. Geneviève Coulombe, Couvent de Transcona — 63
130. Lucille Saint-Jacques, Couvent d'Aubigny — 63
131. Jeanne Beauclair, Couvent d'Elie — 62
132. Marguerite Gosselin, Couvent de Saint-Malo — 62
133. Léon Précourt, Couvent de Saint-François-Xavier — 62
134. Jeanne Ménard, Couvent de Saint-Eustache — 62
135. Lucille Léger, Couvent du Sacré-Coeur, Winnipeg — 62
136. Anna-Marie Kerbrat, Couvent de Saint-Laurent — 62
137. Félix Lamoureux, Collège de Saint-Pierre-Jolys — 62
138. Rose-Anna Corriveau, Couvent de St-Jean-Baptiste — 61
139. Thérèse Perron, Couvent de Saint-Joseph — 61
140. Henri Cyrenne, Couvent de Fannystelle — 61
141. Alice Huot, Couvent de Saint-Pierre-Jolys — 61
142. Jeannette Gueguen, Collège de Somerset — 60
143. Marcel Rajotte, Collège de Saint-Pierre-Jolys — 60
144. Raimonde Jacob, Couvent du Sacré-Coeur, Winnipeg — 60
145. Viola Poulin, Couvent de Saint-Jean-Baptiste — 59
146. Lina Patenaude, Couvent de Saint-Norbert — 59
147. Irène Roeau, Couvent de La Broquerie — 58
148. Aurore Saurette, Couvent de Letellier — 58
149. Claire Dufresne, Couvent d'Elie — 57
150. Marie-B. Gaboriau, Couvent de N.-D.-de-Lourdes — 57
151. Jules Beaumont, Couvent de Sainte-Agathe — 57
152. Emilie Châtel, Collège de Saint-Claude — 57
155. Fernand Gagnon, Couvent de La Broquerie — 56
153. Halaire Chabauty, Couvent de N.-D.-de-Lourdes — 56
154. Alphonse Dugas, Couvent de Lorette — 56
156. Simone Fortier, Couvent de Dunrea — 55
157. Ernest Olivier, Couvent de Sainte-Agathe — 55
158. Marie Nivon, Collège de Somerset — 55
159. Edouard Carrière, Collège de Saint-Pierre-Jolys — 54
160. Juliette Ouimet, Couvent de Saint-Norbert — 54
161. Pierre Delaquis, Couvent de N.-D.-de-Lourdes — 54
162. Denise Forest, Couvent de Saint-Malo — 53
163. Yvonne Bessette, Couvent de Letellier — 53
164. Raymond Roy, Couvent d'Aubigny — 53
165. Marie-Ant. Gousseau, Couvent de Saint-Norbert — 52
166. Raymond Libbrecht, Couvent de N.-D.-de-Lourdes — 52
167. Zita Vielfaure, Collège de Somerset — 52
168. Marie-L. Dupasquier, Collège de Saint-Claude — 51
169. André Rajotte, Collège de Saint-Jean-Baptiste — 51
170. Alphéda Lord, Couvent de La Broquerie — 51
171. Roméo Berthelette, Couvent d'Aubigny — 51
172. Alexandre Dionne, Couvent de Dunrea — 51
173. Cécile Payette, Couvent de Saint-Léon — 51
174. Dominique Desrochers, Couvent de Saint-Léon — 51
175. Marcelle Meyer, Couvent de N.-Dame-de-Lourdes — 50
176. Laurent Couture, Collège de Saint-Pierre-Jolys — 50
177. Armand Loiselle, Couvent de Letellier
178. Adelphine Boulet, Couvent de Dunrea
179. Marie-Louise Avanthay, Couv. de N.-D.-de-Lourdes
180. Michel Rose, Couvent de Transcona
181. Jack Empson, Couvent de Letellier
182. Yvon Ross, Couvent de Lorette
183. Louise Cyr, Couvent du Sacré-Coeur, Winnipeg
184. Lionel Morin, Couvent de Saint-Malo
185. Noël Marcotte, Couvent de Saint-Malo
186. Irène Létourneau, Couvent de Saint-Eustache
187. Geneviève Gamache, Couvent de Sainte-Rose-du-Lac
188. Edgar Décosse, Collège de Somerset
189. Anna Lacroix, Collège de Saint-Claude
190. Solange Van Humbeck, Couvent de Laurier
191. Léontine Montsion, Couvent de Sainte-Rose-du-Lac
192. Cécile Boisjoli, Couvent de La Broquerie
193. Marie Blanchard, Couvent de Laurier
194. Angéla Berthelette, Couvent de Laurier
195. Madeleine Leclaire, Couvent de Saint-Norbert
196. Joseph Guay, Couvent du Sacré-Coeur, Winnipeg
197. Greta Boercjers, Couvent de Laurier
198. Suzanne Gosselin, Couvent de Saint-Malo
199. Yvonne Bouel, Couvent de Saint-François-Xavier
200. Albani Morissette, Couvent de Dunrea
201. Eva Daudet, Couvent de Notre-Dame-de-Lourdes
202. Antonio Desrochers, Couvent de Mariapolis
203. Thérèse Gaboriaud, Couvent de N.-D.-de-Lourdes
204. Clément Nivon, Collège de Somerset
205. Jeanne Bouchard, Couvent d'Elie
206. Marcien Bergeron, Couvent de Saint-Lupicin
207. Gertrude Forest, Couvent de Saint-Malo
208. Regina Bouderligne, Collège de Somerset
209. Alfred Lord, Collège de Saint-Norbert
210. Adrienne Bahuaud, Couvent de Saint-Lupicin
211. Albertine Delorme, Couvent de Saint-Rose-du-Lac
212. Antoinette Boivin, Couvent de Saint-Eustache
213. Anna Laramée Couvent de Saint-Eustache
214. Marcel Graveline, Couvent de Letellier
215. Robert Arbez, Collège de Saint-Claude
216. Clémence Cadoreth, Collège de Somerset
217. Albert Grenier Couvent de Saint-Léon
218. Louis Ragot, Couvent de Notre-Dame-de-Lourdes
219. Anna Théroux, Couvent de Notre-Dame-de-Lourdes
220. Annette Robert, Couvent de La Broquerie
221. Lionel Aquin, Couvent d'Elie
222. Marie-Ange Robert, Couvent d'Aubigny
223. Louise Deforel, Collège de Saint-Claude
224. André Leroux, Collège de Saint-Claude
225. Achille Gaudin, Couvent de Saint-Eustache
226. Angèle Duruisseau, Couvent de Laurier
227. David Ayotte, Couvent de Letellier
228. Luc Souliodre, Couvent de Saint-Lupicin
229. Paul-Emile Savard, Couvent de La Broquerie
230. Maurice Bissonnette, Couvent de Ste-Rose-du-Lac
231. Denise Bessette, Collège de Somerset
232. Novia Moreau, Collège de Somerset
233. Cléophée Vielfaure, Collège de Somerset
234. Joseph Wery, Collège de Somerset
235. Pierre Martin, Collège de Saint-Claude
236. Edith Lussier, Couvent de Saint-Léon
237. André Duhard, Couvent de Sainte-Rose-du-Lac
238. Béatrice Champagne, Couvent de Saint-Norbert
239. Cécile Rondeau, Couvent de Saint-Léon
240. Marguerite Chalifoux, Couvent de St-Fçois-Xavier
241. Louis-David Lamothe, Couvent de St-Fçois-Xavier
242. Jeanne Godal, Couvent de Sainte-Rose-du-Lac
243. Rita Sibilleau, Couvent de N.-Dame-de-Lourdes
244. Lucille Rondeau, Collège de Somerset
245. Joseph Desrochers, Couvent de Laurier
246. Germaine Bilodeau, Couvent de Laurier
247. Aurèle Moreau, Couvent de Saint-Eustache
248. Lisette Maître, Couvent de Sainte-Rose-du-Lac
249. Gisèle Hamelin, Couvent de Sainte-Rose-du-Lac
250. Thérèse Doucette, Couvent de Laurier
251. Paul-Edouard St-Germain, Collège de Saint-Norbert

GRADE V (Classe C)

Médaille de la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface

†1. Rollande Cadieux, Ecole St-Pie, Letellier — 94
*2. Gérard St-Onge, Ecole Bourret, Aubigny — 93
*3. Charlotte Préfontaine, Couvent de Saint-Charles — 92
*4. Blanche Légaré, Ecole St-Félix, Dunrea — 89
*5. Georges Désautniers, Ecole Lévis, Sainte-Elisabth — 88
*6. Florence Sabourin, Ecole St-J.-Bte Est, St-J.-Bte — 87
7. Jules Légaré, Ecole St-Félix, Dunrea — 84
*8. Alice Pantel, Ecole Carnot, N.-D.-de-Lourdes — 84
*9. Jeanne Nicolas, Ecole Nord, Saint-Pierre-Jolys — 81
10. Albert Rivard, Ecole Lévis, Sainte-Elisabeth — 81
*11. Irène Duhamel, Ecole Gauthier, Sainte-Geneviève — 80
12. Laurette Robert, Ecole Bourret, Aubigny — 79
13. Ernest Lapointe, Ecole Youville, St-Jean-Baptiste — 79
*14. Calista Champagne, Ecole Freynet, Woodridge — 79
15. Alice Dupuis, Ecole Whitehaven, St-Jean-Baptiste — 78
*16. Maria Laurin, Ecole Est, Lorette — 77
17. Cécile Sabourin, Ecole Est, St-Jean-Baptiste — 77
18. Florence Clément, Ecole Youville, St-Jean-Baptiste — 75
19. Léontine St-Godard, Ecole Est, St-Jean-Baptiste — 69
20. Achille Désautniers, Ecole Lévis, Sainte-Elisabeth — 69
21. Mary Lapointe, Ecole Seaforth, Haywood — 68
22. Blanche Poiron, Ecole Grenier, Saint-Labre — 68
23. Gabrielle Boyer, Ecole Freynet, Sandilands — 68
24. Joseph Chabbert, Ecole Carnot, N.-D.-de-Lourdes — 67
25. Ernest Carrière, Ecole Nord, Saint-Pierre-Jolys — 67
26. Irène Barnabé, Ecole Whitehaven, St-Jean-Baptiste — 67
27. Jude Laflèche, Couvent de Saint-Charles — 65
28. Alice McIvor, Ecole Seaforth, Haywood — 65
29. Adèle Vaillant, Ecole St-Jean, Haywood — 65
30. Jeanne Landry, Ecole Est, Lorette — 65
31. Alfred Landry, Ecole Est, Lorette — 65
32. Lina Laurin, Ecole Est, Lorette — 64
33. Lillian Lapointe, Ecole Seaforth, Haywood — 64
34. Antoinette Richard, Ecole Lorraine, Thibautville — 62
35. Angèle Labossière, Ecole Théobald, Saint-Léon — 60
36. Isabelle Marion, Ecole Est, St-Jean-Baptiste — 60
37. Alfred Landry, Ecole Youville, St-Jean-Baptiste — 59
38. Emile Richard, Ecole St-Jean, Haywood — 59
39. Lina Barnabé, Ecole St-Pie, Letellier — 57
40. Lucille Barnabé, Ecole Whitehaven, St-Jn-Baptiste — 57
41. Gérard Duval, Ecole Whitehaven, St-Jn-Baptiste — 56
42. Roland Gautron, Ecole Dandurand, Haywood — 56
43. Marie Marcoux, Ecole St-Julien, Thibautville — 55
44. Yvonne Laramée, Ecole Baie St-Paul, Est, St-Eusta. — 54
45. Anna Boivin, Ecole Baie St-Paul Est, St-Eustache — 54
46. Germaine Carrière, Ecole Otterburne, St-Pierre-Jolys — 54
47. Henriette Titchit, Ecole Jeanne d'Arc, N.-D.-de-L. — 53
48. Justine Dedieu, Ecole Dandurand, Haywood — 53
49. Patricia Proulx, Ecole Talbot, Ste-Anne-d.-Chênes — 53
50. Henri Souque, Ecole St-Jean, Haywood — 53
51. Marguerite de la Barrière, Ecole Pennarun, Laurier — 52
52. François Callarec, Ecole Pennarun, Laurier — 51
53. Marie Dubois, Ecole Dandurand, Haywood — 51
54. Jeanne Pantel, Ecole St-Adélard, N.-D.-de-Lourdes — 51
55. Raymond Yayou, Ecole St-Louis A, N.-D.-de-L. — 51
56. Rose-Aimée Beaudette, Ecole Est, St-Jean-Baptiste — 51
57. Odette Fouasse, Ecole St-Louis A, N.-D.-de-Lourdes — 50
58. Benoît Cyrenne, Ecole Syrenne, Fannystelle — 50
59. Louis Cyrenne, Ecole Syrenne, Fannystelle — 50
60. Léon Dumont, Ecole Nord, Saint-Pierre-Jolys — 50
61. Marie-Paule Gauthier, Ecole St-Antoine, Ste-Agathe — 50
62. Adrien Gauthier, Ecole Gauthier, Sainte-Geneviève — 50
63. Alcide Bourgeois, Ecole Dandurand, Haywood — 50
64. Thérèse Bergeron, Ecole Seaforth, Haywood — 50
65. Marie-Ange Leclerc, Ecole Baie St-Paul Est, St-Eus. — 50
66. Yvette Bourque, Ecole Syrenne, Fannystelle
67. Antoine Sabourin, Ecole Whitehaven, St-Jn-Baptiste
68. Louise Titchit, Ecole Jeanne d'Arc, N.-D.-de-L.
69. Marie-Paule Grenier, Ecole Grenier, Saint-Labre
70. Gabrielle Trudeau, Ecole Ile-des-Chênes, Ile-des-Ch.
71. Agnès Lévreault, Ecole Pike-Lake, Mariapolis
72. Marguerite Ricard, Ecole Montcalm, N.-D.-de-L.
73. Thérèse Avanthay, Ecole Jeanne d'Arc, N.-D.-de-L.
74. Emilien Pantel, Ecole St-Adélard, N.-D.-de-Lourdes
75. Elise Morier, Ecole St-Roch, La Broquerie
76. René Pennarun, Ecole Pennarun, Laurier
77. Cécile Gautron, Ecole St-Jean, Haywood
78. Thérèse Ezpinelle, Ecole St-Louis B, N.-D.-de-L.
79. Alcide Champagne, Ecole St-Avila, Saint-Norbert
80. Alphonse Lesage, Ecole St-Adélard, N.-D.-de-L.
81. Angèle Lancelot, Ecole St-Louis A, N.-D.-de-Lourdes
82. Germain Lapointe, Ecole Seaforth, Haywood
83. Jeanne Perrin, Ecole Calédonia, Ste-Anne-d.-Chênes
84. Thérèse Guichon, Ecole Coquart, Ile-des-Chênes
85. Marie Renault, Ecole Haywood, Haywood
86. Fernande Renault, Ecole Haywood, Haywood
87. Ida Toffaine, Ecole Montcalm, N.-D.-de-Lourdes
88. Claire Cyrenne, Ecole Syrenne, Fannystelle
89. Adèle Dupasquier, Ecole St-Adélard, N.-D.-de-L.
90. Estelle Guillas, Ecole Verdun, Sainte-Rose-du-Lac
91. Flore Dumas, Ecole Dandurand, Haywood
92. Albert Vielfaure, Ecole St-Roch, La Broquerie
93. Henri Lecourrière, Ecole Carnot, N.-D.-de-Lourdes
94. Georges Sorgue, Ecole St-Jean, Haywood
95. Jules Allard, Ecole Baie St-Paul Est, St-Eustache
96. André Mabon, Ecole Carnot, N.-D.-de-Lourdes
97. Louis Touchette, Ecole St-Louis A, N.-D.-de-Lourdes
98. Omer Lecocq, Ecole Pike-Lake, Mariapolis
99. Marie-Anne Touchette, Ecole St-Louis A, N.-D.-de-L.
100. Jeannette Désautels, Ecole St-Jean, Haywood
101. Alice Charrière, Ecole Centre, Ste-Anne-des-Chênes
102. Paul Hébert, Ecole Carey, Saint-Pierre-Jolys
103. Gérard Rousseau, Ecole St-Avila, Saint-Norbert
104. Marie-Ange Gautron, Ecole Dandurand, Haywood
105. Georges Richard, Ecole Lorraine, Thibautville
106. Charles Bohémier, Ecole St-Avila, Saint-Norbert
107. Jean-Paul Trudeau, Ecole Coquart, Ile-des-Chênes
108. Octave Renault, Ecole Haywood, Haywood
109. Bernard Poirier, Ecole Dandurand, Haywood
110. Thérèse Rousseau, Ecole St-Avila, Saint-Norbert
111. Roger Lejeune, Ecole Jeanne d'Arc, N.-D.-de-L.
112. Albert Dhellly, Ecole Dandurand, Haywood
113. Marcel Lesage, Ecole St-Adélard, N.-D.-de-Lourdes
114. Maurice Desrochers, Ecole Pike-Lake, Mariapolis
115. Fernande Morgan, Ecole St-Louis A, N.-D.-de-L.
116. Joseph Mérel, Ecole Carnot, N.-D.-de-Lourdes
117. Lucienne Toutant, Ecole St-Louis A, N.-D.-de-L.
118. Gérard Trudeau, Ecole Ile-des-Chênes, Ile-des-Ch.
119. Lucien Feuillatre, Ecole Verdun, Ste-Rose-du-Lac
120. Victor Bouchard, Ecole Est, Saint-Jean-Baptiste
121. Camille St-Vincent, Ecole Est, Saint-Jean-Baptiste
122. Marie de Rocquigny, Ecole Haywood, Haywood

REDACTION. — Prix spécial offert par le Gouvernement de la République Française — Volume

Charlotte Préfontaine, Couvent de Saint-Charles — 100%

GRADE IV (Classe A) — Médaille de l'Union Nationale Métisse

†1. René Papineau, Académie Provencher — 99%
*2. Yvette Mousseau, Académie Saint-Joseph — 98
3. Ninette Laferrière, Académie Saint-Joseph — 97
*4. Cécile de Montigny, Couvent de Sainte-Anne — 97
5. Laurette Trudeau, Couvent de Sainte-Anne — 96
6. Gonzague Magnan, Couvent de Sainte-Anne — 96
7. Marcelle Ferland, Académie Saint-Joseph — 96
8. Paul Musso, Académie Provencher — 96
9. Richard Sicotte, Académie Provencher — 96
10. Marcelle Kobs, Académie Saint-Joseph — 96
11. Gérard Magnan, Couvent de Sainte-Anne — 96
12. Adèle Molloy, Académie Saint-Joseph — 95
13. Irène Rondeau, Académie Saint-Joseph — 95
14. Marie-Anne Laflamme, Académie Saint-Joseph — 95
15. Jacques Champagne, Académie Provencher — 95
16. Louis Masson, Académie Provencher — 95
17. René Cadoreth, Académie Provencher — 95
18. Raymond Lévêque, Académie Provencher — 95
19. Paul McKay, Académie Provencher — 94
20. Thérèse Rougeau, Académie Saint-Joseph — 93
21. Martina Tardi, Académie Saint-Joseph — 93
22. Annette Toupin, Académie Saint-Joseph — 93
*23. Guillemette Audet, Couvent de Saint-Adolphe — 93
24. Jeanne Saindon, Académie Saint-Joseph — 92
25. Juliette Fontaine, Académie Saint-Joseph — 92
26. Yvonne Gosselin, Académie Saint-Joseph — 92
27. Thérèse Gauvreau, Académie Saint-Joseph — 91
28. Lorraine Beaulieu, Académie Saint-Joseph — 90
29. Odette Masserey, Académie Saint-Joseph — 90
30. Marcel Bélanger, Académie Provencher — 90
31. Jules Laferrière, Académie Provencher — 90
32. René Toupin, Académie Provencher — 89
33. Roger Fourneaux, Académie Provencher — 89
34. Léa Pelland, Académie Provencher — 89
35. Gérard-J. Lavallée, Académie Provencher — 89
36. Agnès Tétreault, Académie Saint-Joseph — 89
37. Blanche Mondor, Académie Saint-Joseph — 89
38. Léona Gagnon, Académie Saint-Joseph — 89
39. Rita Smith, Couvent de Sainte-Anne — 88
40. Cécile Tétreault, Couvent de Sainte-Anne — 88
41. Roland de Montigny, Couvent de Sainte-Anne — 88
42. Annette Jolivet, Académie Saint-Joseph — 88
43. Cécile Jacques, Académie Saint-Joseph — 88
44. Jeanne Boivin, Académie Saint-Joseph — 87
45. Pauline Clarke, Académie Saint-Joseph — 87
46. Louise Lamouseux, Académie Saint-Joseph — 87
47. Marie Fossin, Académie Saint-Joseph — 86
48. René Grenier, Académie Provencher — 86
49. Patrick Bruce, Académie Provencher — 86
50. Gérard-A. Lavallée, Académie Provencher — 86
51. Félix Menu, Académie Provencher — 86
52. René Robert, Académie Provencher — 85
53. Dora Ducharme, Académie Saint-Joseph — 85
54. Denise Marion, Académie Saint-Joseph — 85
55. Anne-Marie Champagne, Couvent de Sainte-Anne — 85
56. Gérard Champagne, Couvent de Sainte-Anne — 85
57. Aurore Delorme, Couvent de Saint-Adolphe — 84
58. Thérèse Talbot, Académie Saint-Joseph — 83
59. Aline Voyer, Académie Saint-Joseph — 83
60. Marie-Thérèse Blanc, Académie Saint-Joseph — 83
61. Lucette Despatis, Académie Saint-Joseph — 83
62. Lucille Brabant, Académie Saint-Joseph — 82
63. Irène Laramée, Académie Saint-Joseph — 82
64. Jeanne Deniset, Académie Saint-Joseph — 82
65. Verna Bourbonnière, Académie Saint-Joseph — 82
66. Bernadette Gauthier, Académie Saint-Joseph — 82
67. Thérèse Guenette, Académie Saint-Joseph — 82
68. Ovila Drouin, Académie Provencher — 82
69. Léo Bouchard, Académie Provencher — 82
70. Armand Grenier, Académie Provencher — 81
71. Maurice Crétain, Académie Provencher — 81
72. Patrice Martin, Académie Provencher — 80
73. Ida Barnabé, Académie Saint-Joseph — 80
74. Catherine Calvo, Académie Saint-Joseph — 79
75. Denise Lacroix, Académie Saint-Joseph — 79
76. Vitaline Gauthier, Couvent de Sainte-Anne — 79
77. Roland Gauthier, Académie Provencher — 78
78. Jeanne Michon, Académie Saint-Joseph — 78
79. Marguerite Fontaine, Académie Saint-Joseph — 78
80. Lucille Rémillard, Académie Saint-Joseph — 77
81. Louise Lajeune, Académie Saint-Joseph — 77
82. Robert Ouellette, Académie Provencher — 77
83. Agnès Tétrault, Couvent de Sainte-Anne — 77
84. Lucille Maurice, Couvent de Sainte-Anne — 76
85. Evelyn Matte, Académie Saint-Joseph — 75
86. Martha Boivin, Académie Saint-Joseph — 75
87. Amanda Dupas, Académie Saint-Joseph — 75
88. Simone Dussault, Académie Saint-Joseph — 75
89. Alice Hince, Académie Saint-Joseph — 75
90. Cécile Gauthier, Académie Saint-Joseph — 75
91. Florence Mondor, Académie Saint-Joseph — 75
92. Edmond Chénier, Académie Provencher — 75
93. Monique Poisson, Couvent de Saint-Adolphe — 75
94. Gabrielle Legros, Couvent de Saint-Adolphe — 75
95. Eva Grandmont, Académie Saint-Joseph — 74
96. Hélène Miron, Académie Saint-Joseph — 74
97. Alphonse Laplante, Académie Provencher — 73
98. Gérard Gauthier, Couvent de Sainte-Anne — 73
99. Lucienne Van Landeghem, Académie Saint-Joseph — 72
100. Albertine Tétreault, Académie Saint-Joseph — 72
101. René Beauchamp, Académie Provencher — 72
102. Henri Piedalue, Académie Provencher — 72
103. Raoul Mondor, Académie Provencher — 72
104. Hubert Roux, Académie Provencher — 72
105. Mona Thibault, Académie Saint-Joseph — 71
106. Mina Riel, Académie Saint-Joseph — 71
107. Noël Thérien, Académie Provencher — 71
108. Marie-Marthe Delorme, Couvent de Saint-Adolphe — 70
109. Agnès Tougas, Couvent de Sainte-Anne — 70
110. Victor L'Heureux, Couvent de Sainte-Anne — 70
111. Rosaire Hupé, Couvent de Sainte-Anne — 70
112. Lucille Primeau, Académie Saint-Joseph — 69
113. Marie-Rose Sigouin, Académie Saint-Joseph — 69
114. Etheline Dufault, Académie Saint-Joseph — 69
115. Raymond Rozière, Académie Provencher — 69
116. Jean Prairie, Couvent de Sainte-Anne — 68
117. Lucille Allard, Couvent de Saint-Adolphe — 68
118. Lucien Tétreault, Couvent de Sainte-Anne — 67
119. Pauline Bruce, Académie Saint-Joseph — 66
120. Gabriel St-Laurent, Académie Provencher — 65
121. Lucien Johnson, Académie Provencher — 65
122. Lucienne Paquin, Académie Saint-Joseph — 64
123. Roseline Gaillant, Académie Saint-Joseph — 64
124. Rose Gaudette, Académie Saint-Joseph — 64
125. Ida Paul, Académie Saint-Joseph — 64
126. Florida Tremblay, Couvent de Sainte-Anne — 63
127. Palmyre Dufort, Couvent de Saint-Adolphe — 63
128. Thérèse Paquin, Académie Saint-Joseph — 63
129. Hortense Rougeau, Académie Saint-Joseph — 62
130. Dora Martel, Académie Saint-Joseph — 62
131. Hélène Laliberté, Académie Saint-Joseph — 61
132. Adrien Leclaire, Couvent de Saint-Adolphe — 61
133. Jacqueline Sanche, Couvent de Sainte-Anne — 58
134. Anna Maire, Académie Saint-Joseph — 57
135. André Rozière, Académie Provencher — 56
136. Doreen Terras, Académie Saint-Joseph — 56
137. Rose-Alma Bellavance, Académie Saint-Joseph — 55
138. Alphonse Nolin, Couvent de Sainte-Anne — 54
139. Thérèse Nesault, Couvent de Sainte-Anne — 50
140. Irène Van Camvenbergh, Académie Saint-Joseph
141. Georges Tougas, Couvent de Sainte-Anne
142. Emilien Desautels, Couvent de Sainte-Anne
143. Rodrigue Paillé, Couvent de Sainte-Anne

GRADE IV (Classe B)

Médaille de l'Association des Commissaires de Langue Française

†1. Marie Carignan, Couvent du Sacré-Coeur, Winnipeg — 99%
*2. Rosalie Fouillard, Couvent de Saint-Lazare — 98
*3. Lucille Bourgouin, Couvent de Transcona — 98
*4. Gilles Perras, Couvent du Sacré-Coeur, Winnipeg — 98
5. Lorenzo Paquin, Couvent du Sacré-Coeur, Winnipeg — 97
6. Léo Durand, Couvent du Sacré-Coeur, Winnipeg — 97
*7. Odile St-Pierre, Couvent de Saint-Georges — 97
8. Berthe Chabbert, Couvent du Sacré-Coeur, Winnipeg — 97
*9. Juliette Garand, Couvent de Saint-Pierre-Jolys — 97
*10. Dolorès Lussier, Couvent de Mariapolis — 97
11. Clotilde Ritchot, Couvent de Saint-Pierre-Jolys — 96
12. Pauline Desautniers, Couvent de Saint-Pierre-Jolys — 96
13. Lily Mathison, Couvent de Transcona — 96
14. Lois Ziegler, Couvent de Transcona — 96
15. Simonne Lavoie, Couvent de Mariapolis — 96
16. Jean Allard, Couvent de Mariapolis — 95
17. Robert Bédard, Couvent du Sacré-Coeur, Winnipeg — 94
18. Georges Guertin, Couvent du Sacré-Coeur, Winnipeg — 94
*19. Lucille Gendron, Couvent de Lorette — 93
*20. Madeleine Delaquis, Couvent de N.-D.-de-Lourdes — 93
21. Adrienne Courcelles, Couvent de Saint-Georges — 93
*22. Yolande Muller, Couvent de Saint-Norbert — 93
23. Edgar Firmin, Couvent de Transcona — 92
24. Roger Sicotte, Couvent de Transcona — 91
25. Fernande Turenne, Couvent de Saint-Pierre-Jolys — 90
26. Georges Chaput, Couvent de Lorette — 89
*27. Alphonse Deschênes, Couvent de La Broquerie — 88
28. Lucienne Deschênes, Couvent de La Broquerie — 88
*29. Marguerite Dionne, Couvent de Letellier — 88
30. Wilfrid Gaillant, Couvent de Transcona — 87
31. Jeanne Paquette, Couvent de Transcona — 87
32. Thérèse Le Moullec, Couvent de N.-D.-de-Lourdes — 87
33. Wilfrid Vincent, Couvent de Saint-Georges — 86
34. Lucille Cayer, Couvent de Mariapolis — 86
35. Fabienne Poirier, Couvent de Mariapolis — 86
36. Mattie Selby, Couvent de Saint-Lazare — 85
*37. Ghislaine de Moissac, Collège de Saint-Claude — 85
38. Denis Lambert, Couvent de Transcona — 85
*39. Jeanne d'Arc Perron, Couvent de Saint-Joseph — 85
40. Jeannette Allard, Couvent de Mariapolis — 85
41. Florence Camp, Couvent du Sacré-Coeur, Winnipeg — 84
42. Thérèse Guertin, Couvent du Sacré-Coeur, Winnipeg — 84
*43. Marie-Jeanne Fontaine, Couvent de Sainte-Agathe — 84
44. Gertrude Joyal, Couvent de Sainte-Agathe — 83
*45. Alice Préfontaine, Couvent de St-François-Xavier — 83
*46. Germaine Grégoire, Couvent de Saint-Jean-Baptiste — 83
47. Alice Beaudoin, Couvent de Saint-Jean-Baptiste — 82
48. Cécile Desautels, Couvent du Sacré-Coeur, Winnipeg — 82
49. Marie-Josèphe Pilon, Couvent de Sainte-Agathe — 81
*50. Antoinette Vandal, Ecole Lafortune, Woodridge — 81
51. Cécile Jubinville, Couvent de Letellier — 81
52. Germaine Muller, Couvent de N.-Dame-de-Lourdes — 81
53. Elise Desrochers, Couvent de Mariapolis — 80
54. Léandre Clément, Couvent de Saint-Georges — 80
55. Alain Péroux, Couvent de Saint-Georges — 79
56. Hélène Sabourin, Couvent de Saint-Jean-Baptiste — 79
57. Omer Cayer, Couvent de Mariapolis — 79
58. Léon-Joseph Fouillard, Couvent de Saint-Lazare — 79
*57. Victoria Michaud, Couvent de Saint-Charles — 79
58. Dora Ouimet, Couvent de Saint-Norbert — 79
59. Aimé Delisle, Couvent du Sacré-Coeur, Winnipeg — 78
60. Yolande Bessé, Couvent de Saint-Charles — 78
61. Thérèse Lapointe, Couvent de Saint-Pierre-Jolys — 78
62. Yolande Lavergne, Couvent de Saint-Pierre-Jolys — 78
63. Antonine Poitras, Ecole Lafortune, Woodridge — 78
64. Irène Rosset, Collège de Saint-Claude — 78
*65. Thérèse Desrosiers, Couvent de Saint-Malo — 78
66. Bernadette Leclair, Couvent de Saint-Norbert — 78
67. Thérèse Dionne, Couvent de Saint-Joseph — 78
68. Kathleen Mathison, Couvent de Transcona — 78
69. Yolande Kenny, Couvent de Saint-Norbert — 77
*70. Maurice Boulet, Couvent de Dunrea — 77
71. Eugène Perras, Couvent de Saint-François-Xavier — 77
72. Rita Fradin, Couvent de Notre-Dame-de-Lourdes — 77
73. Odile Ragot, Couvent de Notre-Dame-de-Lourdes — 77
74. Juliette Valcourt, Couvent de Saint-Jean-Baptiste — 77
75. Bertha Frédette, Couvent de Saint-Jean-Baptiste — 77
*76. Jeanne Simard, Couvent de La Salle — 77
77. Lucille Préfontaine, Couvent de Saint-Pierre-Jolys — 77
78. Lucille Gauthier, Couvent de Saint-Jean-Baptiste — 77
79. Sévère Vincent, Couvent de Saint-Georges — 77
80. Bibiane Klyne, Ecole Lafortune, Woodridge — 77
81. Ovide Lambert, Collège de St-Pierre-Jolys — 76
82. René Delisle, Couvent du Sacré-Coeur, Winnipeg — 76
83. Isabelle Rzonca, Couvent de Sainte-Agathe — 76
84. Florence Clément, Couvent de Saint-Malo — 76
85. Annette St-Hilaire, Couvent de Saint-Malo — 76
86. Marcelle Dionne, Couvent de Letellier — 76
87. Maurice Dupont, Couvent de Saint-Georges — 76
88. Thérèse Gariépy, Couvent de Saint-Jean-Baptiste — 76
89. Marie-Claire Perroud, Collège de Saint-Claude — 76
*90. Raymond Lavallée, Couvent de Saint-Laurent — 75
91. Irène Champagne, Couvent de Saint-Norbert — 75
92. Marie-Laure Delorme, Couvent de Saint-Joseph — 75
*93. Paul Bernardin, Couvent d'Elie — 75
94. Liliane Bruyère, Couvent de Notre-Dame-de-Lourdes — 75
95. Clémentine Delaquis, Couvent de N.-D.-de-Lourdes — 75
96. Alice Dupont, Couvent de Saint-Lazare — 74
97. Pauline Pilon, Couvent de Sainte-Agathe — 74
98. Cécile Dorge, Couvent de Sainte-Agathe — 74
99. Louis Fontaine, Couvent du Sacré-Coeur, Winnipeg — 73
100. Agnès Lambert, Couvent de Saint-Pierre-Jolys — 73
101. Edouard Perron, Couvent de Saint-Joseph — 73
102. Simonne Pelletier, Couvent de Saint-Jean-Baptiste — 73
103. Thérèse de Moissac, Collège de Saint-Claude — 73
104. Albert Dupasquier, Collège de Saint-Claude — 73
105. Aimé Colliou, Couvent de Saint-Laurent — 72
106. Julia Clément, Couvent de Notre-Dame-de-Lourdes — 72
107. Denise Valcourt, Couvent de Saint-Jean-Baptiste — 72
108. Claire Arnal, Couvent de Fannystelle — 71
109. Léo-Paul Robert, Couvent de La Broquerie — 71
110. Aurise Bourgeois, Couvent de Saint-Malo — 71
111. Elie-Anne Godin, Couvent de Saint-Norbert — 71
112. Thérèse Monseau, Couvent de Letellier — 71
113. Florina Marchand, Couvent de N.-D.-de-Lourdes — 71
114. Florence Théroux, Couvent de N.-D.-de-Lourdes — 71
115. Eveline Séguin, Couvent de Saint-Jean-Baptiste — 71
116. Mathilde Rey, Collège de Saint-Claude — 71
117. Claudia Rosset, Collège de Saint-Claude — 70
118. Annette Arnal, Couvent de Fannystelle — 70
119. Gabrielle Joubert, Couvent de Saint-Pierre-Jolys — 70
120. David Courcelles, Couvent de Sainte-Agathe — 70
121. Annette Dorge, Couvent de Sainte-Agathe — 70
121. Rosalie Kerbrat, Couvent de Saint-Laurent — 70
123. Eveline Boily, Couvent de La Broquerie — 70
124. Marguerite Savard, Couvent de La Broquerie — 70
125. Lorraine Despins, Couvent d'Elie — 70
126. Cécile Gaboriau, Couvent de Notre-Dame-de-Lourdes — 70
127. Marcelle Péloquin, Couvent de Saint-Laurent — 69
128. Lucien Morissette, Couvent de Fannystelle — 69
129. Albertine Péloquin, Couvent de Sainte-Agathe — 68
130. Charles Boulet, Couvent de Dunrea — 68
131. Irène Montsion, Couvent de Sainte-Rose-du-Lac — 68
132. Madeleine Bérard, Couvent de N.-D.-de-Lourdes — 68
133. Rosa Vincent, Couvent de Saint-Georges — 68
134. Marie Rey, Collège de Saint-Claude — 68
135. Eugène Leroux, Collège de Saint-Claude — 68
136. Marie-Paule Trudel, Couvent de Saint-Malo — 67
137. Arthur Jubinville, Couvent de Letellier — 67
138. Louiselle Aquin, Couvent d'Elie — 67
139. Wilfrid Pinsonnault, Couvent de Sainte-Agathe — 66
140. Florence Gosselin, Couvent de La Broquerie — 66
141. Yvette Arnal, Couvent de Saint-Norbert — 66
142. Joseph Ennis, Couvent de Letellier — 66
143. Gilbert Précourt, Couvent de St-François-Xavier — 66
144. Raymonde Tessier, Couvent de Saint-Jean-Baptiste — 66
145. Philomène Lacroix, Collège de Saint-Claude — 66
146. Antonia Girouard, Couvent de Saint-Norbert — 65
147. Maria Boulet, Couvent de Dunrea — 65
148. Gérard Lavoie, Couvent de Dunrea — 65
149. Marie-Paule Dumesnil, Couvent de Sainte-Agathe — 65
150. Rose Skotnicki, Couvent de Lorette — 65
151. Edmond Carrière, Couvent de Saint-Eustache — 65
152. Joseph Roch, Couvent de Notre-Dame-de-Lourdes — 65
153. Francine Allec, Collège de Saint-Claude — 65
154. Eugène Nollette, Couvent de Sainte-Agathe — 64
155. Marie Desjardins, Couvent de Saint-Laurent — 64
156. Delima Lavallée, Couvent de Saint-Laurent — 64
157. Rita Miron, Couvent de Saint-Malo — 64
158. Marthe Labossière, Couvent de Saint-Léon — 64
159. Clothilde Robert, Collège de Saint-Claude — 64
160. Madeline Arbez, Collège de Saint-Claude — 64
161. Roland Roy, Collège de Saint-Jean-Baptiste — 64
162. Cécilia Labossière Couvent de Saint-Léon — 63
163. Lucien Carrière, Couvent de La Broquerie — 63
164. May Savard, Couvent de La Broquerie — 63
165. Athelia Graveline, Couvent de Letellier — 62
166. Clara Benoit, Couvent de Saint-Eustache — 62
167. Paul Ragot, Couvent de Notre-Dame-de-Lourdes — 62
168. Jean de Moissac, Collège de Saint-Claude — 62
169. Cyrille Lavallée, Couvent de Saint-Laurent — 61
170. Daniel Lavallée, Couvent de Saint-Laurent — 61
171. Cécile Picard, Couvent de Saint-Eustache — 61
172. Laurent Beaulieu, Couvent de Saint-Léon — 61
173. Antoine Guilbert, Couvent de Mariapolis — 61
174. Gladys Labelle, Couvent de Saint-Jean-Baptiste — 61
175. Anne-Marie Pilloud, Couvent de N.-D.-de-Lourdes — 61
176. Marie-Ange Beaudin, Couvent de Saint-Eustache — 61
177. Aubert Préteau, Couvent de Saint-Malo — 61
178. Léo Boisjoli, Couvent de La Broquerie — 61
179. Régina Péloquin, Couvent de Saint-Laurent — 61
180. Lucien Régis, Couvent de Fannystelle — 60
181. Gabriel Tétreault, Collège de Saint-Pierre-Jolys — 60
182. Pierre Côté, Collège de Saint-Pierre-Jolys — 60
183. Jules Perreault, Collège de Saint-Pierre-Jolys — 60
184. Aline Sicotte, Couvent de Saint-Pierre-Jolys — 60
185. Léon Fontaine, Couvent de Sainte-Agathe — 60
186. J.-B. Pelletier, Couvent de La Broquerie — 60
187. Edouard Parent, Couvent de Letellier — 60
188. Lina Marion, Couvent de Sainte-Rose-du-Lac — 60
189. André Molgat, Couvent de Sainte-Rose-du-Lac — 60
190. Lucien Beaudin, Couvent de Saint-Eustache — 60
191. Louis Chaperon, Couvent de N.-D.-de-Lourdes — 60
192. Lucien Robitaille, Couvent de N.-D.-de-Lourdes — 59
193. Germaine Vandal, Collège de Saint-Claude — 59
194. Félix Cloutier, Collège de Saint-Norbert — 59
195. Roland Vilbrun, Collège de Saint-Norbert — 59
196. Raymond Vilbrun, Collège de Saint-Norbert — 59
197. Yvonne Gauvin, Couvent de Saint-Eustache — 59
198. Jean Colliou, Couvent de Saint-Laurent — 59
199. Marguerite Monchamp, Couv. de N.-D.-de-Lourdes — 59
200. Gabriel Guyot, Couvent de Fannystelle — 59
201. Félix Dufresne, Couvent de Lorette — 59
202. Sylva Vermette, Couvent de Saint-Norbert — 58
203. Clifford Fraser, Couvent de Letellier — 58
204. Yvette Letourneau, Couvent de Saint-Eustache — 58
205. Marie-Isabelle de Moissac, Collège de Saint-Claude — 58
206. Roméo Blais, Collège de Saint-Norbert — 58
207. Simone Cyrenne, Couvent de Fannystelle — 57
208. Armand Bourbonnière, Couvent de Sainte-Agathe — 57
209. Lucien Péloquin, Couvent de Saint-Malo — 57
210. Irène Fortier, Couvent de Dunrea — 57
211. Gonzague Brunel, Couvent de Sainte-Rose-du-Lac — 57
212. Florence Payette, Couvent de Saint-Léon — 57
213. Georges Arpin, Couvent de Saint-Malo — 57
214. Louis Beaudry, Couvent d'Elie — 57
215. Martial Lussier, Couvent de Saint-Léon — 56
216. Eugène Godard, Collège de Saint-Jean-Baptiste — 56
217. Roland Turenne, Collège de Saint-Pierre-Jolys — 55
218. Eugène Desjarlais, Couvent de Saint-Laurent — 55
219. Donald Todd, Couvent de St-François-Xavier — 55
220. Georges Desilets, Couvent d'Elie — 55
221. Gérard Fradin, Couvent de N.-D.-de-Lourdes — 55
222. Alice Lafrance, Couvent de Laurier — 55
223. Gabriel Roch, Couvent de N.-D.-de-Lourdes — 55
224. René Keyser, Couvent de Saint-Laurent — 54
225. Léo Beaupré, Couvent de La Broquerie — 54
226. Jeanne Asselin, Couvent de Saint-Jean-Baptiste — 54
227. Léon Gousseau, Collège de Saint-Norbert — 54
228. David Guenette, Collège de Saint-Pierre-Jolys — 54
229. Alice Beaudry, Couvent de Saint-Eustache — 54
230. Doria Benoit, Couvent de Mariapolis — 54
231. Sylvio Rheault, Couvent d'Elie — 54
232. Emilien McCarthy, Couvent de La Broquerie — 54
233. Emilienne Tremblay, Collège de Somerset — 54
234. Juliette Wery, Collège de Somerset — 53
235. Albert Comte, Couvent de Notre-Dame-de-Lourdes — 53
236. Lucien Rivard, Couvent de Saint-Eustache — 53
237. Marie-Anne Bisson, Couvent de La Broquerie — 52
238. Florence Ritchot, Couvent de Laurier — 52
239. Rolande Labossière, Couvent de Saint-Léon — 52
240. Raymond Rochon, Couvent de La Salle — 50
241. Dorothée Bruce, Couvent de Saint-Laurent — 50
242. Rose-Marie Dorge, Couvent de Saint-Norbert — 50
243. Maria Vergnano, Couvent de Saint-Norbert — 50
245. Rose Lagassé, Couvent de Saint-Rose-du-Lac — 50
244. Albertine Pilloud, Couvent de N.-D.-de-Lourdes — 50
246. Edmond Bambert, Collège de Saint-Pierre-Jolys — 50
247. Roméo Proulx, Collège de Saint-Pierre-Jolys — 50
248. André Arbez, Collège de Saint-Claude — 50
249. Antoinette Mineault, Collège de Saint-Claude — 50
250. Maurice Zaste, Collège de Saint-Norbert — 50
251. Oswald Carrière, Collège de Saint-Pierre-Jolys — 50
252. Marcel Letourneau, Collège de Saint-Jean-Baptiste — 50
253. Napoléon Bernardin, Couvent de Saint-Eustache — 50
254. Théodule Beaudin, Couvent de Saint-Eustache — 50
255. Armande Cormier, Couvent de La Salle — 50
256. Philomène Godal, Couvent de Sainte-Rose-du-Lac — 50
257. Henriette Lemoine, Couvent de Sainte-Agathe — 50
258. Marcel Hébert, Collège de Saint-Pierre-Jolys — 50
259. Viola Girouard, Collège de Somerset — 50
260. Pierre Potvin, Collège de Somerset
261. Claire Gogueu, Collège de Somerset
262. Liliane Lemieux, Collège de Somerset
263. Léopold Benjamin, Collège de Saint-Norbert
264. Gertrude Desroches, Couvent de Laurier
265. Léo Rouhier, Couvent de Saint-Léon
266. Guillaume Adolphe, Couvent de Lorette
267. Jeanne St-Germain, Couvent de Saint-Norbert
268. Roland Lafrenière, Collège de Somerset
269. Joseph Ferland, Collège de Saint-Norbert
270. Henriette Nault, Couvent de Sainte-Rose-du-Lac
271. Jeanne Pagès, Couvent de Laurier
272. Paul Verrier, Couvent de Saint-Laurent
273. Léon Bernardin, Couvent d'Elie
274. Marcel Bernardin, Couvent d'Elie
275. Victor Bergeron, Couvent de Saint-Léon
276. Roméo Girouard, Collège de Somerset
277. Roland Chartrand, Collège de Somerset
278. Dahlia Hébert, Couvent de Laurier
279. Olga Van Humbeck, Couvent de Laurier

GRADE IV (Classe C)

Médaille de l'Association des Commissaires de Langue Française

†1. Marcelle Granger, Ecole de St-Pie, Letellier — 99%
*2. Germaine De Pape, Couvent de Bruxelles — 98
3. Solange Rouire, Couvent de Bruxelles — 95
*4. Aimé Caron, Couvent de Saint-Charles — 95
5. Madeleine Vernlest, Couvent de Bruxelles — 93
6. Agnès Caplette, Couvent de Saint-Charles — 93
*7. Yvonne Boulet, Ecole St-Félix, Dunrea — 93
*8. Aimé Cadieux, Ecole St-Pie, Letellier — 92
9. Pulchérie Cormier, Couvent de Saint-Charles — 92
10. Gérard Lanouette, Couvent de Bruxelles — 92
11. Hortense Kentziger, Couvent de Bruxelles — 92
12. Elodie Verstraeten, Couvent de Bruxelles — 92
13. Raymond Nicolas, Couvent de Bruxelles — 91
14. Hélène Gaucher, Couvent de Bruxelles — 89
*15. Noël Fournier, Ecole St-Alexandre, La Broquerie — 88
*16. Marcel Philippe, Ecole St-Benoit, Saint-Claude — 88
17. Bernadette Philippe, Ecole St-Benoit, Saint-Claude — 87
18. Borromée Préfontaine, Couvent de Saint-Charles — 87
19. Hubert Hacault, Couvent de Bruxelles — 87
*20. Florence Grenier, Ecole Grenier, Saint-Labre — 87
*21. Stella Ramsey, Ecole St-Vincent, Sainte-Amélie — 87
*22. Roland Lussier, Ecole Molloy, Sainte-Elisabeth — 87
*23. Agnès Audette, Ecole Ste-Geneviève, Saint-Pierre — 86
24. Adeline Pineault, Ecole Ste-Geneviève, Saint-Pierre — 85
25. Marcel Boulet, Ecole St-Félix, Dunrea — 85
*26. Marie Perrin, Ecole Calédonia, Sainte-Anne — 85
27. Juliette Robidoux, Couvent de Bruxelles — 85
28. Angèle LeGorff, Ecole St-Benoit, Saint-Claude — 85
29. Aurèle Lussier, Ecole Molloy, Sainte-Elisabeth — 85
30. Eva Cadieux, Ecole St-Pie, Letellier — 84
*31. Hervé Champagne, Ecole St-Avila, Saint-Norbert — 84
32. Clémence Grenier, Ecole Grenier, Saint-Labre — 83
*33. Jeannette Lambert, Ecole Freynet, Woodridge — 83
34. Charles Philippot, Ecole St-Benoit, Saint-Claude — 82
*35. Annette Lesage, Ecole St-Louis A, N.-D.-de-Lourdes — 82
*36. Luc Gautron, Ecole St-Jean, Haywood — 81
37. Marie-Jeanne Roche, Ecole St-Vincent, Ste-Amélie — 81
38. Aimé Freynet, Ecole Freynet, Woodridge — 80
*39. Imelda Dupuis, Ecole du Lac, St-Jean-Baptiste — 80
40. Raphaël Vuignier, Ecole Lee, N.-D.-de-Lourdes — 80
41. Anna Hacault, Couvent de Bruxelles — 80
42. Albert Fournier, Ecole St-Alexandre, La Broquerie — 80
43. Samuel Bohémier, Ecole St-Avila, Saint-Norbert — 79
44. Raymonde Bourdon, Ecole Dandurand, Haywood — 79
45. Annette Therrien, Ecole St-Vincent, Sainte-Amélie — 79
46. Thérèse Verrier, Ecole St-Roch, La Broquerie — 78
*47. Antoine Hébert, Ecole Bourret, Aubigny — 76
48. Alphonsine Grenier, Ecole Grenier, Saint-Labre — 76
49. Ubald Lafond, Ecole Youville, Saint-Jean-Baptiste — 76
50. Lucien Audette, Ecole Ste-Geneviève, Saint-Pierre — 75
51. Georges Gougeon, Ecole St-Jean, Haywood — 75
52. Isabelle Ritchot, Ecole Bourret, Aubigny — 75
53. Henriette Poiron, Ecole Grenier, Saint-Labre — 75
*54. Mélina Desmarais, Ecole Lorette Est, Lorette — 75
55. Paul Rebiffé, Ecole St-Benoit, Saint-Claude — 75
*56. Blanche Breland, Ecole Todd, St-François-Xavier — 75
57. Léo Gautron, Ecole St-Jean, Haywood — 74
58. Germaine Legal, Ecole Calédonia, Sainte-Anne — 74
59. Annette Marion, Ecole Youville, St-Jean-Baptiste — 74
60. Philippe Robert, Ecole Bourret, Aubigny — 73
61. Louis Chartier, Ecole Bourret, Aubigny — 73
62. Stella Curtas, Ecole St-Avila, Saint-Norbert — 73
63. Cécile Barras, Ecole Barras, Sainte-Geneviève — 72
64. Daniel Bohémier, Ecole St-Julien, Thibautville — 71
65. Denise Lussier, Ecole Lévis, Sainte-Elisabeth — 70
66. Jeannine Lé Gourriérec, Ecole Lee, N.-D.-de-Lourdes — 70
67. Cécile Sabourin, Ecole Nord, St-Jean-Baptiste — 70
68. Alida Dupuis, Ecole du Lac, Saint-Jean-Baptiste — 70
69. Flore Landry, Ecole Youville, Saint-Jean-Baptiste — 70
70. Etienne Laroche, Ecole Nord, Saint-Pierre-Jolys — 69
71. Jean Gérardy, Ecole Grenier, Saint-Labre — 69
72. Armand Sarrasin, Ecole Molloy, Sainte-Elisabeth — 69
73. Irène Bourrier, Ecole St-Louis B, N.-D.-de-Lourdes — 69
74. Claire Bergeron, Ecole St-Louis B, N.-D.-de-Lourdes — 69
75. Madeleine Ledet, Ecole Barras, Sainte-Geneviève — 69
76. Maurice Bellerive, Ecole Lévis, Sainte-Elisabeth — 68
77. Alexine Dequier, Ecole Dandurand, Haywood — 68
78. Isabelle Labossière, Ecole Théobald, Saint-Léon — 68
79. Thérèse Bérard, Ecole Taché, Saint-Joseph — 67
80. Elisabeth Boulet, Ecole St-Félix, Dunrea — 67
81. Cécile Pinette, Ecole Ste-Amélie, Sainte-Amélie — 67
82. Rita Bergeron, Ecole St-Louis B, N.-D.-de-Lourdes — 66
83. Lucie Saindon, Ecole St-Julien, Thibautville — 65
84. Marie Dedieu, Ecole Dandurand, Haywood — 65
85. René Desautels, Ecole St-Alexandre, La Broquerie — 64
86. Denise Robidoux, Ecole Todd, St-François-Xavier — 64
87. Robert Deroche, Ecole Carnot, N.-D.-de-Lourdes — 64
88. Antoinette Desrochers, Ecole Pike-Lake, Mariapolis — 64
89. Louis Vuignier, Ecole Lee, Notre-Dame-de-Lourdes — 63
90. Lucile Beauchemin, Ecole Ile-des-Chênes, Ile-d.-Ch. — 62
91. Georges Gautron, Ecole St-Jean, Haywood — 61
92. Marie-Paule Lavack, Ecole St-Julien, Thibautville — 60
93. Agnès Rousseau, Ecole St-Avila, Saint-Norbert — 60
94. Gisèle Cadieux, Ecole St-Pie, Letellier — 60
95. Georgette Tougas, Ecole Seaforth, Haywood — 60
96. Léopold Allard, Ecole Baie S-Paul Est, St-Eustache — 60
97. Lionel Larivière, Ecole du Sud, Saint-Pierre-Jolys — 58
98. Léon Carrière, Ecole Coquart, Ile-des-Chênes — 58
99. Emile Désautniers, Ecole Lévis, Sainte-Elisabeth — 57
100. Marie-Ange Desjardins, Ecole Lecocq, Sainte-Amélie — 57
101. Blanche Mary, Ecole Carnot, N.-Dame-de-Lourdes — 57
102. Jean Le Gourriérec, Ecole Lee, N.-D.-de-Lourdes — 57
103. Marie-Anne Lacharité, Ecole St-Louis B, N.-D.-de-L. — 57
104. Léo Clément, Ecole Bourret, Aubigny — 57
105. Germain Desrochers, Ecole Pike-Lake, Mariapolis — 56
106. Charles Bourgeois, Ecole Dandurand, Haywood — 56
107. Félix Boulet, Ecole St-Félix, Dunrea — 56
108. Albertine Breton, Ecole Larochelle, Saint-Malo — 56
109. Edmond Désautels, Ecole St-Alexandre, La Broq. — 56
110. Rose Archambault, Ecole St-Julien, Thibautville — 56
111. Germaine Gauthier, Ecole St-Antoine, Sainte-Agathe — 55
112. Adèle Gladu, Ecole La Rochelle, Saint-Malo — 55
113. Marie-Rose Guigueno, Ecole St-Benoit, Saint-Claude — 55
114. Flavie Robidoux, Ecole Todd, St-François-Xavier — 55
115. Juliette Faucher, Ecole St-Louis B, N.-D.-de-L. — 55
116. Agnès Leclerc, Ecole Baie St-Paul Est, St-Eustache — 54
117. Marie Wanlin, Ecole Carnot, N.-Dame-de-Lourdes — 54
118. Féréol d'Auteuil, Ecole Coquart, Ile-des-Chênes — 53
119. Aline Bissonnette, Ecole Taché, Saint-Joseph — 52
120. Suzanne Bourdon, Ecole Dandurand, Haywood — 52
121. Odile Vuignier, Ecole Lee, N.-D.-de-Lourdes — 52
122. Alcide Boivin, Ecole Baie St-Paul Est, St-Eustache — 51
123. Adrien Dupuis, Ecole Lorette Est, Lorette — 50
124. Marie Champagne, Ecole Freynet, Woodridge
125. Edouard Landry, Ecole Youville, St-Jean-Baptiste
126. Elouise Bérard, Ecole Taché, Saint-Joseph
127. Noella Blanchette, Ecole Talbot, Sainte-Anne
128. Adeline Mérel, Ecole Carnot, N.-Dame-de-Lourdes
129. Thérèse Trudeau, Ecole Ile-des-Chênes, Ile-des-Ch.
130. Mathilde Maguet, Ecole Verdun, Ste-Rose-du-Lac
131. Albert Dubois, Ecole Dandurand, Haywood
132. Azor Gagnon, Ecole Ste-Amélie, Sainte-Amélie
133. Cécile Lesage, Ecole St-Adélard, N.-D.-de-Lourdes
134. Gédéon Lesage, Ecole St-Adélard, N.-D.-de-Lourdes
135. Madeleine Barnabé, Ecole St-Pie, Letellier
136. Aimé Tougas, Ecole Seaforth, Haywood
137. Thaïs Vuignier, Ecole Lee, N.-D.-de-Lourdes
138. Delphine Maguet, Ecole Verdun, Ste-Rose-du-Lac
139. Hermile Catellier, Ecole La Rochelle, Saint-Malo
140. Raymond Ricard, Ecole Montcalm, N.-D.-de-L.
141. Suzanne Mary, Ecole Carnot, N.-Dame-de-Lourdes
142. Léa Lacharité, Ecole St-Louis B, N.-D.-de-Lourdes
143. Edmond Proulx, Ecole Talbot, Sainte-Anne
144. Amédée Trudeau, Ecole Coquart, Ile-des-Chênes
145. Blanche Désautels, Ecole St-Jean, Haywood
146. Denis Clément, Ecole Youville, St-Jean-Baptiste
147. Lucille Rémillard, Ecole Taché, Saint-Joseph
148. Gilberte Bruneau, Ecole La Rochelle, Saint-Malo
149. Annie Krutiak, Ecole Lorette Est, Lorette
150. Aimé Badiou, Ecole St-Louis A, N.-D.-de-Lourdes
151. Lucienne Badiou, Ecole St-Louis A, N.-D.-de-L.
152. Roger Dupuis, Ecole du Lac, St-Jean-Baptiste
153. Antoine Chaput, Ecole Lecoq, Sainte-Amélie
154. Yolande Barten, Ecole St-Louis A, N.-D.-de-Lourdes
155. Noella Archambault, Ecole St-Julien, Thibautville
156. Alphonse Wanlin, Ecole Carnot, N.-D.-de-Lourdes
157. Albert Lecocq, Ecole Pike-Lake, Mariapolis
158. Georgette Gagnon, Ecole Ste-Amélie, Sainte-Amélie
159. Victor Trudeau, Ecole Ile-des-Chênes, Ile-des-Chênes

REDACTION. — Prix spécial offert par le Gouvernement de la République Française — Volume

Gilles Perras, Couvent du Sacré-Coeur, Winnipeg — 100%

POUR RIRE

A l'école

Le maître.—Qui a fait votre devoir?

Bob.—C'est papa.

Le maître.—Tout entier?

Bob.—Oh! non... je l'ai aidé!

• • •

Le chien dressé

Alexandre Dumas, désirant un jour aller à la chasse et n'ayant pas de chien, décida d'en acheter un tout dressé.

Il rentra le soir même propriétaire d'un superbe basset.

Le lendemain, le célèbre romancier partit à la chasse.

Il ne tarda pas à voir passer une perdrix. Pan! pan! Deux coups de fusil sont tirés et la perdrix va tomber dans une rivière.

Il s'attendait à voir son chien se jeter à l'eau et lui apporter l'oiseau. Nullement: au premier coup, l'animal s'était jeté à terre et faisait le mort.

Très étonné de cette attitude, l'auteur de Monte-Cristo saisit la baguette de son fusil et se dispose à corriger basset. Mais celui-ci se relève aussitôt, avec ses deux pattes de devant s'empare de la baguette et se met au port d'armes en se levant tout droit sur ses pattes de derrière.

Notre chasseur, furieux, gronde alors le pauvre chien qui, ne sachant plus ce qu'on désirait de lui, grimpa sur son maître et s'assit tranquillement sur sa tête.

Ce fut seulement alors qu'Alexandre Dumas comprit qu'au lieu d'un chien dressé pour la chasse il avait acheté un chien savant dressé pour le cirque.

• • •

Une conscience

Jean Brunhes, le célèbre géographe, fut ce que jadis on appelait "une conscience".

Membre du jury d'un examen, il avait à interroger un candidat, fils d'un des hommes d'Etat les plus illustres de la République.

Le jeune homme se présente et donne son nom. Le professeur ne dit rien. Alors le candidat répète son nom, puis, pour qu'il n'y ait nul doute dans l'esprit de son interlocuteur:

— Je suis, "Un tel", fils du ministre de l'Intérieur.

— Et moi, Monsieur, répondit sèchement Jean Brunhes, je suis l'examinateur.

Quelques jolies coquilles

On sait que la coquille est une faute d'imprimerie qui, pour une seule lettre changée, transforme parfois les sens des phrases de façon tout à fait comique.

En voici quelques-unes.

Le préfet est **risible** (visible) tous les jours.

Il était en train de **manger** (ranger) ses livres.

Avec un peu de **foin** (soin), notre sympathique maire sera promptement rétabli.

Pommade contre la chute des **chevaux** (cheveux).

Le brave officier fut **dévoré** (décoré) sur le champ de bataille par le généralissime.

Ce professeur est d'une **rapacité** (capacité) remarquable.

Il était triste comme un **tombereau** (tombeau).

On entendait retentir des **chats** (chants) harmonieux.

L'orateur s'arrêta en disant: "Je suis à bout de **farces** (forces).

On demande une institutrice française pour **l'étrangler** (l'étranger).

AU SACRE-COEUR

Cérémonie du 25 juin

La célébration conjointe de la fête du Sacré-Coeur et de la St-Jean-Baptiste, fixée pour la grand'messe de dimanche dernier, mérite à ses organisateurs maints éloges. Une centaine d'hommes répondirent à l'appel; montant en procession à l'église,ils assistèrent en corps à la messe chantée par le R.P. S. Perreault, O.M.I. Le R.P. Brachet, principal de l'Ecole indienne de Camperville, était diacre, et le R.P. Plourde, sous-diacre. Les enfants de choeur et la chorale, spécialement préparés pour l'occasion, remplirent habilement leur part dans l'éclat de la fête. Le sermon de circonstance du R. P. Poulet passa en revue les multiples triomphes du christianisme au cours des âges,—triomphes grandioses dont le plus récent débuta à Paray-Monial et s'accomplit par l'amour au Coeur de Jésus. A la cause du Christ, le R.P. Prédicateur sut associer la cause de notre langue qui pour nous, Canadiens-français, protège notre foi comme un rempart inexpugnable. Paroles bien pratiques, vibrantes de conviction et pleines d'espoir. Certes, la fête fut un succès; espérons que nos hommages ont su plaire à notre Patron national et toucher le Coeur de Jésus.

Décès

M. A. Mousseau, âgé de 69 ans, décédé vendredi dernier, le 23, à l'hôpital St-Boniface et dont les funérailles ont eu lieu au Sacré-Coeur mardi le 26.

A ceux qu'il laisse dans le deuil, toutes nos sympathies.

Visiteurs

R.P. H. Boissain, O.M.I., directeur de la Mission de Norway House, en route pour l'Assomption où il assistera au sacre de Mgr M. Lajeunesse, O.M.I.

Tennis

Les joutes de la ligue catholique interparoissiale débutaient dimanche. St-Boniface rencontrait St-Ignace, et Sacré-Coeur recevait l'Immaculée-Conception.

Il nous a fallu perdre le simple de dames par défaut, mais dans les trois autres rencontres nos joueurs surent déjouer les plans de combat de leurs adversaires et sortirent vainqueurs comme suit:

M. H. Sala défit M. B. Gingras, 6-3, 6-4; Mlles L. Guertin et J. Belair défirent Mlles Burns et Kavanagh, 6-4, 8-6.

MM. L. Aubin et G. Léveillé défirent MM. Hastie et P. Carolan, 6-1, 6-3.

Il n'y aura pas d'autres parties avant le 16 juillet. Cette fois, l'Immaculée sera notre hôte; sauront-ils renverser les résultats en leur faveur? Il ne manquera certes pas d'intérêt et de rivalité. Qui vivra verra!

Concours catholique de tennis

La ligue interparoissiale de tennis organise, comme l'an passé, un tournoi ouvert à tous les catholiques de la paroisse. Il y aura simples pour dames et simples pour hommes.

Les entrées seront acceptées jusqu'à six heures du soir, vendredi le 30 juin.

Les joutes se tiendront du 3 au 9 juillet sur les cours de l'Immaculée Conception, du Sacré-Coeur et de St-Boniface.

Quelques prix seront réservés aux gagnants et le champion du simple pour hommes obtiendra le trophée de la "Northwest Review" pour l'année.

Invitation cordiale à tous. Pour d'autres renseignements ou pour formules d'entrée, adressez-vous à M. Hervé Sala, 628, rue Bannatyne, téléphone, 27 632.

Distribution de récompenses offertes par de généreux donateurs

Grade IX—
T. Rhéaume, F. Belair, E. Pazdor, F. Paquin, H. Morin.

Grade VIII—
M. Antoine, G. Rousseau, A. Poirier, E. Boittiaux.

Grade VII—
Y. Desautels (médaille d'excellence offerte par la Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises), F. Carignan, L. Brisson, F. Mercier, Y. Bourbonnais.

Grade VI—
I. Fauchère, D. Swanston, H. Bédard, A. Lalonde, M. Doyle (prix de composition offert par la F. des F. C.-F.), D. Dugré (prix de composition offert par la F. des F. C.-F.).

Grade V—
J. Joyal, E. Chrisp, M. Gorman, V. Mercier, A. Patry.

Grade IV—
M. Carignan, G. Perras, L. Paquin, L. Durand.

Grade III—
B. Gosselin, M. Louis, M.L. Minard, R. Gosselin, O. Rousseau.

Grade II—
H. Durand, H. Laflèche, H. Joyal, A. Gosselin, O. Poirier.

Grade I—
E. Sturtridge, R. Belair, J. Bourbonnais.

Cours préparatoire—
—E. Desautels, M. Fortney, T. Pelletier, A. Potevin, N. Chiarot.

PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

Les petites annonces doivent nous parvenir au plus tard le lundi soir, à cinq heures.

WINNIPEG

Retraite fermée pour jeunes filles

Les jeunes filles désireuses de faire une retraite fermée sont priées de se rappeler l'annonce déjà faite de celle qui aura lieu au Couvent des Franciscaines Missionnaires de Marie, 139, avenue Jarvis, du vendredi 30 juin au soir au lundi 3 juillet au soir.

La Supérieure sera heureuse de donner une réponse immédiate à tout renseignement demandé.

Chaque année tous ont soin de prendre de petites vacances d'une semaine ou de quinze jours, pour refaire leurs forces et se reposer. L'âme a aussi besoin d'un repos. Pourquoi ne pas se faire un devoir de le lui donner aussi bien qu'au corps? La retraite est ce repos bienfaisant de l'âme qui, près du Dieu de paix, de lumières et d'amour, retrouve une nouvelle vigueur et de nouvelles forces pour le travail si important du salut éternel.

PETITES NOTES

M. et Mme Henry Caron, 278, rue Hampton, St. James, sont heureux de faire part à leurs amis de la naissance d'une fille, baptisée sous les noms de Barbara-Charlotte-Marie.

* * *

M. et Mme E. Guertin et Mlle Marguerite Guertin, ainsi que Mlle Madelon Mooney, sont partis en auto, jeudi, pour un voyage de six semaines à Montréal, Québec et autres endroits de l'Est.

* * *

Mlles Claire, Madeleine et Thérèse Carignan sont revenues d'un voyage d'un mois dans la province de Québec.

Pèlerinage à Rome et en Terre-Sainte

Par le ministère du nonce apostolique, le Saint Père a manifesté le désir que les évêques canadiens préparent, chacun dans son diocèse ou sa province ecclésiastique, un pèlerinage à Jérusalem au cours de l'Année sainte. Sous le patronage immédiat de S.E. le cardinal Villeneuve, un comité central s'est formé à Québec. Voici un schéma de l'itinéraire:

2 septembre — 26 octobre 1933

2 sept. Départ de Québec sur l'"Empress of Britain".
7 sept. Cherbourg-Lisieux (auto-car via Condé-sur-Vire) (St-Jean de Brébeuf).
8 sept. Lisieux-Paris (auto-car).
9-10 sept. Paris.
11 sept. Paris-Milan.
12 sept. Milan-Venise.
13 sept. Venise-Trieste.
14-17 sept. Vers la Terre sainte (Trieste-Jaffa).
18-25 sept. Jérusalem (Messe à Bethléem, à St-Jean-Baptiste (in montana), à Gethsémani, au Calvaire, au Saint-Sépulcre. Visite de la Judée, de la Samarie, de la Galilée (taxis).
26-27 sept. Nazareth (Thabor, Tibériade, Mont Carmel).
28-30 sept. Haifa-Brindisi.
1 oct. Brindisi-Naples.
2 oct. Naples-Rome.
2-9 oct. Rome (Audience du Saint-Père. Visite des grandes Basiliques (Jubilé).
9 oct. Rome-Gênes.
10 sept. Gênes-Marseille (auto-car et chemin de fer).
11 oct. Marseille-Lourdes.
12-13 oct. Lourdes (75e anniversaire des Apparitions).
14 oct. Lourdes-Lyon.
15 oct. Pèlerinage (auto-car) Paray-le-Monial — Ars.
16 oct. Lyon-Paris.
17-20 oct. Paris.
21 oct. Paris-Cherbourg (Facultatif: Paris-Londres-Southampton). "Empress of Britain".
26 oct. Arrivée à Québec.
(55 jours: $550.00 tous frais de voyage compris)

On adressera toutes ses demandes de renseignements au secrétaire du comité central, à Québec, 100, Chemin de Sainte-Foy.

POUR RIRE

Pharmacie

La cliente. — Vous êtes bien jeune pour qu'on vous ait confié la direction d'une pharmacie. Avez-vous un diplôme?

Le Potard. — Non, Madame, mais nous avons une préparation de notre fabrication qui est tout aussi bonne.

* * *

Futurs inventeurs

Le professeur parle à ses élèves de quelques inventions: téléphone, T.S.F., etc. Puis, s'adressant au petit Jacques:

— S'il vous était donné d'inventer quelque chose, qu'inventeriez-vous?

— Monsieur, j'inventerais la machine où il n'y a qu'à appuyer sur un bouton pour apprendre ses leçons.

— Et vous, Paul? demande le professeur.

— Moi, réplique Paul, j'inventerais la machine à appuyer sur le bouton.

* * *

Rédaction express

On a donné à Pierre comme sujet de rédaction: "Racontez un match de football auquel vous avez assisté..."

Or, Pierre n'a jamais vu de match de football... Tout en réfléchissant, il regarde par la fenêtre de la classe et s'aperçoit qu'il pleut dehors. Aussitôt il prend sa plume et écrit sur sa copie:

"Il pleut; le match n'aura pas lieu!"

* * *

Consultation

Le médecin. — Votre mari, Madame, est atteint d'inertie involontaire.

La cliente. — Ah! mon pauvre Robert! Et moi qui le traitais tout le temps de paresseux!

* * *

Au poids

La foule s'écrase sur la plate-forme du tramway, et voici que monte encore un énorme personnage!

— On devrait faire payer les voyageurs au poids! Ça ferait de jolies recettes! dit assez haut un type de très petit calibre...

— C'est pour moi que vous dites ça? Vous avez tort, parce que, si on faisait payer les voyageurs au poids, vous n'auriez plus aucune chance de voyager en tramway!

— Ah! vraiment!

— Parbleu! Vous croyez que la voiture s'arrêterait pour ramasser quelques onces?

* * *

Les joies de la vitesse

Il accélérait, très fier de prouver à son ami que sa voiture de course était "un peu là". Soudain, un bruit étrange et continu se fit entendre. Il ralentit. Le bruit revint... Il s'arrêta.

— Qu'est-ce? demanda l'ami.

— Je ne sais pas!... Mais, dès que je dépasse les quatre-vingts, j'entends un drôle de bruit, comme de la grêle, dans le mécanisme.

— Ce n'est pas dans le mécanisme, avoua alors le passager. C'est moi... Ce sont mes dents qui claquent!

* * *

Un artiste récompensé

Un voyageur de passage dans une ville de province entra chez un barbier pour se faire raser. Le barbier lui fit plusieurs entailles avec son rasoir et chaque fois il collait un petit morceau de papier sur la coupure pour arrêter le sang.

Quand l'opération fut terminée, le client tendit à l'homme un billet de cent sous.

— Gardez la monnaie, dit-il, ça vaut bien cent sous d'être rasé par un artiste aussi divers, car vous êtes tout à la fois barbier, boucher et colleur d'affiches.

* * *

L'art d'écrire

On apprend à Françoise (5 ans ½) comment on écrit son nom.

— F...r...etc.

Puis quelques jours plus tard, on lui demande:

— Eh bien! comment écrit-on Françoise?

Elle cherche... pas de réponse...

Alors son frère Pierre (3 ans ½) s'empresse de montrer sa science:

— Je sais, dit-il, je sais, moi, comment on écrit: Françoise!... Avec un crayon.

Pour le service des missions éloignées



Le dimanche de la Fête-Dieu, à l'issue de la procession à l'église Saint-Edouard, S.E. Mgr Sinnott a béni le fourgon-mission automobile ci-dessus des Soeurs de Service. Il sera utilisé dans le district environnant Camp Morton pour l'enseignement du catéchisme. C'est un don de la Ligue des Femmes Catholiques de Saint-Jean, N.-B.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A LA CATHEDRALE DE SAINT-BONIFACE

Mgr Jubinville, curé. Vicaires: MM. les abbés Brunet et Lévêque.

Messes du dimanche: 6 h. 15, 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 30. Vêpres: 3 h. Messes sur semaine: 6 h. 15, 6 h. 45 et 7 h. 30.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A L'EGLISE DU SACRE-COEUR DE WINNIPEG

Coin des rues Lydia et Bannatyne, L'église paroissiale de toute personne de langue française de la ville de Winnipeg. Téléphone 28 870.

R. P. Vézina, O.M.I., curé; R. P. J.-P.-A. Poulet, O.M.I., vicaire.

Messes du dimanche: 7 h. 30, 9 h. et 11 h. (grand'messe). Vêpres à 7 h. 30. Messes sur semaine: 6 h. 45 et 8 h. 30.